



Défense nationale National Defence



FORCES ARMÉES CANADIENNES

PROTECTION SÉCURITÉ ENGAGEMENT

LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA



Canada 

PROTECTION SÉCURITÉ ENGAGEMENT

LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE.....	6
MESSAGE DE LA MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.....	7
MESSAGE DU COMITÉ CONSULTATIF MINISTÉRIEL.....	8
RÉSUMÉ.....	11
1. DES FAMILLES ET DES GENS RÉSILIENTS, BIEN SOUTENUS ET REFLÉTANT LA DIVERSITÉ CANADIENNE	19
RECRUTEMENT, INSTRUCTION ET MAINTIEN DE L'EFFECTIF.....	20
TIRER PROFIT DE LA DIVERSITÉ DU CANADA	23
LA SANTÉ GLOBALE ET DES SOINS POUR NOS GENS	25
SOUTENIR LA SANTÉ ET LA RÉSILIENCE	26
PROMOUVOIR UNE CULTURE AXÉE SUR LE LEADERSHIP, LE RESPECT ET L'HONNEUR.....	27
SOUTENIR LES FAMILLES DES MILITAIRES.....	28
RÉINVENTER LA TRANSITION	30
2. INVESTISSEMENTS À LONG TERME VISANT L'AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DES FORCES ARMÉES CANADIENNES À L'APPUI DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ.....	33
MARINE ROYALE CANADIENNE	34
ARMÉE CANADIENNE	36
AVIATION ROYALE CANADIENNE.....	38
COMMANDEMENT – FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES DU CANADA	40
CAPACITÉS INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES CANADIENNES.....	41
3. RÉGLER LE FINANCEMENT DE LA DÉFENSE	43
FINANCEMENT STABLE, PRÉVISIBLE ET RÉALISTE.....	43
INVESTIR DANS LA DÉFENSE.....	44
ASSURER UNE GESTION EFFICACE DU BUDGET DE LA DÉFENSE	44
RAPPORTS SUR LES DÉPENSES MILITAIRES – OTAN	46
ÉTABLISSEMENT RIGOREUX DES COÛTS ET EXAMEN PAR UN TIERS	47
ASSURER LA TRANSPARENCE DU BUDGET DE LA DÉFENSE.....	47

4. CONTEXTE GLOBAL	49
PRINCIPALES TENDANCES.....	49
ÉVOLUTION DE L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS	50
CONCURRENCE DES ÉTATS	50
L'ARCTIQUE EN PLEINE ÉVOLUTION.....	50
INFLUENCE DES ACTEURS NON ÉTATIQUES.....	51
GOUVERNANCE MONDIALE.....	51
NATURE CHANGEANTE DU CONFLIT	52
COMPLEXITÉ GRANDISSANTE	52
LA ZONE GRISE ET LA GUERRE HYBRIDE.....	53
LIENS ENTRE CONFLITS INTERÉTATIQUES ET INTRA-ÉTATIQUES	53
TERRORISME MONDIAL.....	53
PROLIFÉRATION DES ARMES	54
ÉVOLUTION DE LA NATURE DES OPÉRATIONS DE PAIX	54
ÉVOLUTION RAPIDE DE LA TECHNOLOGIE.....	55
CYBERDOMAINE	56
DOMAINE SPATIAL.....	56
INCIDENCES POUR LE CANADA DE L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE DE SÉCURITÉ.....	57
5. PROTECTION, SÉCURITÉ, ENGAGEMENT.	
DÉFINITION D'UNE NOUVELLE VISION POUR LA DÉFENSE	59
6. UNE NOUVELLE APPROCHE CANADIENNE EN MATIÈRE	
DE DÉFENSE : ANTICIPER. S'ADAPTER. AGIR.	63
ANTICIPER.....	63
PRIORISER LE RENSEIGNEMENT, LA SURVEILLANCE ET LA RECONNAISSANCE INTERARMÉES	64
AMÉLIORER LE RENSEIGNEMENT DE DÉFENSE.....	65
MULTIPLIER LES CONTACTS AVEC LE MILIEU UNIVERSITAIRE	67
S'ADAPTER	67
UNE NOUVELLE VISION POUR LA FORCE DE RÉSERVE	67
SUIVRE LE RYTHME DES DÉVELOPPEMENTS TECHNOLOGIQUES	70
MODERNISER LES ACTIVITÉS DE DÉFENSE	74
INNOVATION POUR LA DÉFENSE, L'EXCELLENCE ET LA SÉCURITÉ (IDEeS).....	77
ACCROÎTRE LES CAPACITÉS DANS L'ARCTIQUE.....	79
AGIR.....	81
MISSIONS PRINCIPALES DES FORCES ARMÉES CANADIENNES	82
7. ENGAGEMENT INTERNATIONAL EN MATIÈRE DE DÉFENSE.....	89
PARTENARIATS INTERNATIONAUX DU CANADA EN MATIÈRE DE DÉFENSE	90
DIPLOMATIE DE DÉFENSE.....	93
ANNEXE A : TRANSPARENCE FINANCIÈRE.....	96
ANNEXE B : APERÇU DE L'ENGAGEMENT FINANCIER À LONG TERME	
À L'ÉGARD DES CAPACITÉS DES FORCES ARMÉES CANADIENNES	101
ANNEXE C : ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES PLUS ET	
EXAMEN DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE	104
ANNEXE D : LISTE DES NOUVELLES INITIATIVES.....	106

MESSAGE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE



J'ai le privilège de vous présenter cette nouvelle politique de défense au nom du gouvernement du Canada. *Protection, Sécurité, Engagement* est un plan entièrement financé et à long terme qui privilégie les personnes. Les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes, ainsi que les familles qui les appuient, sont au cœur de tout ce que nous accomplissons. L'objectif premier de cette politique est donc de leur fournir l'instruction, l'équipement et les soins qu'ils méritent.

Protection, Sécurité, Engagement s'appuie sur l'examen de défense le plus ouvert et le plus transparent qui ait jamais été entrepris. Je tiens à remercier tous ceux qui y ont participé : les milliers de Canadiens qui ont fait connaître leurs opinions en ligne et lors des réunions publiques organisées par les parlementaires, les experts qui ont participé aux tables rondes partout au pays, les membres des comités de la Chambre des communes et du Sénat qui ont produit des rapports détaillés, les hauts représentants des gouvernements de nos alliés principaux, les nombreux membres dévoués de l'Équipe de la Défense qui ont travaillé inlassablement ainsi que nos ministères et organismes fédéraux partenaires. Je tiens également à remercier les quatre membres du Comité consultatif ministériel, qui ont produit un travail d'analyse et fourni des conseils de la plus haute importance.

Les pages qui suivent présentent une nouvelle vision qui guidera l'Équipe de la Défense au cours des prochaines décennies. Il s'agit d'apporter une contribution pour assurer la protection du Canada, la sécurité en Amérique du Nord et l'engagement dans le monde. Puisque notre monde est moins prévisible et qu'il évolue rapidement, nous savons que la distinction entre les menaces nationales et les menaces internationales est de moins en moins pertinente. Par conséquent, nous ne pouvons pas assurer la protection du Canada sans concrétiser notre engagement dans le monde.

La politique prévoit également un nouveau cadre qui régit *la manière* dont nous réalisons cette vision. « Anticiper, s'Adapter et Agir » constitue une façon de faire qui vise à contrer les menaces auxquelles nous faisons face aujourd'hui et celles de demain.

Les Canadiens sont fiers de leurs forces armées, et leurs membres servent admirablement leur pays au quotidien. Que ce soit en intervenant lorsque frappe une catastrophe naturelle, en menant des missions de recherche et sauvetage avec expertise, en défendant notre souveraineté ou, plus globalement, en contribuant à la paix et à la sécurité dans le monde, nos forces armées répondent à l'appel en tout temps et lieux.

Dans *Protection, Sécurité, Engagement*, il s'agit surtout de servir nos militaires mieux qu'avant. Désormais, les Canadiens peuvent être certains que, grâce aux politiques et aux investissements présentés dans ce document, nos militaires disposeront de ce dont ils ont besoin pour accomplir leurs missions.

Cordialement,

L'honorable. Harjit S. Sajjan, C.P., OMM, MSM, CD, député

MESSAGE DE LA MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La prospérité et la sécurité des Canadiens vont de pair. Aujourd'hui, tout ce qui se passe dans le monde nous touche, et nous souhaitons apporter des solutions aux problèmes complexes qui se posent à l'échelle internationale. Les Canadiens s'attendent donc, avec raison, à ce que notre gouvernement et notre pays y jouent un rôle positif et constructif.

Comme l'a indiqué le premier ministre, notre objectif est de faire en sorte que le Canada réaffirme son leadership constructif sur la scène internationale, de promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada, de servir nos intérêts économiques et de sécurité, et de contribuer à la paix et la prospérité dans le monde.

À ces fins, nous devons rapprocher nos politiques étrangère, de défense, d'aide humanitaire, de développement et de commerce. Jumelée à notre politique d'aide internationale à venir et à notre politique étrangère féministe progressiste, cette nouvelle politique de défense permettra de réaliser nos objectifs communs.

Les Canadiens ont toujours été disposés à assumer leur part du fardeau et de la responsabilité afin d'améliorer la sécurité dans le monde. Au cours de l'histoire, nous avons travaillé en collaboration avec nos partenaires pour prévenir les conflits et les crises et intervenir lorsqu'ils éclatent, notamment en apportant du soutien aux opérations de paix et de stabilisation. Il en a également été ainsi pour ce qui est des politiques et de la défense des mesures visant à renforcer les normes mondiales en matière de paix et de sécurité. Le soutien que nous offrons depuis longtemps à nos alliances principales, soit l'OTAN et le NORAD, et aux Nations Unies témoigne de notre engagement à l'égard de la sécurité collective.

Des forces armées flexibles et hautement compétentes qui sont capables de fonctionner en étroite collaboration avec les alliés et les partenaires sont un outil précieux pour la politique étrangère du Canada. Voilà pourquoi la nouvelle politique de défense du gouvernement constituera un volet essentiel de l'engagement futur du Canada sur la scène internationale. Elle permettra de consolider notre relation avec nos partenaires et nos alliés principaux. De plus, elle soutiendra nos efforts conjoints visant à contrer les menaces pour la sécurité, à lutter contre le terrorisme et à défendre notre continent.

Cette nouvelle politique a été établie à la suite de vastes consultations auprès des Canadiens et de nos partenaires internationaux. Elle présente une orientation et des moyens qui permettront au gouvernement de réaliser son programme ambitieux. Il s'agit en fait de veiller à ce que notre politique étrangère et nos politiques de défense, d'aide humanitaire, de développement et de commerce produisent des résultats pour les personnes que nous avons promis de servir : les Canadiens.



L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée



MESSAGE DU COMITÉ CONSULTATIF MINISTÉRIEL

Ce fut un privilège de servir au sein du Comité consultatif ministériel pour l'Examen de la politique de défense. Le ministre de la Défense nationale nous a invités à lui fournir nos conseils d'experts indépendants tout au long du processus d'élaboration de la nouvelle politique de défense du Canada. Nous étions ravis d'avoir l'occasion d'apporter une contribution de cette façon importante.

Il était clair dès le début de nos travaux que l'élaboration d'une nouvelle politique de défense serait une tâche exigeante pour le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, compte tenu surtout des changements profonds survenus dans le contexte de la sécurité internationale et nationale depuis que la dernière politique de défense du Canada a été énoncée en 2008. À cet égard, nous sommes d'accord avec l'évaluation à la base de la nouvelle politique selon laquelle, à l'avenir, les Forces armées canadiennes évolueront dans un contexte de sécurité internationale défini par la complexité, l'imprévisibilité et l'instabilité.

Tout au long du processus d'examen de la politique, nous avons eu un accès sans limite au ministre de la Défense nationale ainsi qu'aux dirigeants principaux du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, et nous avons eu l'occasion d'exprimer entièrement notre point de vue. Nous avons reçu des briefings détaillés sur toutes les grandes questions stratégiques auxquelles l'institution est confrontée, et nous avons également rencontré les dirigeants principaux des ministères et organismes fédéraux qui travaillent en partenariat avec nos forces armées au pays et à l'étranger. Nous avons également participé à des tables rondes d'experts partout au Canada et consulté nos principaux alliés et des organisations partenaires clés, notamment le NORAD, l'OTAN et les Nations Unies. Les commentaires que nous avons reçus étaient exhaustifs, pénétrants et axés sur la stratégie.

Nous avons été frappés par la qualité et la réflexion qui caractérisent les centaines de mémoires soumis par des experts et des Canadiens intéressés, ainsi que par l'initiative des instituts et associations de défense et de sécurité qui ont organisé des activités particulières axées sur la nouvelle politique de défense du Canada. Nous avons recensé de nombreux thèmes récurrents en ce qui concerne la politique et constaté un soutien énorme pour les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes ainsi qu'un soutien important chez les Canadiens pour la modernisation de nos forces armées afin qu'elles soient en mesure de répondre aux défis en matière de défense et de sécurité à l'échelle nationale, continentale et internationale pendant bien des années. La présente politique s'inscrit dans cette perspective.

Nous saluons la profondeur et la qualité de l'analyse sur laquelle repose la politique de défense de 2017, la discussion franche sur les secteurs nécessitant une attention et l'effort visant à communiquer le maximum d'information possible aux Canadiens sur les contributions et les capacités actuelles et futures des Forces armées canadiennes – au pays, en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Par exemple, nous notons que la politique accorde considérablement d'attention aux domaines émergents essentiels comme le cyberspace et l'espace, aux transformations ayant une incidence sur la sécurité dans l'Arctique, à l'influence des acteurs non étatiques et à l'évolution des opérations de paix. De plus, elle reflète entièrement les valeurs canadiennes en ce qui concerne les questions de droit humanitaire international qui régissent les conflits armés et les difficultés posées par le territoire peu exploré que constitue le domaine juridique entourant l'utilisation des véhicules autonomes et les cybermenaces. Parallèlement, la politique reconnaît les changements dynamiques dans le contexte social et le besoin urgent de régler les problèmes touchant le recrutement, l'instruction, le maintien des effectifs, la santé et le bien-être du personnel de la Force régulière et de la Force de réserve, ainsi que le soutien offert aux familles des militaires. Elle reconnaît également l'importance des soins et des services offerts aux anciens combattants des Forces armées canadiennes après qu'ils quittent l'uniforme.

Dans l'ensemble, nous avons été impressionnés par le professionnalisme et la rigueur de la méthodologie appliquée à l'élaboration de la nouvelle politique de défense, et nous sommes convaincus du fondement solide sur lequel elle repose ainsi que de la crédibilité des cadres de planification et d'établissement des coûts des capacités. Il est important de noter que cette politique est soutenue par des engagements financiers à long terme appropriés pour sa mise en œuvre.

En conclusion, nous tenons à souligner les efforts incessants que le ministre de la Défense nationale et l'ensemble de l'Équipe de la Défense ont déployés tout au long du processus d'élaboration de la nouvelle politique pendant la dernière année. L'étendue et la profondeur de l'examen, notamment les consultations auprès du public, des parlementaires et de nos principaux alliés, ont amélioré considérablement les résultats, augmenté la crédibilité du processus et produit une nouvelle politique de défense de premier ordre pour le Canada.

Le Comité consultatif ministériel



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louise Arbour'.

L'honorable Louise Arbour, ancienne juge de la Cour suprême et membre du Conseil consultatif de la Coalition de la Cour pénale internationale.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Henault'.

Général (retraité) Raymond R. Henault, ancien chef d'état-major de la défense et ancien président du Comité militaire de l'OTAN.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bill Graham'.

L'honorable Bill Graham, ancien ministre des Affaires étrangères et ancien ministre de la Défense nationale.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Margaret Purdy'.

Margaret Purdy, ancienne sous-secrétaire du Cabinet (Sécurité et renseignement) du Bureau du Conseil privé et ancienne sous-ministre déléguée de la Défense nationale.



RÉSUMÉ

Protection, Sécurité, Engagement présente la nouvelle vision et la nouvelle approche du gouvernement du Canada en matière de défense.

Cette politique est délibérément ambitieuse. Elle est axée tout d'abord sur ceux qui constituent le cœur des Forces armées canadiennes, c'est-à-dire les femmes et hommes courageux qui portent l'uniforme. Le Canada ne peut pas répondre à ses besoins en matière de défense sans les gens dévoués, motivés et hautement qualifiés qui travaillent inlassablement pour défendre le Canada et promouvoir les valeurs et intérêts canadiens à l'étranger.

Cette nouvelle politique de défense offre un soutien sans précédent à nos gens et à leurs familles. Nous leur en demandons beaucoup, que ce soit en les envoyant participer aux opérations de paix ou en leur demandant d'intervenir lorsque surviennent des crises humanitaires.

Pour réussir leurs opérations, nos militaires doivent être préparés et équipés, et ils doivent bénéficier d'un soutien intégral du moment où ils s'enrôlent jusqu'à leur départ à la retraite et au-delà. À ces fins, il convient tout d'abord de leur fournir les ressources dont ils ont besoin pour accomplir leur travail.

Cette politique de défense est la plus rigoureuse jamais présentée sur le plan des coûts. Elle est transparente et entièrement financée. Afin de répondre aux besoins du Canada en matière de défense au pays et à l'étranger, le gouvernement augmentera les dépenses militaires au cours des 10 prochaines années, les faisant passer de 18,9 milliards de dollars en 2016-2017 à **32,7 milliards** en 2026-2027.

L'engagement de financement à long terme qui sous-tend cette politique permettra aux Forces armées canadiennes de se doter des effectifs et de l'équipement nécessaires pour faire preuve d'excellence dans l'ensemble du spectre des opérations militaires, qu'il s'agisse d'aide humanitaire, de secours aux sinistrés, de maintien de la paix ou de combat.

Cette politique prévoit des investissements à long terme pour augmenter les capacités des Forces armées canadiennes.

Grâce aux sacrifices quotidiens de nos militaires, le Canada demeure parmi les pays les plus sûrs dans le monde. Cependant, le contexte international connaît des transformations en raison d'énormes pressions, et le contexte de sécurité actuel présente diverses menaces, dont bon nombre transcendent les frontières nationales.

Compte tenu du contexte de sécurité complexe et imprévisible, cette politique présente une nouvelle vision et une nouvelle approche audacieuses en vue de défendre le Canada et d'apporter une contribution à un monde plus pacifique.

Protection, Sécurité, Engagement offre des orientations claires quant aux priorités canadiennes en matière de défense pour les 20 prochaines années. Elle augmente l'effectif des Forces armées canadiennes, réaffirme l'engagement indéfectible du Canada à l'égard de ses alliances et de ses partenariats de longue date, et apporte de nouveaux investissements essentiels afin que nos militaires disposent des outils modernes dont ils ont besoin pour assurer la réussite des opérations et revenir au pays en sécurité. Cette politique transforme les soins que nous offrons aux militaires canadiens et à leurs familles, du moment où ils sont recrutés jusqu'au-delà de la retraite. Nous sommes d'avis que c'est essentiel pour la sécurité du Canada.



DES GENS ET DES FAMILLES RÉSILIENTS, BIEN SOUTENUS ET REFLÉTANT LA DIVERSITÉ CANADIENNE

Nous avons accordé une importance sans précédent à nos gens et à leurs familles afin qu'ils soient résilients et bien soutenus et qu'ils reflètent la diversité canadienne sur le plan physique, psychologique et social. Il s'agit de commencer le moment même où nos militaires s'enrôlent dans les Forces armées canadiennes et de continuer tout le long de leur carrière et jusque dans la période critique de transition, lorsque les militaires quittent l'uniforme. En offrant un soutien inébranlable à nos gens, nous faisons de la Défense une organisation forte et agile et nous reconnaissons l'obligation sacrée qu'a le gouvernement du Canada envers ses militaires, ses anciens combattants et leurs familles. Les familles des militaires contribuent de manière considérable à l'efficacité opérationnelle des Forces armées canadiennes – elles constituent la force derrière l'uniforme.

Allègement fiscal pour ceux qui participent à des déploiements internationaux

Les Canadiens savent que lorsque nos militaires participent à des déploiements, eux et leurs familles font de gros sacrifices au nom de leur pays. Ainsi, afin que les membres des Forces armées canadiennes soient traités de manière égale pendant les déploiements, tous les militaires participant à des opérations internationales nommées¹ seront désormais exonérés de payer de l'impôt sur les revenus jusqu'à concurrence d'une somme équivalente au salaire d'un lieutenant-colonel.² Cet allègement fiscal vient s'ajouter aux indemnités de difficulté et de risque.



1 Le chef d'état-major de la défense a l'autorité pour désigner les opérations nommées.

2 Cette mesure, qui s'applique aussi aux forces policières, prendra effet rétroactivement à partir du 1^{er} janvier 2017. Ce changement exige qu'une modification soit apportée à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Un avis a déjà été émis à cet effet.

Diversité et inclusion

Afin d'appuyer les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes, nous améliorerons considérablement le recrutement, l'instruction et le maintien en poste du personnel. Nous prévoyons mieux les besoins des groupes professionnels militaires et nous réaliserons davantage d'activités de recrutement ciblées, notamment afin de tirer profit de la diversité de la population canadienne ainsi que des compétences et talents particuliers qu'elle détient. Les Forces armées canadiennes augmenteront de 1 p. 100 par année la proportion de femmes en service afin qu'elles représentent 25 p. 100 des effectifs d'ici 2026, par rapport aux 15 p. 100 actuels.

144,8 millions de dollars pour soutenir les Centres de ressources pour les familles des militaires

Nous veillerons à ce que les militaires et leurs familles bénéficient de bons services de soutien à partir du moment où ils s'enrôlent, durant leur carrière et pendant la période de transition lorsqu'ils quittent les forces armées. Nous sommes déterminés à offrir des services et du soutien personnalisés et plus flexibles, qui conviennent à la situation particulière de chaque militaire. Il s'agit, entre autres, d'adopter des initiatives précises visant à réduire les perturbations causées par les déménagements fréquents.

198,2 millions de dollars pour la nouvelle stratégie Santé et bien-être globaux

Nous favoriserons également l'adoption d'une stratégie complète de soins, baptisée « Santé et bien-être globaux », qui tiendra compte des aspects psychosociaux du bien-être en milieu de travail ainsi que l'environnement physique et tous les aspects de la santé des militaires (physiques, mentaux, spirituels et familiaux).

Réinvention de la transition des Forces armées canadiennes

Nous transformerons le soutien que les Forces armées canadiennes offrent aux militaires au cours des périodes de transition, qu'il s'agisse de la reprise du service actif ou de la transition harmonieuse à la vie civile et aux services d'Anciens Combattants Canada. De plus, nous créerons un nouveau groupe, le Groupe de transition des Forces armées canadiennes, qui réinventera fondamentalement la façon dont la transition est gérée à la Défense. Fort d'un effectif de 1 200 personnes, dont du personnel spécialisé, le Groupe travaillera en collaboration avec Anciens Combattants Canada pour fournir à nos gens les soins personnalisés dont ils ont besoin et qu'ils méritent et offrira des postes aux militaires blessés ou malades.



FINANCEMENT DE DÉFENSE ET INVESTISSEMENTS DANS LES CAPACITÉS

Pour répondre aux besoins du Canada en matière de défense au pays et à l'étranger, le gouvernement augmentera les dépenses militaires annuelles au cours des 10 prochaines années, les faisant passer de 17,1 milliards de dollars en 2016-2017 à 24,6 milliards de dollars en 2026-2027 selon la *comptabilité d'exercice* ou de 18,9 milliards de dollars en 2016-2017 à **32,7 milliards de dollars** en 2026-2027 selon la *comptabilité de caisse*.

Budget de la défense porté 32,7 milliards de dollars d'ici 2026-2027

Ce niveau de financement est abordable, réalisable. Il repose sur une analyse rigoureuse et fondée sur les faits en ce qui a trait aux besoins du Canada en matière de défense et des ressources requises pour y répondre efficacement au cours des 20 prochaines années.

Afin de respecter l'engagement du gouvernement à l'égard de la transparence, de résultats et de la responsabilité, la Défense rendra public son prochain Plan d'investissement de la Défense.

Investissement à long terme dans les capacités

Le gouvernement présentera des investissements historiques dans les capacités des Forces armées canadiennes. Des fonds seront octroyés à la Marine royale canadienne (MRC) pour acquérir tous les 15 navires de combat de surface requis afin de remplacer les frégates en service et les destroyers retirés du service : il s'agira d'un des approvisionnements en matière de construction navale les plus importants de l'histoire du Canada. L'Armée canadienne (AC) procédera au remplacement d'une grande partie de ses capacités de combat terrestre et de ses parcs de véhicules vieillissants, tout en modernisant ses systèmes de commandement et contrôle. De plus, elle améliorera les capacités des forces légères de manière à ce qu'elles soient plus agiles et plus efficaces dans les théâtres d'opérations complexes, notamment dans le cadre d'opérations de paix. L'Aviation royale canadienne (ARC) acquerra 88 chasseurs sophistiqués afin



d'exercer la souveraineté du Canada et de respecter les engagements du Canada à l'égard du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) tout en procédant à la modernisation de bon nombre de ses flottes d'aéronefs, telles que l'avion de surveillance et de guerre sous-marine CP-140 Aurora. Finalement, le Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) augmentera sa capacité opérationnelle et investira dans des capacités qui permettront à des forces d'opérations spéciales (FOS) agiles et capables de se déployer rapidement afin d'appliquer leurs compétences particulières tant au pays qu'à l'étranger.

Effectif total de 71 500 membres de la Force régulière

La Force régulière augmentera son effectif de 3 500 personnes (pour atteindre un effectif total de 71 500 militaires). Cette croissance permettra de réaliser des investissements essentiels dans des domaines importants tels que l'espace, le cyberspace, le renseignement, le ciblage et, surtout, le soutien apporté afin d'assurer la santé et le bien-être du personnel militaire. Ces investissements produiront la marge de manœuvre nécessaire pour que les Forces armées canadiennes mènent des opérations dans l'ensemble du spectre et mettent à profit les nouvelles technologies afin de maintenir leur interopérabilité avec les alliés et conserver l'avantage opérationnel par rapport aux adversaires éventuels.

UNE NOUVELLE VISION POUR LA DÉFENSE :

PROTECTION du Canada. SÉCURITÉ en Amérique du Nord. ENGAGEMENT dans le monde.

Établie en fonction des défis et des possibilités qu'offre le monde qui nous entoure, cette politique définit comment le gouvernement du Canada appuiera et emploiera les Forces armées canadiennes pour défendre les intérêts canadiens et augmenter la paix et la sécurité dans le monde.

Cette politique est axée sur une évaluation exhaustive du contexte de la sécurité internationale, qui est marqué par l'évolution de l'équilibre des pouvoirs, la nature changeante des conflits et l'évolution rapide de la technologie. De plus en plus, les menaces telles que le terrorisme mondial et celles dans le cyberdomaine transcendent les frontières nationales. Ces tendances minent la sécurité qu'offrait auparavant la géographie du Canada. Ainsi, la défense du Canada et des intérêts canadiens requiert désormais une défense nationale robuste certes, mais aussi un engagement actif à l'étranger.

Comme tenu de cette dynamique, la politique de défense du Canada présente une nouvelle vision pour la défense : *Protection. Sécurité. Engagement.* Il s'agit d'une vision pour :

- la **protection du Canada**, dont la souveraineté est bien défendue par les Forces armées canadiennes qui sont également disposées à prêter main-forte lors de catastrophes naturelles et d'autres urgences ainsi que dans la recherche et sauvetage;
- la **sécurité en Amérique du Nord**, où le Canada est actif dans le cadre d'un partenariat de défense renouvelé au sein du NORAD et avec les États-Unis;
- l'**engagement dans le monde**, où les Forces armées canadiennes jouent un rôle dans la contribution du Canada à la paix et à la stabilité dans le monde, notamment dans le cadre d'opérations de soutien et de maintien de la paix.

AFIN DE RÉUSSIR DANS UN CONTEXTE DE SÉCURITÉ IMPRÉVISIBLE ET COMPLEXE, LA DÉFENSE DEVRA :

- Répondre activement aux menaces à l'étranger pour assurer la stabilité au pays;
- Se doter de forces armées agiles, instruites, flexibles, reflétant la diversité canadienne et prêtes au combat;
- Développer une connaissance sophistiquée de l'environnement opérationnel afin de mieux prévoir les crises et de mieux y répondre;
- Agir en tant que partenaire responsable et à valeur ajoutée du NORAD, de l'OTAN et du Groupe des Cinq;
- Travailler avec les États-Unis pour moderniser le NORAD afin de relever les défis actuels et futurs;
- Trouver l'équilibre entre les relations traditionnelles et l'engagement auprès de puissances émergentes;
- Se doter de capacités perfectionnées afin de suivre le rythme des alliés et de conserver l'avantage par rapport aux adversaires éventuels;
- Répondre aux menaces que posent le terrorisme et les actions d'organisations extrémistes violentes, y compris dans les espaces non gouvernés;
- Augmenter sa capacité d'intervention lorsque frappent les catastrophes naturelles au pays et à l'étranger dont les effets dévastateurs ne font que croître; et
- Augmenter la présence dans l'Arctique à long terme et travailler en coopération avec les partenaires de l'Arctique.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Canada requiert des forces armées agiles, polyvalentes et prêtes au combat au sein desquelles œuvrent des femmes et des hommes bien équipés et très compétents qui savent qu'ils bénéficient de l'appui total de leur gouvernement et de leurs compatriotes.



UNE NOUVELLE APPROCHE EN MATIÈRE DE DÉFENSE : ANTICIPER. S'ADAPTER. AGIR.

Afin de concrétiser sa vision, le Canada adoptera une nouvelle approche à l'égard de la défense qui est axée sur la capacité d'anticiper les nouveaux défis, de s'adapter aux circonstances changeantes et d'agir de manière exemplaire en démontrant ses capacités et son professionnalisme tout en appuyant la paix et la sécurité dans le monde.

L'ANTICIPATION des menaces et des défis émergents est essentielle à la sécurité du Canada. L'Équipe de la Défense améliorera sa capacité de fournir rapidement de l'information aux décideurs et de permettre au gouvernement d'identifier et de comprendre les événements et les crises émergents, d'intervenir de manière appropriée et de minimiser les effets dévastateurs des conflits prolongés.

Communications mondiales par satellite, y compris dans l'Arctique

Les Forces armées canadiennes acquerront des avions de surveillance de prochaine génération, des systèmes télépilotés – communément appelés « drones » – et du matériel de surveillance spatiale afin d'augmenter considérablement leur capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées. Ces nouvelles plateformes seront intégrées au matériel existant afin de créer un système de systèmes interarmées réseauté qui assurera la circulation d'information en temps réel qui est essentielle à la réussite des opérations.

Augmentation de l'expertise et de la capacité du renseignement

Un nouvel investissement important dans les spécialistes du renseignement de défense qui recueillent, analysent et communiquent les informations viendra compléter cet investissement ciblé dans l'équipement.

Investissement de 102,5 millions de dollars pour renforcer les liens avec les spécialistes externes

En plus de consacrer des efforts pour mieux comprendre les éléments dynamiques qui sont à la racine des conflits, dont les facteurs sociaux et économiques, et les événements complexes d'ordre géopolitique, l'Équipe de la Défense instaurera également un partenariat renouvelé avec des spécialistes externes afin de tirer un avantage de l'énorme expertise des Canadiens. Il s'agira, entre autres, d'appuyer et de financer des programmes de bourses d'études pour les étudiants de maîtrise et postdoctoraux s'intéressant aux questions de défense et de sécurité, ainsi que des activités de coopération et des événements qui favorisent le dialogue au sein de la communauté de la défense.



L'ADAPTATION au rythme rapide du changement est également essentielle à la réussite des opérations compte tenu du contexte de sécurité fluide dans lequel nous œuvrons. La nouvelle approche du Canada à l'égard de la défense adopte de nouvelles technologies et méthodes pour transformer la gestion et l'emploi du personnel.

Capacités accrues pour le cyberspace et l'espace

Le Canada modernisera ses capacités spatiales et prendra des mesures pour protéger ces ressources essentielles contre les menaces sophistiquées tout en continuant à promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Nous adopterons une posture plus délibérée dans le cyberdomaine en renforçant nos défenses et en menant des cyberopérations actives contre d'éventuels adversaires dans le contexte de missions militaires autorisées par le gouvernement. Les cyberopérations seront soumises à toutes les lois nationales applicables, au droit international et aux garde-fous éprouvés tels que les règles d'engagement, le ciblage et les estimations des dommages collatéraux.

Flotte de systèmes télépilotés

Compte tenu de la valeur particulière qu'apportent les systèmes télépilotés, les Forces armées canadiennes effectueront aussi des investissements dans diverses nouvelles capacités destinées à la MRC, à l'AC et à l'ARC. Elles achèteront notamment des systèmes aériens télépilotés.

Fondamentalement, les capacités principales de la MRC, de l'AC et de l'ARC seront modernisées et consolidées grâce à un plan de renouvellement des achats qui est soutenu par un financement stable, constant et transparent. L'objectif est d'assurer la sécurité du Canada et d'offrir à nos marins, à nos soldats et à nos aviateurs les soins et le soutien dont ils ont besoin aussi bien pendant leur période de service que lors de la transition à la vie civile.

313 millions de dollars sur cinq ans Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDeES)

Afin de favoriser l'adoption d'une culture d'innovation à long terme, nous lancerons une nouvelle initiative, Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDeES), qui vise à créer des groupes d'innovateurs du domaine de la défense qui mènent des activités de recherche et développement de pointe dans des secteurs d'importance pour les besoins de défense futurs. L'Équipe de la Défense créera un milieu propice à la concurrence et mettra au défi les innovateurs de trouver des solutions aux problèmes émergents, ce qui permettra aux innovateurs de s'attaquer aux problèmes de leur propre point de vue sans être soumis aux contraintes qui étouffent la créativité. Des investissements dans la recherche et des procédures d'approvisionnement souples permettant au gouvernement de travailler en partenariat avec l'industrie pour concevoir et mettre à l'essai de nouveaux produits favoriseront les nouvelles idées. Il sera ainsi plus facile de répondre aux besoins changeants en matière de capacités et de permettre aux entreprises de saisir de nouvelles occasions d'exportation dans les marchés mondiaux.

Force de réserve de 30 000 membres : capacité à temps plein, service à temps partiel

La présente politique permet à la Force de réserve de se munir d'une capacité à temps plein à l'aide d'un service à temps partiel. La taille de l'effectif de la Force de réserve augmentera de 1 500 personnes pour atteindre un total de 30 000 militaires. De nouveaux rôles opérationnels seront confiés à la Force de réserve, qui s'intégrera davantage à la force totale. Les Forces armées canadiennes établiront également un modèle plus agile qui appuie la transition entre le service à temps plein et le service à temps partiel afin de répondre aux besoins de leurs membres et à ceux de l'institution.

225 millions de dollars pour réduire l'empreinte carbone

Le gouvernement apportera des changements fondamentaux aux activités de défense pour améliorer ses pratiques de gestion et réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Le Canada investira 225 millions de dollars d'ici 2020 dans divers projets d'infrastructure,



dont la démolition de vieux bâtiments à faible valeur opérationnelle, afin de réduire son empreinte carbone. Tous les nouveaux projets de construction et de réfection majeure devront recevoir la certification argent du Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) ou l'équivalent. Le ministère de la Défense nationale visera également la transition d'une partie des parcs de véhicules non militaires vers des modèles hybrides ou électriques d'ici 2020.

Plus de 80 p. 100 des projets d'approvisionnement en matière de défense gérés par la Défense

L'Équipe de la Défense lancera des réformes afin de rationaliser le processus d'approvisionnement. Ces réformes réduiront de moitié les délais d'approbation ministérielle, augmenteront les pouvoirs de passation de marchés afin que 80 p. 100 des contrats d'approvisionnement soient gérés à l'interne, feront en sorte que l'innovation dans l'industrie canadienne de la défense réponde aux besoins d'approvisionnement en matière de défense, augmenteront la transparence avec l'industrie et la population canadienne et augmenteront le nombre d'effectifs chargés de l'approvisionnement.

La prise d'**ACTION** décisive au moyen de capacités militaires efficaces constitue l'objectif ultime de la nouvelle approche du Canada à l'égard de la défense. Le gouvernement du Canada réalise des investissements à long terme dans les Forces armées canadiennes; il s'agit là de l'engagement de fonds d'immobilisations et de l'initiative de modernisation les plus importants depuis des décennies. Les Forces armées canadiennes seront prêtes à renouveler l'engagement ferme du Canada auprès du NORAD et de l'OTAN et à agir dans de multiples théâtres simultanément tout en apportant un appui aux activités de secours aux sinistrés, de recherche et sauvetage et de renforcement des capacités et en augmentant leur contribution aux opérations de paix.

Protection, Sécurité, Engagement répond à l'engagement durable du gouvernement du Canada à défendre le Canada, à travailler avec les États-Unis afin de défendre l'Amérique du Nord, et à être un acteur crédible et engagé à l'échelle internationale. Cette nouvelle vision et cette nouvelle approche amélioreront l'emploi des Forces armées canadiennes ainsi que le soutien et les soins qui leur sont offerts et produiront des résultats pour tous les Canadiens.

MISSIONS PRINCIPALES DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Le gouvernement du Canada peut demander aux Forces armées canadiennes, en tout temps, d'entreprendre des missions pour protéger le Canada et les Canadiens ou maintenir la paix et la stabilité internationales. La présente politique assure que les Forces armées canadiennes seront prêtes à faire ce qui suit :

- Détecter et dissuader les menaces ou les attaques visant le Canada et s'en défendre;
- Détecter et dissuader les menaces et les attaques visant l'Amérique du Nord et s'en défendre en partenariat avec les États-Unis, notamment par l'entremise du NORAD;
- Diriger des efforts de l'OTAN ou de coalitions visant à dissuader et à vaincre des adversaires, y compris des terroristes, à l'appui de la stabilité mondiale ou contribuer des forces à ces efforts;
- Diriger des opérations de paix et des missions de stabilisation internationales avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux ou contribuer à celles-ci;
- Participer au renforcement des capacités à l'appui de la sécurité d'autres pays et de leur capacité d'apporter une contribution à la sécurité à l'étranger;
- Prêter assistance aux autorités civiles et aux organismes d'application de la loi, y compris ceux chargés de la lutte contre le terrorisme, à l'appui de la sécurité nationale et de la sécurité des Canadiens à l'étranger;
- Prêter assistance aux autorités civiles et aux partenaires non gouvernementaux à la suite de catastrophes ou d'urgences majeures survenant au pays ou à l'étranger; et
- Mener des opérations de recherche et sauvetage.

Le processus qui a culminé avec la production du présent document a commencé par une série de consultations qui s'est avérée l'une des plus exhaustives que le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes aient jamais menées. La population canadienne, des spécialistes de la défense, des parlementaires et nos alliés et partenaires partout dans le monde ont fourni des apports substantiels. Les Canadiens ont soumis plus de 20 000 présentations par l'entremise de notre portail de consultation en ligne, alors que les spécialistes et les intervenants de la défense ont participé à neuf tables rondes, notamment des discussions portant sur l'industrie et l'innovation, les perspectives relatives à l'égalité des sexes et les affaires autochtones. Les comités parlementaires de la Chambre des communes et du Sénat ont effectué des études précieuses, et des parlementaires de tous les partis ont organisé des réunions publiques avec des Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Des représentants canadiens de la Défense ont dialogué avec leurs homologues ailleurs dans le monde et échangé sur les pratiques exemplaires. Merci de votre contribution.

La présente politique de défense s'inspire des commentaires qui ont été formulés.

OPÉRATIONS SIMULTANÉES

La présente politique s'assure que les Forces armées canadiennes seront prêtes à faire ce qui suit simultanément :

- Défendre le Canada, notamment en répondant simultanément à plusieurs urgences nationales à l'appui des autorités civiles;
- Respecter leurs obligations auprès du NORAD, notamment au moyen de nouvelles capacités dans certains domaines;
- Respecter leurs engagements auprès des alliés de l'OTAN en vertu de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord; et
- Apporter une contribution à la paix et la stabilité internationales en étant en mesure de mener :
 - Deux déploiements prolongés d'environ 500 à 1 500 militaires, dont un en tant que pays chef de file;
 - Un déploiement à durée limitée (6 à 9 mois) d'environ 500 à 1 500 militaires;
 - Deux déploiements prolongés d'environ 100 à 500 militaires;
 - Deux déploiements à durée limitée (6 à 9 mois) d'environ 100 à 500 militaires;
 - Un déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) comprenant du soutien supplémentaire adaptable; et
 - Une opération d'évacuation de non-combattants comprenant du soutien supplémentaire adaptable.





1 DES GENS ET DES FAMILLES RÉSILIENTS, BIEN SOUTENUS ET REFLÉTANT LA DIVERSITÉ CANADIENNE

Les gens sont la clé de tout ce que font les Forces armées canadiennes pour s'acquitter de leur mandat. Tandis que nous tournons notre regard vers l'avenir et nous augmentons notre effectif afin de répondre aux nouvelles exigences, nous redirigerons aussi nos efforts afin de nous assurer que toute l'Équipe de la Défense reçoit les soins, les services et le soutien dont elle a besoin. Il sera essentiel de le faire pour attirer et maintenir en poste les gens dont nous avons besoin pour assurer la protection, la sécurité et l'engagement du Canada dans le monde. Investir dans nos gens est l'engagement le plus important que nous pouvons prendre.

L'Équipe de la Défense est composée de membres des Forces armées canadiennes et du personnel civil du ministère de la Défense nationale. Cette équipe civilo-militaire intégrée cherche à atteindre les objectifs de la Défense. Les Forces armées canadiennes exécutent des opérations au pays et à l'étranger pour défendre le Canada et les intérêts canadiens tandis que le personnel civil de la Défense exécute un bon nombre de fonctions habilitantes essentielles, dont le renseignement, l'acquisition et la maintenance de l'équipement, le soutien stratégique, juridique et en matière de communications, les services d'infrastructure, les finances, les ressources humaines, la technologie de l'information et la recherche et le développement scientifique. Afin d'atteindre les objectifs ambitieux fixés dans la présente politique, les Forces armées canadiennes augmenteront l'effectif de la Force régulière de 3 500 personnes (pour un total de 71 500 militaires) et celui de la Force de réserve de 1 500 personnes (pour un total de 30 000 militaires), et le ministère de la Défense nationale embauchera 1 150 civils pour appuyer les opérations militaires dans des domaines tels que le renseignement et l'approvisionnement.

Certaines des nouvelles initiatives de cette politique qui visent à appuyer notre personnel, telles que les initiatives en santé mentale et la promotion d'une culture de comportements sains et respectueux au travail, s'appliquent à l'équipe au complet, tandis que d'autres initiatives telles que la transformation fondamentale du soutien à la transition sont propres aux militaires.

PROFESSION DES ARMES

La profession des armes au Canada est composée de militaires qui se consacrent à la défense du Canada et de ses intérêts, en conformité avec les directives du gouvernement du Canada.

La profession des armes se distingue par le concept de service avant soi-même et l'acceptation du concept de responsabilité illimitée.

Ses membres possèdent un ensemble de connaissances et d'habiletés militaires systématiques et spécialisées acquises par l'éducation, l'instruction et l'expérience. Ils appliquent cette expertise de façon compétente et objective dans l'accomplissement de leurs missions.

Les membres de la profession des armes au Canada partagent un ensemble de valeurs et de croyances fondamentales qui se retrouvent dans l'éthos militaire qui les guident dans l'exercice de leurs fonctions et qui leur permettent d'entretenir une relation de confiance privilégiée avec la population canadienne.

Le service militaire est extrêmement valorisant, et les militaires et leurs familles deviennent plus résilients grâce aux défis et possibilités uniques qui surviennent en raison de leur travail. Ils sont mieux capables de combattre le stress, de découvrir et renforcer leurs meilleures qualités et de vivre des vies enrichissantes et épanouissantes, sachant qu'ils servent leur pays, qu'ils sont appréciés et qu'on prendra soin d'eux tout au long de leur service.

Le service militaire pose aussi des défis de manière inhérente. Lors des opérations, le risque de blessures physiques et mentales graves est une réalité. Les longues périodes passées loin des proches peuvent exercer des pressions sur les familles et les relations personnelles. Les Forces armées canadiennes doivent assumer la responsabilité de prendre soin de leurs gens et de les soutenir lorsqu'ils traversent des périodes difficiles.

Donner suite à notre engagement envers nos gens et leurs familles est une obligation sacrée qui exige une vaste série d'initiatives qui couvrent tous les aspects du recrutement, de la direction, de l'instruction et du soin offert à nos marins, à nos soldats et à nos aviateurs ainsi qu'à tous ceux qui les appuient. À mesure qu'évoluent le Canada et sa population, il faut également changer notre approche envers nos gens. Pour nous assurer que nos gens et leurs familles réussissent, nous continuerons d'intégrer des pratiques exemplaires progressives fondées sur des données probantes dans notre approche. Dans l'ensemble, nos actions doivent être soutenues par un esprit de compassion et de responsabilité envers nos militaires et leurs êtres chers.

PERSONNEL CIVIL DE LA DÉFENSE

Le personnel civil de la Défense fait face à des exigences différentes que celles de bon nombre de ses homologues de la fonction publique, et la Défense s'engage à répondre à ses besoins en conséquence.

Travailler au ministère de la Défense nationale comprend la prise de décisions importantes qui peuvent avoir une incidence sur la vie d'autrui, ce qui exerce un stress sur les employés qui est inégalé dans la fonction publique. Le personnel civil de la Défense noue aussi des liens étroits avec ses collègues militaires et peut être très touché par des pertes tragiques dans le cadre d'opérations militaires.

De plus en plus, le personnel civil de la Défense a aussi un rôle de soutien aux opérations. Des conseillers en politique et des gens de métier sont déployés avec les Forces armées canadiennes lors d'opérations expéditionnaires. Ils doivent donc surmonter les mêmes difficultés associées aux absences prolongées loin de la famille et aux stress d'un rythme opérationnel élevé dans des endroits dangereux.



RECRUTEMENT, INSTRUCTION ET MAINTIEN DE L'EFFECTIF

Le succès opérationnel des Forces armées canadiennes commence par un système de recrutement efficace qui mobilise et attire les meilleurs et les plus brillants, qui communique les possibilités et les avantages uniques du service militaire et qui sélectionne et enrôle de manière efficace et efficiente les nouvelles recrues. **Le processus actuel est trop long pour que nous puissions faire concurrence aux autres employeurs du marché du travail canadien qui est très compétitif. De plus, on ne communique pas assez efficacement les nombreuses occasions d'emploi stimulantes et enrichissantes qu'offre le service militaire.** Les Forces armées canadiennes proposent plus d'une centaine de possibilités de carrière, dont plusieurs sont uniques aux forces armées et offrent des occasions de perfectionnement professionnel et personnel que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Le système du personnel des forces armées doit être plus souple et responsable. Il doit mettre sur pied un effectif qualifié capable d'exécuter une grande variété de tâches tout en répondant aux exigences des groupes professionnels essentiels qui font face à des pénuries, tout particulièrement ceux chargés de prendre soin de notre personnel comme les médecins militaires, les dentistes, les pharmaciens et les travailleurs sociaux. Les Forces armées canadiennes doivent aussi attirer des Canadiens possédant les aptitudes et les compétences requises pour réussir dans des domaines hautement techniques comme l'espace et le cyberspace ainsi que pour exploiter et maintenir de l'équipement de plus en plus sophistiqué comme les systèmes télépilotes.

Plus important encore, les Forces armées canadiennes doivent être représentatives de la diversité du pays qu'elles défendent. **Nous avons besoin de forces armées qui ressemblent au Canada.** Plus particulièrement, nous nous sommes engagés à attirer, à recruter et à



PROGRAMMES À L'INTENTION DES CANADIENS AUTOCHTONES

Les Forces armées canadiennes proposent certains programmes uniques en vue d'offrir aux Autochtones une occasion d'en apprendre davantage sur une carrière excitante au sein des Forces armées canadiennes. Que les participants décident de s'enrôler ou non, ces programmes offrent des occasions intéressantes d'acquérir des connaissances et des compétences relativement aux Forces armées canadiennes.

Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones : Il s'agit d'une expérience d'un an en matière d'éducation et de leadership par l'entremise du Collège militaire royal (CMR) du Canada. Dans le cadre de ce programme, les participants sont enrôlés à titre d'élèves-officiers et n'ont pas à payer leurs frais de scolarité ou leurs manuels. Les participants peuvent poursuivre leurs études au CMR en vue d'obtenir un diplôme tout en faisant partie des Forces.

Bold Eagle, Raven, Black Bear : Ces trois programmes d'instruction estivaux combinent le style de vie militaire à la sensibilisation culturelle pour donner un avant-goût de six semaines de l'instruction militaire avec la possibilité (sans l'obligation) de s'enrôler dans les Forces armées canadiennes. L'instruction est fondée sur la qualification de base de la Réserve de l'Armée et touche des sujets comme le maniement des armes, la navigation, les premiers soins, les exercices militaires et la survie. Les trois programmes commencent par un camp culturel animé par des aînés de différentes Premières nations et de différents groupes autochtones pour faciliter le passage de la vie civile à la vie militaire. Ce camp se concentre sur les croyances spirituelles communes.

Programme d'enrôlement des Autochtones des Forces armées canadiennes : Ce programme spécial de trois semaines permet d'acquérir une expérience concrète de l'instruction, des carrières et de la vie militaires, sans l'obligation de s'enrôler dans les Forces. Les participants reçoivent une rémunération et un certificat de réussite militaire à la fin du programme. Le transport, l'hébergement, la nourriture, les vêtements et le matériel sont fournis pour toute la durée du cours pendant que les participants découvrent la longue et fière histoire des Canadiens autochtones dans les forces armées et prennent part à des exercices militaires similaires à l'instruction de base.

maintenir en poste plus de femmes dans l'ensemble des Forces armées canadiennes et à leur offrir des postes aux échelons supérieurs. Les Forces armées canadiennes sont résolues à promouvoir l'égalité entre les sexes et à offrir un environnement de travail où les femmes se sentent accueillies, appuyées et respectées.

Une fois les recrues enrôlées, les Forces armées canadiennes doivent leur fournir une instruction moderne et de premier ordre qui leur donnera de solides bases pour réussir. Les Forces armées canadiennes devront non seulement adapter l'instruction qu'elles offrent en fonction des besoins très techniques d'une force militaire moderne, mais elles devront aussi démontrer aux recrues potentielles qu'elles peuvent obtenir de la formation et des certificats dans des domaines techniques qui répondent aux normes de l'industrie et du secteur privé. Pour ce faire, elles devront notamment poursuivre leur longue tradition d'offrir une gamme complète de programmes d'études militaires dans des établissements réputés comme le Collège militaire royal du Canada, le Collège militaire royal de Saint-Jean et le Collège des Forces canadiennes.

Il est impératif que nous protégeons notre investissement dans l'expertise et les connaissances que possèdent nos gens. La présente politique comprend plusieurs initiatives conçues pour aider les Forces armées canadiennes à maintenir en poste le personnel talentueux qu'elles recrutent.

Les Forces armées canadiennes doivent effectuer l'examen constant de la solde et des avantages sociaux des membres de la Force régulière et de la Force de réserve pour s'assurer que le personnel militaire reçoit une rémunération juste qui correspond au service rendu au Canada. Le régime de rémunération équitable des Forces



ALLÈGEMENT FISCAL POUR LES OPÉRATIONS DE DÉPLOIEMENT

En ce moment, les allègements fiscaux auxquels a droit le personnel militaire participant à un déploiement ne sont pas appliqués de manière uniforme. La prestation vise à reconnaître les sacrifices considérables que consentent les membres des Forces armées canadiennes et leurs familles pour défendre le Canada et ses valeurs lorsqu'ils partent en déploiement dans le monde. Une application plus uniforme de cette prestation haussera le moral et représentera de manière plus équitable le fardeau qu'assument les militaires et leurs familles au service de notre pays.

armées canadiennes va au-delà d'une solde adéquate et comprend toute une gamme d'avantages sociaux, de reconnaissances, de soins et de soutien tout au long de la carrière du militaire. Les Canadiens savent que lorsque nos militaires, femmes et hommes, partent en déploiement, ces derniers et leurs familles consentent des sacrifices énormes pour leur compte. Du moment où ils endossent l'uniforme, les membres des Forces armées canadiennes assument une responsabilité illimitée. Plus particulièrement, lorsque le gouvernement du Canada fait appel aux membres des Forces armées canadiennes pour qu'ils participent à un déploiement ailleurs dans le monde, il est de leur devoir d'y aller. Ainsi, afin que les membres des Forces armées canadiennes soient traités de manière égale et équitable pendant les déploiements, **tous ceux qui participent à une opération internationale nommée³ seront désormais exonérés de payer de l'impôt sur les revenus jusqu'à concurrence d'une somme équivalente le salaire d'un lieutenant-colonel.⁴** Ce changement ne touchera aucunement l'évaluation ni l'octroi des indemnités de difficulté ou de risque auxquelles ont droit les membres des Forces armées canadiennes qui participent à un déploiement à l'étranger.

De plus, les Forces armées canadiennes exploreront aussi la façon d'accroître la souplesse des carrières militaires, notamment en facilitant la transition entre le service militaire à temps plein et celui à temps partiel de façon à préserver de précieuses compétences militaires et permettre des changements dans les choix de carrière.

Les Forces armées canadiennes présenteront également de nouvelles mesures qui permettront à certains militaires qui ne satisfont plus à l'universalité de service – c'est-à-dire, l'exigence que tous les membres



des Forces armées canadiennes doivent être aptes au déploiement – en raison d'une maladie ou d'une blessure subie pendant le service militaire de continuer de servir au cas par cas. Cela permettra de préserver des connaissances et des compétences précieuses dans les Forces armées canadiennes pour satisfaire à des exigences précises.

En résumé, pour demeurer compétitives sur le marché du travail, les Forces armées canadiennes devront adopter des approches administratives et de leadership plus personnalisées et offrir des choix de carrière, la satisfaction au travail et le soutien professionnel nécessaires à leur personnel et à leurs familles pour assurer leur réussite.

NOUVELLES INITIATIVES

Pour assurer l'efficacité du recrutement, de l'instruction et du maintien en poste de ses effectifs, l'Équipe de la Défense devra :

1. Réduire de façon considérable le temps requis pour s'enrôler dans les Forces armées canadiennes en procédant à la réforme de tous les aspects du processus de recrutement militaire.
2. Mettre en œuvre une campagne de recrutement pour promouvoir les occasions de carrière uniques à temps plein et à temps partiel offertes par les Forces armées canadiennes, en plus d'appuyer les principales priorités de recrutement, notamment l'embauche de plus de femmes, l'augmentation de la diversité, l'augmentation des effectifs des groupes professionnels prioritaires et la satisfaction des besoins de la Force de réserve.
3. Rétablir le statut du Collège militaire royal de Saint-Jean en tant qu'établissement ayant les pleins pouvoirs d'attribution des grades afin de bien préparer les leaders des Forces armées canadiennes de la prochaine génération.
4. Augmenter la capacité de l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes en vue d'accueillir une quantité plus grande de recrues qui est associée à une force de taille plus grande.
5. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie complète sur le maintien de l'effectif des Forces armées canadiennes afin de maintenir en poste les militaires faisant preuve de talent en créant un milieu de travail accueillant et sain.
6. Entreprendre un examen exhaustif des conditions de service et des cheminements de carrière afin d'offrir des choix de carrière plus personnalisés et plus flexibles.
7. Moderniser le système des décorations et titres honorifiques des Forces armées canadiennes pour s'assurer que le service des militaires soit reconnu d'une manière plus appropriée et opportune.
8. Mettre en œuvre la toute première stratégie intégrée pour les ressources humaines de façon à équilibrer la répartition optimale des tâches entre les militaires, les civils de la Défense et le secteur privé.
9. Accorder à tous les membres des Forces armées canadiennes qui participent à une opération internationale nommée, quelle qu'elle soit, un revenu exempt d'impôt jusqu'au niveau de rémunération le plus élevé d'un lieutenant-colonel. Cette mesure ne touche aucunement les indemnités de difficulté, de risque ou d'opération prévues dans les Directives sur le service militaire à l'étranger (DSME), dont le versement se poursuivra. Cette initiative est rétroactive à janvier 2017.

³ Le chef d'état-major de la défense a l'autorité pour désigner les opérations nommées.

⁴ Cette mesure, qui s'applique aussi aux forces policières, prendra effet rétroactivement à partir du 1^{er} janvier 2017. Ce changement exige qu'une modification soit apportée à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Un avis a déjà été émis à cet effet.

TIRER PROFIT DE LA DIVERSITÉ DU CANADA

Les Forces armées canadiennes se sont engagées à faire preuve de leadership en ce qui a trait aux idéaux canadiens de diversité, de respect et d'inclusion, notamment en visant l'égalité entre les sexes et la création d'un effectif qui tirera profit de la diversité de la société canadienne. La population canadienne, unique, diversifiée et multi-culturelle, constitue une des plus grandes forces de notre pays. Bien que des progrès aient été réalisés en ce qui a trait à la diversité, à l'inclusion et à l'égalité entre les sexes, nous pouvons en faire bien plus pour refléter la force et la diversité de la population que nous servons, tant dans l'effectif militaire que civil.

Nous sommes pleinement déterminés à mettre en œuvre notre stratégie et son plan d'action exhaustifs en matière de diversité, qui feront la promotion d'une culture institutionnelle favorisant la diversité et l'inclusion. Il s'agira notamment de renforcer la diversité dans l'identité des Forces armées canadiennes et dans notre doctrine, de moderniser la gestion des carrières et de toutes les politiques de manière à favoriser la diversité et l'inclusion et de mener des recherches ciblées pour mieux comprendre la diversité au sein du ministère de la Défense nationale.

Le fait de faire pleinement place à la diversité permettra d'améliorer l'efficacité opérationnelle militaire en mettant à profit toutes les forces de la population canadienne. En mettant sur pied une Équipe de la Défense composée d'hommes et de femmes de tous âges ayant de nouvelles perspectives, une plus vaste gamme de caractéristiques culturelles et linguistiques et autres qualités uniques, nous contribuerons directement aux efforts visant à acquérir une meilleure compréhension de notre monde, qui est de plus en plus complexe, et à relever efficacement les défis qu'il présente.

Les initiatives en matière de diversité et d'inclusion soutiennent également un bon nombre de nos objectifs relativement aux membres du personnel, ce qui comprend la création d'un environnement de travail positif et le soutien de leur santé et de leur bien-être globaux.



LES FEMMES DANS LES FORCES ARMÉES CANADIENNES :

Actuellement, 15 p. 100 des membres des Forces armées canadiennes sont des femmes. La moyenne de l'OTAN est de 11 p. 100. Les Forces armées canadiennes se sont engagées à augmenter de 1 p. 100 par année la représentation des femmes dans les forces armées dans le but d'atteindre 25 p. 100 dans 10 ans. Cela permettra non seulement de contribuer à un changement de culture positif dans les Forces armées canadiennes, mais aussi d'augmenter l'efficacité opérationnelle globale.

NOUVELLES INITIATIVES

Afin de tirer pleinement profit de la diversité du Canada, l'Équipe de la Défense devra :

10. Faire la promotion de la diversité et de l'inclusion à titre de valeur institutionnelle primordiale dans l'ensemble de l'Équipe de la Défense.
11. Nommer un champion en matière de diversité qui surveillera la mise en œuvre de tous les aspects de la stratégie et du plan d'action en matière de diversité, y compris de la formation obligatoire sur la diversité à toutes les étapes du perfectionnement professionnel.
12. Utiliser l'outil Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour toutes les activités de défense dans l'ensemble des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale, de la conception et la mise en œuvre de programmes et de services soutenant notre personnel à l'acquisition d'équipement et à la planification opérationnelle.
13. Mettre l'accent sur le recrutement et le maintien en poste de membres de groupes sous-représentés au sein des Forces armées canadiennes, ce qui comprend, sans s'y limiter, les femmes, les Autochtones et les membres des minorités visibles.
14. Aspirer à jouer un rôle de leader dans l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les forces armées en augmentant la proportion des femmes de 1 p. 100 par année au cours des 10 prochaines années pour atteindre 25 p. 100 de l'ensemble des forces.





ACS

ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES PLUS

ACS+ est un outil analytique utilisé pour évaluer les répercussions possibles des politiques, des programmes, des services et des autres initiatives sur divers groupes de personnes en tenant compte du genre et d'une gamme d'autres facteurs identitaires. Il s'agit d'un outil essentiel dans le processus de prise de décisions et il est reconnu comme une compétence vitale en soutien à l'élaboration de programmes et de politiques efficaces pour la population canadienne. Il donne aux responsables fédéraux les moyens de continuellement améliorer leur travail et d'obtenir de meilleurs résultats pour la population canadienne en répondant mieux à des besoins et à des circonstances spécifiques.

L'Équipe de la Défense s'est engagée pleinement à utiliser ACS+ dans l'élaboration et la mise en œuvre d'opérations, de politiques et de programmes de la Défense et s'est servie de cet outil comme composante intégrale de l'analyse pour l'élaboration de la présente politique de défense.

D'abord et avant tout, l'Équipe de la Défense appliquera les principes d'ACS+ à sa gamme complète de programmes et de services liés au recrutement ainsi qu'au soutien et aux soins offerts aux membres des Forces armées canadiennes. Cela sera essentiel pour veiller à ce que l'Équipe de la Défense puisse répondre aux besoins de son effectif diversifié et multiculturel à l'échelle du Canada.

L'instruction et l'éducation sont au centre de l'engagement de l'Équipe de la Défense envers ACS+ comme moyen de faire progresser l'égalité entre les sexes au Canada. De nouveaux programmes et de nouveaux cours sont en voie de mise en œuvre à tous les échelons de l'Équipe de la Défense pour veiller à ce que ces connaissances et ces outils primordiaux soient incorporés sur une base quotidienne.

L'Équipe de la Défense exigera que ses membres suivent une formation sur ACS+ et que toutes les politiques visant le personnel militaire soient examinées sous l'angle d'ACS+ et mises à jour au besoin.

L'Équipe de la Défense reconnaît également que les conflits, les catastrophes naturelles et les crises humanitaires touchent tout le monde différemment. L'Équipe intègre donc ACS+ à la planification et à la conduite d'opérations dans le but d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de répondre aux besoins des personnes touchées de façon disproportionnée par les conflits et les crises. Cela comprend la création de postes de conseillers en matière d'égalité des sexes qui donneront des conseils en la matière relativement à la planification opérationnelle et à la doctrine et la mise de l'avant des valeurs de diversité, d'inclusion et d'égalité des sexes lors du travail avec d'autres pays. Le travail en vue de mettre en œuvre le programme sur les femmes, la paix et la sécurité défini dans la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et des résolutions connexes subséquentes constituera un aspect important de l'engagement militaire international du Canada, dont notre engagement renouvelé à l'égard des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.



LA SANTÉ GLOBALE ET DES SOINS POUR NOS GENS

L'Équipe de la Défense doit voir à répondre de manière appropriée aux besoins des personnes qui la composent – les militaires, leurs familles et les civils de la Défense, car ils sont au cœur de tout ce que nous faisons.

Cette obligation signifie pour les Forces armées canadiennes que les militaires et leurs familles sont bien soutenus dès le moment de leur enrôlement, tout au long de leur carrière et lors de leur retour à la vie civile. Il s'agit également de garder une porte ouverte pour les anciens combattants qui souhaitent travailler de nouveau dans les Forces armées canadiennes ou qui plus tard ont besoin d'aide et de soutien. Certes, tout cela est important pour la mise en place d'une organisation forte et agile, mais les Forces armées canadiennes ont également le devoir moral fondamental de prendre soin de ceux et celles qui ont accepté une responsabilité illimitée au service de leurs compatriotes.

Nous nous sommes engagés à fournir un service et un soutien plus flexibles et adaptés aux circonstances et aux besoins uniques de chaque militaire. Les besoins des militaires et des membres de leurs familles évoluent au fil de leur carrière, et les services et le soutien desquels ils dépendent doivent également le faire. Pour assurer le succès, le gouvernement du Canada doit être moins craintif et offrir des soins tout en étant beaucoup plus transparent et ouvert dans ses communications. Nous nous départirons des solutions universelles pour nous tourner vers des services davantage axés sur les gens, empreints de compassion, fiables et exhaustifs.

Cette nouvelle stratégie favorisera également une approche plus globale en matière de soins, baptisée « Santé et bien-être globaux ». Cette approche tient compte du bien-être psychologique en milieu de travail, de l'environnement de travail physique et de la santé

personnelle, notamment des aspects physiques, mentaux, spirituels et familiaux de la vie des militaires. Le bien-être des membres actuels et passés des Forces armées canadiennes et de leurs familles dépend de la santé dans toutes ces sphères.

Pour offrir du soutien, des soins et des services appropriés en vue d'assurer la santé et le bien-être globaux des membres des Forces armées canadiennes, nous investirons **198,2 millions de dollars** pendant la durée de cette politique dans le but de mettre en œuvre la stratégie Santé et bien-être globaux. Celle-ci élargira la gamme des soins au-delà du modèle traditionnel des soins de santé pour inclure la prévention, le traitement et le soutien. Elle offrira aussi une gamme plus vaste de services et de programmes en soutien à la santé et au bien-être. Notons que la stratégie comprend des initiatives clés visant à :

- soutenir la santé et la résilience;
- promouvoir une culture de comportements sains; et
- soutenir les familles des militaires.

Les Forces armées canadiennes continueront également d'offrir une gamme complète de services de santé physique sûrs et de grande qualité par l'entremise d'un système bien régi de soins de santé qui atteint ou dépasse les normes canadiennes, que ce soit en garnison ou pendant les opérations.

La santé mentale et le bien-être en milieu de travail des civils de la défense sont également essentiels au succès des Forces armées canadiennes compte tenu de l'important rôle que ceux-ci jouent au sein d'une Équipe de la Défense civilo-militaire intégrée. Ces civils font face à des situations associées à leur statut de professionnels de la défense qui n'existent nulle part ailleurs dans la fonction publique. Nous nous sommes engagés à fournir aux employés civils un milieu de travail sain et positif, du soutien en matière de santé mentale et d'autres types de soutiens dont ils ont besoin.





SOUTENIR LA SANTÉ ET LA RÉSILIENCE

Servir dans les Forces armées canadiennes est extrêmement gratifiant, mais le service militaire est très exigeant et impose des stress particuliers, qui peuvent avoir des répercussions profondes sur tous les aspects de la santé. Ces répercussions vont des traumatismes psychologiques pouvant survenir lors de déploiements aux tensions que les déménagements fréquents peuvent créer chez les militaires et leurs familles ainsi que dans les domaines des relations personnelles, des finances et des réseaux sociaux.

En comparaison au reste de la population canadienne, les militaires souffrent en plus grand nombre de dépressions et du trouble de stress post-traumatique. Au cours des dernières années, une tendance à la hausse inquiétante du taux de suicide est apparue. Le suicide comprend généralement un élément de maladie mentale et d'autres facteurs de stress qui peuvent être aggravés par les exigences du service militaire, particulièrement si les mécanismes de soutien et les services nécessaires ne sont pas demandés ou en place.

La santé mentale et le suicide sont des enjeux complexes qui n'ont pas de solutions simples. Toutefois, nous sommes résolus à continuellement améliorer notre approche et à fournir les meilleurs soins et le meilleur soutien qui soient. La santé mentale est un aspect critique de la santé globale. Dans ce but, nous allons employer des pratiques et des technologies modernes et fondées sur les preuves, et nous allons nouer des relations de coopération avec des chefs de file mondiaux dans le domaine de la santé mentale afin de continuer à améliorer les soins et à accroître nos connaissances et notre expertise dans le domaine. Nous devons tout particulièrement faire mieux en ce qui concerne les soins et les traitements que nous offrons à nos militaires qui sont atteints de blessures graves liées à la réaction de stress qui peuvent aller du stress de combat léger au trouble de stress post-traumatique.

Les membres des Forces armées canadiennes peuvent également souffrir de blessures de stress opérationnel. Utilisé pour décrire toute difficulté psychologique persistante éprouvée à la suite de l'exécution

de tâches opérationnelles dans les Forces armées canadiennes, ce terme comprend un vaste éventail de problèmes, dont les troubles d'anxiété, la dépression et le trouble de stress post-traumatique ainsi que d'autres troubles moins graves qui perturbent néanmoins la vie de tous les jours. Les blessures de stress opérationnel sont des troubles psychiatriques complexes, dont bon nombre ne sont pas bien compris. Puisqu'il en est ainsi, les Forces armées canadiennes offrent divers programmes et services axés sur la prévention et le traitement des problèmes de santé mentale, et elles disposent de sept centres de soutien pour trauma et stress opérationnels au Canada qui offrent des traitements médicaux fondés sur des données probantes pour les blessures de stress opérationnel.

Les Forces armées canadiennes ont fait beaucoup de progrès quant au changement des attitudes internes par rapport à ces blessures, notamment en réduisant la stigmatisation et le stress professionnels qui empêchaient les gens de déclarer leurs problèmes. Or, il y a encore beaucoup de pain sur la planche. Il faut prendre soin de ceux qui sont en service actuellement ainsi que de ceux qui ont servi par le passé et qui éprouvent de la difficulté à répondre aux exigences de la vie civile.

Du soutien et des services efficaces aideront les Forces armées canadiennes à être plus résilientes devant les difficultés et à augmenter la préparation opérationnelle. Nous sommes déterminés à moderniser le système de santé des Forces armées canadiennes, à supprimer les obstacles aux soins, à éliminer la stigmatisation associée au recours à l'aide, et à voir à ce que tous les outils nécessaires soient en place pour déterminer et fournir les soins appropriés aux personnes qui en ont besoin.

NOUVELLES INITIATIVES

Pour améliorer la résilience et la santé de ses membres, les Forces armées canadiennes devront :

15. Améliorer le système de santé des Forces armées canadiennes de manière à ce qu'il réponde aux besoins uniques des militaires en leur offrant des soins efficaces, qu'ils soient en service au Canada ou à l'étranger. Cette mesure comprend également l'augmentation des effectifs des Services de santé de 200 personnes.
16. Mettre en œuvre une Stratégie conjointe de prévention du suicide, au ministère de la Défense nationale et à Anciens Combattants Canada, pour laquelle nous embaucherons de nouveaux professionnels de la santé mentale et mettrons en œuvre un cadre conjoint axé sur la prévention du suicide dans l'ensemble de la communauté des militaires et des anciens combattants.
17. Supprimer les obstacles aux soins, y compris par la création d'un milieu exempt de préjugés dans lequel les militaires sont encouragés à faire part de leurs préoccupations en matière de santé de quelque nature que ce soit et à demander de l'aide appropriée quand ils en ont besoin.

PROMOUVOIR UNE CULTURE AXÉE SUR LE LEADERSHIP, LE RESPECT ET L'HONNEUR

Les Forces armées canadiennes sont déterminées à offrir un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination. En plus d'une gamme d'initiatives axées sur l'égalité entre les sexes, la diversité et l'inclusion, et de la stratégie Santé et bien-être globaux, nous continuerons à mettre en œuvre toutes les recommandations du rapport Deschamps sur les comportements sexuels inappropriés au sein des forces armées. De plus, nous poursuivrons d'autres programmes en matière d'éthique de la Défense et de leadership ainsi que des autres initiatives liées à l'inclusion, à la diversité et au respect.

AMÉLIORATION DES ENQUÊTES ET DES POURSUITES LIÉES AUX INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL

Les Forces armées canadiennes se sont engagées à améliorer la manière dont elles mènent les enquêtes et les poursuites liées aux infractions sexuelles et ont mis en œuvre plusieurs initiatives dans ce but, notamment :

- La création, au sein de la Police militaire, d'équipes d'intervention en cas d'infraction sexuelle. Les membres de ces équipes reçoivent une formation spécialisée portant sur l'enquête des crimes d'ordre sexuel, qui comprend les toutes dernières techniques d'enquête et d'entrevue;
- Une formation plus approfondie pour la Police militaire afin d'aider à répondre aux besoins des victimes et des survivants d'agressions sexuelles tout en recueillant les preuves nécessaires;
- Des mesures pour faire en sorte que l'information sensible recueillie dans le cadre des enquêtes soit protégée de toute divulgation inutile afin de donner aux victimes et aux survivants d'agressions sexuelles la confiance nécessaire pour signaler ces comportements;
- De nouvelles directives du Directeur des poursuites militaires à l'intention des procureurs militaires afin d'aider à réduire les traumatismes chez les victimes et les survivants d'agressions sexuelles pendant les procédures judiciaires et de faire en sorte qu'ils soient traités avec la délicatesse qui s'impose; et
- De la formation continue pour les procureurs pour les aider à mieux traiter les infractions sexuelles conformément aux pratiques exemplaires.

Les Forces armées canadiennes sont résolues à enquêter sur ces crimes graves et à poursuivre les contrevenants en justice, et elles continueront d'explorer d'autres initiatives pour améliorer leur capacité d'appuyer les victimes et les survivants d'agressions sexuelles et de traduire les contrevenants en justice.

Les progrès réalisés jusqu'ici dans la mise en œuvre des recommandations du rapport Deschamps démontrent clairement l'engagement des Forces armées canadiennes envers l'élimination et la prévention des comportements sexuels dommageables et inappropriés, ainsi que les infractions d'ordre sexuel dans leurs rangs. Cet engagement a commencé par la reconnaissance sans équivoque, par les dirigeants militaires supérieurs, que les comportements sexuels inappropriés constituent un problème grave et inacceptable au sein des Forces armées canadiennes. Cette politique réaffirme notre engagement à trouver des solutions qui se traduiront par un changement de culture positif et durable.

Un changement de culture positif exige un engagement à promouvoir le respect de tous les militaires en tant que participants égaux à la collectivité des Forces armées canadiennes. Jusqu'à ce que ce changement de culture soit pleinement réalisé, la priorité demeurera l'offre de meilleurs soins aux victimes et aux survivants, au moyen d'un soutien adapté et individualisé. Le Centre d'intervention en matière d'inconduite sexuelle a été mis sur pied, et il est le tout premier centre de soutien indépendant à l'intention des membres des Forces armées canadiennes. Il offre aux victimes des options pour obtenir de l'information et du soutien de façon confidentielle. Les ressources à l'échelle des Forces armées canadiennes, des services de santé aux aumôniers, en passant par l'Ombudsman, les dirigeants supérieurs, la Police militaire et le système de justice militaire, ont également été améliorées et d'autres améliorations suivront.

Pour veiller à ce que les résultats escomptés soient obtenus, des mécanismes de suivi et de mesure ont été mis en place. L'Équipe de la Défense fait le point régulièrement sur ses progrès dans le traitement de cette question importante. Des modifications seront apportées si nécessaire pour veiller à ce que le changement de culture positif attendu ait lieu.



OPÉRATION HONOUR : INSTITUTIONNALISER LE CHANGEMENT DE CULTURE

En mars 2015, la juge Marie Deschamps a publié les conclusions de son examen externe des politiques, des procédures et des programmes des Forces armées canadiennes relativement aux agressions et au harcèlement sexuels, y compris l'efficacité de la mise en œuvre actuelle de ces politiques. La juge Deschamps a présenté dans son rapport 10 recommandations, que le chef d'état-major de la défense a acceptées sans réserve, et dont la mise en œuvre a été institutionnalisée dans toute l'Équipe de la Défense dans le cadre de l'opération HONOUR.

L'opération HONOUR constitue la mission des Forces armées canadiennes visant à éliminer les comportements sexuels dommageables et inappropriés dans ses rangs. Cette opération est fondée sur les principes suivants :

- Chaque femme et chaque homme qui sert son pays mérite d'être traité avec dignité et respect – rien de moins n'est acceptable; et
- Toute attitude ou tout comportement minant la camaraderie, la cohésion et la confiance des militaires actifs menace la réussite opérationnelle à long terme des Forces armées canadiennes.

L'opération HONOUR vise à mettre en œuvre le changement de culture positif décrit par la juge Deschamps par l'entremise de quatre lignes d'effort :

- *Comprendre* la question des comportements sexuels dommageables et inappropriés;
- *Répondre* aux incidents de façon plus décisive;
- *Soutenir* les victimes de façon plus efficace; et
- *Prévenir* les incidents.



NOUVELLES INITIATIVES

Pour éliminer les comportements dommageables et veiller à la mise en place d'un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination, l'Équipe de la Défense devra :

18. Assurer la mise en œuvre complète des 10 recommandations du rapport Deschamps par l'entremise de l'opération HONOUR.
19. Fournir une gamme complète de services de soutien aux victimes et aux survivants pour les membres des Forces armées canadiennes.
20. Traiter les plaintes de harcèlement sexuel d'une manière claire et en temps opportun par la simplification des procédures officielles de plaintes.
21. Communiquer ouvertement et de façon transparente les progrès réalisés dans la résolution de ce problème important à la fois aux membres des Forces armées canadiennes et à la population canadienne.

SOUTENIR LES FAMILLES DES MILITAIRES

Les familles sont la force derrière l'uniforme. Les membres des familles des militaires partagent le stress et la tension qui proviennent des opérations de déploiement dangereuses et des longues séparations qui en découlent. Les familles font également d'importants sacrifices et affrontent les difficultés associées aux déménagements fréquents comme d'avoir à se trouver un nouveau médecin de famille ou une garderie, à transférer les enfants d'une école à une autre ou d'un système scolaire à un autre, à rétablir les autorisations d'exercer et à subir les inconvénients que présente le besoin de refaire les permis de conduire et les immatriculations de véhicules lorsque l'on change de province. Elles doivent également composer avec l'instabilité financière qu'entraînent ces déménagements fréquents, que ce soit à cause de la perte d'un emploi, des systèmes fiscaux différents ou des changements aux indemnités de vie chère.

Les familles constituent la plus grande source de soutien pour les membres des Forces armées canadiennes et elles sont essentielles au succès de nos forces armées. Elles apportent une contribution incroyable à l'efficacité opérationnelle des Forces et doivent avoir accès au soutien et aux services qu'elles méritent, pour composer avec les défis et les stress propres à la vie militaire familiale. L'adoption d'un plan global pour les familles des militaires permettra de réduire considérablement les perturbations liées aux déménagements fréquents.

Les Forces armées canadiennes sont déterminées à améliorer le soutien qu'elles offrent aux familles des militaires, y compris au moyen de services de première ligne offerts par les centres de ressources pour les familles des militaires.



NOUVELLES INITIATIVES

Pour améliorer les services et le soutien offerts aux membres des familles des militaires, l'Équipe de la Défense devra :

22. Créer des équipes dans les escadres et les bases à l'échelle du Canada, en partenariat avec les Centres de ressources pour les familles des militaires, pour prévenir la violence sexospécifique et intervenir.
23. Améliorer l'accès aux services psychologiques par l'intermédiaire de travailleurs sociaux et d'aiguillages vers des programmes et des services communautaires.
24. Élaborer un plan global pour les familles des militaires afin de stabiliser davantage la vie familiale des membres des Forces armées canadiennes et de leurs familles qui sont tenus d'effectuer fréquemment des déménagements. Il s'agira notamment de :
 - Fournir six millions de dollars additionnels par année pour moderniser les programmes de soutien aux familles des militaires, tels que les Centres de ressources pour les familles des militaires, en vue d'offrir un meilleur soutien aux familles lorsque les militaires sont en mission ou lorsqu'ils s'absentent.
 - Mettre en place une expertise de la relocalisation pour aider les familles des militaires à faire appel aux services dont ils ont besoin dans la nouvelle communauté.
 - Travailler avec des partenaires fédéraux, provinciaux et du secteur privé pour améliorer la coordination des services entre les provinces dans le but d'alléger le fardeau des déménagements.





RÉINVENTER LA TRANSITION

La vie comme membre des Forces armées canadiennes en est une de transitions constantes, du jour où une personne passe la porte du centre de recrutement, jusqu'au jour où elle quitte l'uniforme et au-delà. Pendant leur carrière, les militaires occuperont différents emplois, seront affectés à diverses bases partout au pays, participeront à des exercices d'entraînement, et prendront part à des déploiements au pays et à l'étranger. Mettre le « service avant soi » – l'éthos des Forces armées canadiennes – exige des changements fréquents dans leurs vies, qui peuvent causer un stress important aux militaires et à leurs familles. Ce stress est particulièrement grand pour ceux qui sont atteints d'une blessure ou d'une maladie qui les empêche de retourner au service actif. C'est pourquoi, lorsque vient le temps pour nos militaires de faire la transition à la vie civile, nous devons travailler avec Anciens Combattants Canada pour leur fournir les meilleurs soins et le meilleur soutien qui soient.

Alors que les recrues reçoivent beaucoup d'attention individuelle pendant leur instruction pour devenir des marins, des soldats ou des aviateurs, la même approche n'existe pas pour les membres qui partent à la retraite. La présente politique vise à corriger cette situation non seulement parce que c'est la bonne chose à faire, mais aussi parce que prendre soin de ses membres est un élément essentiel pour faire en sorte que nous puissions attirer et maintenir en poste les meilleurs et les plus brillants.

Cette politique réinvente la façon dont nous abordons la transition. Nous allons veiller à ce que les membres reçoivent le soutien professionnel, adapté et individualisé dont ils ont besoin pour effectuer la transition. Ce soutien allégera leur adaptation et leur permettra de continuer à mener une vie productive et utile.

Pour fournir le soutien professionnel et individuel à tous ses membres, y compris à ceux qui font la transition à la vie civile, les Forces armées canadiennes rétabliront un service d'administration du personnel composé d'experts dans la gestion des ressources humaines militaires. Un nouveau Groupe de transition des Forces armées canadiennes, commandé par un officier général, sera établi. Tous les militaires pourront utiliser les services de ce groupe, dans lequel le personnel professionnel veillera à ce que toutes les formalités administratives d'avant la libération et de pension soient terminées et que les indemnités soient en place avant le début de la transition. Ce groupe veillera également à ce que les retraités soient au courant des programmes de réorientation professionnelle offerts par l'Équipe de la Défense et Anciens Combattants Canada ou par des fournisseurs tiers (counselling de carrière individuel, services de réadaptation professionnelle, de recherche d'emploi et de placement ou de culture financière) ou qu'ils s'y inscrivent.

Tous les membres qui prennent leur retraite ont besoin de soutien pendant la transition, mais ce besoin est plus prononcé pour les personnes blessées ou malades. Le Groupe de transition des Forces armées canadiennes s'occupera des personnes blessées ou malades pour qu'elles reprennent le service actif. Pour les personnes qui ne peuvent plus porter l'uniforme, le Groupe de transition leur offrira du soutien personnalisé, axé sur leur situation ou leurs besoins uniques. Ce soutien est essentiel au bien-être de notre personnel.

Pendant que nous travaillons avec les personnes qui quittent la vie militaire, nous sommes soucieux de collaborer avec Anciens Combattants Canada pour combler tous les écarts qui restent entre le soutien et les services offerts par nos organisations respectives pour faire en sorte que nos militaires continuent de recevoir sans interruption les soins dont ils ont besoin et qu'ils ont mérités. Le départ des Forces armées canadiennes représente un grand bouleversement et peut entraîner du stress pour les militaires et leurs familles. En collaboration avec les militaires et leurs familles, le personnel professionnel du Groupe de transition des Forces armées canadiennes veillera à ce qu'ils soient prêts aux changements à venir.



NOUVELLES INITIATIVES

Pour mieux répondre aux besoins des membres blessés et malades, et de ceux qui partent à la retraite, l'Équipe de la Défense devra :

25. Établir un service d'administration du personnel composé d'experts en gestion des ressources humaines militaires et en administration du personnel dans le but de centraliser et d'améliorer les services de ressources humaines militaires pour tous les membres des Forces armées canadiennes.
26. Affecter à l'appui des services de transition une partie des effectifs supplémentaires accordés aux Services de santé.
27. Mettre sur pied un nouveau Groupe de transition des Forces armées canadiennes qui fournira le soutien à tous les militaires pour une transition sans heurts à la vie civile. Ce groupe, commandé par un officier général et composé d'experts en ressources humaines et en administration du personnel, comptera environ 1 200 membres, parmi lesquels figureront du personnel spécialisé et des militaires blessés ou malades qui se préparent à reprendre le service actif ou à faire la transition vers la vie civile. Il fournira du soutien personnalisé pleinement engagé pour aider à la transition de tous les membres des Forces armées canadiennes, et plus particulièrement les personnes malades ou blessées, y compris celles qui souffrent de blessures de stress graves ou psychologiques.
28. Voir à ce que toutes les indemnités sont en place avant qu'un militaire effectue la transition vers la vie civile.



2 INVESTISSEMENTS À LONG TERME VISANT L'AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DES FORCES ARMÉES CANADIENNES À L'APPUI DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

L'ampleur de nos réinvestissements dans les Forces armées canadiennes est de taille. Il s'agit d'un investissement à long terme ayant pour objet de moderniser, de renouveler et de restaurer cette institution nationale essentielle et de fournir à nos militaires, femmes et hommes, les outils modernes dont ils ont besoin pour réussir les opérations auxquelles ils participent et revenir au pays en toute sécurité.

De par leur courage, leur compétence, leur compassion et leur esprit humanitaire, nos marins, nos soldats et nos aviateurs incarnent l'essence même de ce que signifie d'être Canadien. Ils sont les porte-étendards de notre pays, tant à l'étranger dans le cadre du soutien de la paix et de la sécurité, qu'au pays lorsqu'ils interviennent à la suite d'une catastrophe naturelle. Ils assument les fardeaux étroitement liés que sont notre protection, la promotion de nos valeurs et la contribution pour bâtir un monde meilleur.

Pour toutes ces raisons, les Canadiens souhaitent que leurs forces armées soient agiles, hautement compétentes, superbement équipées, capables et professionnelles. Cette politique fait de ce souhait une réalité. Afin que les Forces armées canadiennes aient les gens et les capacités nécessaires, le gouvernement du Canada est déterminé à investir plus qu'il ne l'a fait depuis des décennies pour moderniser la défense. Cette politique contient un plan détaillé et accompagné de fonds à investir dans les nouveaux domaines clés, et pour remplacer par la même occasion les capacités fondamentales de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne et de l'Aviation royale canadienne.

L'effectif des Forces armées canadiennes augmentera de 3 500 personnes pour atteindre 71 500 membres. Cette augmentation nous permettra de développer nos capacités dans des secteurs importants tels que l'espace et le cyberspace, le renseignement et le ciblage, ainsi que l'appui à la santé et au bien-être du personnel militaire. Ces investissements procureront la souplesse nécessaire pour permettre aux Forces armées canadiennes d'exercer ses activités dans la gamme des conflits, de rendre l'interopérabilité possible avec les alliés du Canada et de conserver un avantage opérationnel sur les menaces d'aujourd'hui et de demain.

Les investissements pour l'équipement et le matériel nécessaires à la prise en charge de la force future du Canada seront comparables à l'investissement considérable dans le personnel. La Marine royale canadienne fera l'acquisition de 15 navires de combat de surface canadiens pour remplacer les frégates actuelles et les destroyers retirés du service. La présente politique assure le financement complet des 15 navires; cette acquisition sera l'une des plus importantes dans l'histoire de la construction navale au Canada et constitue un élément important de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN).

L'Armée canadienne fera l'objet d'un remplacement d'une bonne partie de son équipement de combat terrestre et de ses parcs de véhicules vieillissants et modernisera ses systèmes de commandement et de contrôle. De plus, l'Armée canadienne augmentera la capacité de ses forces légères, ce qui lui permettra d'être plus adaptable dans les théâtres d'opérations complexes.



L'Aviation royale canadienne fera l'acquisition de 88 futurs avions de chasse pour renforcer la souveraineté du Canada et respecter les engagements du Canada à l'égard du NORAD et de l'OTAN et remplacera de nombreuses flottes aériennes existantes comme les CP-140 Aurora pour la lutte anti-sous-marine et les aéronefs de surveillance.

Enfin, le Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) élargira sa capacité opérationnelle et investira dans des capacités qui permettront aux forces spéciales agiles et rapidement déployables du Canada d'offrir leurs habiletés uniques au pays et à l'étranger. Outre ces principaux investissements, la politique de défense recense un certain nombre de domaines de capacité dans la Force de réserve qui seront aussi financés.

Les Forces armées canadiennes ont fait des pas de géant au cours des dernières années pour améliorer l'intégration globale des capacités militaires du Canada, ainsi que l'interaction avec d'autres ministères du gouvernement pour assurer la sécurité et la défense du Canada. Les Forces armées canadiennes tireront parti des caractéristiques uniques des forces navales, terrestres et aériennes et des forces d'opérations spéciales, et les intégreront davantage pour assurer une supériorité militaire continue au Canada et à ses alliés. L'intégration continue de l'entraînement et du matériel de la Première réserve avec la Force régulière a aussi contribué dans une large mesure aux opérations des Forces armées canadiennes. À mesure que nos capacités évoluent, les habiletés propres à la Force de réserve généreront des capacités à temps plein provenant d'un service à temps partiel.

STRATÉGIE NATIONALE DE CONSTRUCTION NAVALE

La Stratégie nationale de construction navale est un projet à long terme de renouvellement de la flotte fédérale de navires de combat et de navires non destinés au combat du Canada. Des partenariats ont été formés avec deux chantiers navals canadiens pour livrer les navires plus que nécessaires à la Marine royale canadienne et à la Garde côtière canadienne. Cette stratégie fournit des avantages et des emplois aux Canadiens et permet de rebâtir l'industrie du pays.



MARINE ROYALE CANADIENNE

Les forces navales mettent à la disposition du Canada un moyen souple et adapté pour réagir à un vaste éventail de situations maritimes et elles sont un instrument de puissance nationale sur la scène internationale. Le Canada possède un vaste domaine maritime – le pays a le littoral le plus long au monde, le deuxième plateau continental en terme de superficie et la cinquième zone économique exclusive sur la planète. Les forces navales doivent donc être conçues et structurées pour poursuivre des opérations dans des conditions océaniques qui sont parmi les plus extrêmes. De plus, puisque la prospérité du Canada repose en grande partie sur le maintien d'un libre accès aux eaux internationales pour les échanges et le commerce, le Canada exige une Marine organisée et d'un calibre lui permettant de projeter sa puissance avec rapidité et efficacité loin des côtes canadiennes.

Cette marine océanique requiert un mélange équilibré de plateformes, y compris des sous-marins, des bâtiments de guerre de surface, des bâtiments de soutien et des patrouilleurs, en nombres suffisants pour répondre à nos besoins à l'échelon national et international. Une flotte organisée de manière à pouvoir déployer et soutenir deux groupes opérationnels navals pouvant compter chacun jusqu'à quatre navires de combat et un navire de soutien interarmées fournit au Canada une contribution adéquate pour toutes les missions internationales, tout en garantissant la capacité de surveiller notre propre territoire maritime et de contribuer à la sécurité de l'Amérique du Nord. La capacité de la Marine royale canadienne d'établir une présence continue, d'être autonome en mer, de recentrer rapidement son attention d'un type de mission à un autre et de prohiber les menaces loin de notre territoire national et de nos régions peuplées représente un élément essentiel pour la prospérité, la sécurité et la défense du Canada.

La souplesse de la Marine royale canadienne, sa capacité de manœuvrer partout dans le monde et sa résistance lui permettent de connaître le succès dans toute une gamme de missions : opérations de combat, assistance humanitaire rapide et secours hâtif aux sinistrés dans le besoin, diplomatie militaire et collaboration quotidienne avec d'autres ministères et organismes du gouvernement en appui à la défense et à la sécurité à l'échelon national.

À la base de cette capacité navale sera un effort continu pour établir et maintenir un tableau de ce qui se produit dans nos eaux territoriales et de plus en plus dans les eaux internationales – comme moyen d'anticiper les menaces et d'y répondre, en collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, s'il y a lieu, ainsi qu'avec nos alliés. Grâce à une plus grande sensibilisation et à une meilleure compréhension, la Marine royale canadienne doit être capable de s'adapter à un environnement maritime en constante évolution. La capacité de l'équipe d'arrondissement du Groupe des opérations tactiques maritimes (GOTM) est un exemple de cette faculté d'adaptation – elle offre une réponse innovatrice à la nature changeante des menaces associées à l'interdiction des navires en mer.



Par ailleurs, puisque la complexité des opérations navales augmente dans le contexte moderne des menaces, la Marine continuera d'assurer son interopérabilité avec les capacités des alliées. Cette collaboration permettra à la flotte canadienne de travailler sans heurts avec ses alliés et d'être en position de tirer parti directement de ces capacités, d'augmenter sa propre efficacité et de soutenir une action conjointe et alliée crédible.

Grâce aux nouveaux investissements, la Marine royale canadienne sera capable de relever les défis attendus en matière de défense et de sécurité au cours des décennies à venir. Parmi les grands défis au pays, il y a le besoin de mener des opérations dans l'Arctique avec la Garde côtière canadienne et en collaboration avec des partenaires alliés. Le projet du navire de patrouille extracôtier de l'Arctique

(NPEA), qui fait partie de la Stratégie nationale de construction navale et consiste en la livraison de cinq à six navires résistants aux glaces à la Marine royale canadienne, est au cœur de cet effort. Les NPEA assureront une surveillance maritime armée des eaux canadiennes, y compris dans l'Arctique. Ils affirmeront la souveraineté canadienne, en collaboration avec des partenaires, au pays et à l'étranger, et donneront au gouvernement du Canada une connaissance des activités se déroulant dans les eaux canadiennes.

Au-delà des côtes du Canada, la Marine royale canadienne aura besoin d'une capacité de mener des opérations de paix, dont la participation efficace à des missions d'aide humanitaire et d'atténuation de la détresse. Les forces navales du Canada seront aussi positionnées afin de contribuer de façon significative aux mesures interarmées à terre et d'appuyer le maintien des opérations interarmées en mer, tout en préservant la capacité de défendre sa propre liberté d'action dans le cadre des opérations de combat naval. La versatilité et la nature polyvalente de cette flotte, indépendante ou faisant partie d'une force opérationnelle alliée ou de coalition, permettront au Canada de déployer rapidement des forces navales crédibles partout dans le monde, et ce, à court préavis.

GROUPE OPÉRATIONNEL NAVAL

Le Groupe opérationnel naval est le concept opérationnel principal de la Marine royale canadienne. Comptant sur un maximum de quatre navires de combat de surface et un navire de soutien interarmées, et appuyé au besoin par un sous-marin, le Groupe opérationnel naval apporte une vaste capacité de combat, des éléments habilitants, des équipes spécialisées, des hélicoptères maritimes et des systèmes télépilotés. Le GON a été configuré et doté en personnel de façon à pouvoir fournir son propre commandement et contrôle, ainsi il peut diriger des forces alliées ou de la coalition pour de longues périodes de temps, partout dans le monde.

Le Groupe opérationnel naval étant à sa base, la Marine royale canadienne sera structurée pour appuyer une opération internationale majeure, tout en maintenant une capacité suffisante de combat pour les opérations mineures ou les interventions de sécurité maritime au pays. De plus, la Marine royale canadienne aura la capacité de maintenir une présence de routine dans les trois océans du Canada et de contribuer aux opérations de soutien de la sécurité de l'Amérique du Nord, y compris les Caraïbes.

La taille de la flotte de 15 navires de combat de surface du Canada, appuyée de deux navires de soutien interarmées, et de quatre sous-marins de classe Victoria, fournira la flotte équilibrée nécessaire afin de déployer rapidement des forces, de préparer efficacement les forces de relève et de mener efficacement des activités de maintenance.

INVESTISSEMENTS DANS LA MARINE ROYALE CANADIENNE

29. Remplacer la flotte de navires de surface en investissant dans 15 navires canadiens de combat de surface et deux navires de soutien interarmées.
30. Acquérir cinq à six navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique.
31. Exploiter et moderniser les quatre sous-marins de la classe Victoria.
32. Acquérir des systèmes nouveaux ou améliorés de renseignement, de surveillance et reconnaissance maritimes, de l'armement mis à niveau et des systèmes supplémentaires pour les plateformes actuelles et futures permettant des capacités navales offensives et défensives plus efficaces.
33. Mettre à niveau les torpilles légères transportées par les navires de surface, les hélicoptères maritimes et les aéronefs de patrouille maritime.



ARMÉE CANADIENNE

L'Armée canadienne est une force hautement professionnelle qui comprend des membres entièrement intégrés de la Force régulière, de la Réserve de l'Armée, des Rangers canadiens et du personnel civil. Les soldats canadiens s'entraînent afin de maintenir leur niveau de préparation et de perfectionner leurs aptitudes au combat de haut niveau. L'expérience démontre que des forces de combat hautement entraînées, polyvalentes et bien équipées peuvent rapidement s'adapter aux opérations d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés ou aux opérations de paix.

L'Armée canadienne est agile, adaptable et réactive, et elle fournit au gouvernement diverses capacités militaires sur le sol. L'Armée peut envoyer en déploiement un minimum d'une personne pour effectuer des tâches (comme le renforcement de la capacité) et elle a l'étendue de compétences nécessaires pour influencer définitivement le contexte de sécurité à l'aide de moyens dissuasifs contre les menaces et, ultimement, du nombre important de militaires sur le terrain pour surmonter les situations les plus difficiles (combat contre un ennemi aux compétences avancées). La structure du groupe-brigade de l'Armée offre la souplesse requise pour appuyer les petites missions, tout en demeurant prête à participer à des opérations beaucoup plus grandes. Il est seulement possible à ce niveau d'effectuer des opérations interarmées intégrées avec le reste des

LE GROUPE-BRIGADE

L'Armée s'entraîne à combattre au niveau du groupe-brigade. Il s'agit du niveau le plus bas dans le cadre duquel il est possible d'effectuer des campagnes interarmées, tout en intégrant divers éléments provenant d'autres services, ministères, organisations non gouvernementales ou partenaires de la coalition. Le groupe-brigade comprend environ 4 800 soldats, organisés en huit unités importantes, notamment l'artillerie, l'arme blindée, l'infanterie, l'ingénierie et les organisations de soutien logistique du combat. La combinaison de ces unités fonctionne en collaboration dans des « groupements tactiques » afin de fournir à la force interarmées les fonctions de puissance de feu, de mobilité, de protection, de soutien, et de commandement et contrôle pour coordonner efficacement leur emploi.

Forces armées canadiennes, les autres ministères, l'OTAN, les autres forces alliées et partenaires et organisations non gouvernementales.

L'efficacité opérationnelle de l'Armée s'appuie sur un entraînement réaliste, stimulant et régulier jusqu'au niveau du groupe-brigade. Cela fait en sorte que les formations de l'Armée déployées peuvent réussir indépendamment de l'environnement et dans toutes les conditions.

Pour que l'Armée puisse s'adapter à l'évolution du contexte de sécurité, ses capacités doivent fournir de façon efficace et efficiente ce qui suit : communications, commandement et contrôle; renseignement, surveillance et reconnaissance; manœuvre; utilisation de la puissance de feu; et maintien. Pour assurer la réussite de l'Armée, il faut pouvoir maintenir les bonnes capacités de combat, la capacité d'effectuer des opérations interarmées avec les autres éléments des Forces armées canadiennes et de concert avec les partenaires et alliés importants.

De plus, chaque soldat est une partie intégrante de toute force opérationnelle, capable de prévoir les conditions sur le terrain, d'assurer l'échange d'information et du renseignement avec les échelons plus élevés, et de contribuer à la prise de mesures au bon moment et au bon endroit afin d'atteindre les objectifs de la mission. Toutes les capacités doivent être reliées et intégrées, en commençant par les systèmes individuels transportés par chacun des soldats.

L'Armée canadienne remplacera de nombreuses capacités importantes, notamment les systèmes de commandement, de contrôle et de communication, les armes et les systèmes de vision nocturne du soldat, et les parcs de véhicules logistiques, qui sont essentiels à son efficacité future en tant que force prête au combat. L'Armée canadienne continuera de viser des investissements dans des capacités de combat militaire, y compris la défense aérienne basée au sol, l'équipement de pontage et de franchissement, les systèmes de missiles antichars guidés, et les véhicules adaptés aux opérations dans le Nord du Canada. Ces investissements dans l'Armée canadienne permettront d'améliorer l'interopérabilité avec l'Aviation royale canadienne, la Marine royale canadienne, les Forces d'opérations spéciales ainsi que les partenaires et alliés du Canada, tout en maintenant un avantage opérationnel possible sur les adversaires éventuels.

INVESTISSEMENTS DANS L'ARMÉE CANADIENNE

34. Acquérir des systèmes de défense aérienne au sol et les munitions appropriées qui sont capables de protéger tous les éléments de force sur le terrain contre les armes aéroportées.
35. Moderniser la simulation des effets des armes afin de mieux préparer les soldats aux opérations de combat.
36. Remplacer la famille de véhicules blindés de soutien au combat, qui comprend les véhicules de commandement, les ambulances et les équipes mobiles de réparation.
37. Moderniser l'ensemble des capacités de détection et de destruction des dispositifs explosifs de circonstance.
38. Acquérir de l'équipement de communication, de maintien en puissance et de surviabilité pour les forces légères de l'Armée, y compris des radios légères et de l'équipement du soldat améliorés.
39. Mettre à niveau le parc des véhicules de combat légers afin d'améliorer la mobilité et la surviabilité.
40. Moderniser les véhicules logistiques, l'équipement lourd du génie et les véhicules utilitaires légers.
41. Améliorer la capacité de l'Armée d'effectuer des opérations dans les régions éloignées en investissant dans la modernisation des communications, des abris, de la production d'énergie, des systèmes avancés de purification de l'eau et de l'équipement pour les environnements difficiles.
42. Moderniser les systèmes de commandement et contrôle, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance basés au sol.
43. Acquérir des véhicules tout-terrain, des motoneiges et des véhicules utilitaires à chenilles semi-amphibies plus gros qui sont adaptés à l'environnement dans l'Arctique.





AVIATION ROYALE CANADIENNE

L'Aviation royale canadienne est une force agile et intégrée dont la portée et la puissance sont essentielles aux opérations des Forces armées canadiennes au pays et à l'étranger. En raison de l'ampleur du territoire du Canada, il est vital que les Forces armées canadiennes soient capables de mener des opérations partout au pays et à court préavis – la Force aérienne fait en sorte que cela soit possible. Aussi, cette portée stratégique est un élément habilitant critique des opérations expéditionnaires mondiales des Forces armées canadiennes, permettant l'exploitation de mesures interarmées grâce au contrôle aérien, à la protection de la force, à la surveillance et la reconnaissance, à la mobilité aérienne et aux frappes aériennes. Puisque les capacités basées sur l'espace occupent une place de plus en plus importante pour la sécurité et la défense, l'Aviation royale canadienne jouera un rôle encore plus important par rapport à la coordination et la surveillance du programme spatial de défense. La Force aérienne peut être adaptée et intégrée à une force réseautée. Chaque plateforme de l'Aviation royale canadienne, pilotée, télégui-

dée ou basée dans l'espace, joue aussi le rôle de capteur en s'assurant que l'information et le renseignement atteignent les décideurs en temps opportun.

L'Aviation royale canadienne génère de la surveillance aérienne et spatiale concernant le territoire canadien et ses approches; maintien des capacités aériennes de recherche et sauvetage 24 heures par jour, 7 jours par semaine; aide les autorités civiles dans diverses situations (p. ex., catastrophes naturelles, attaques terroristes). Par l'intermédiaire du NORAD, l'Aviation royale canadienne contribue de façon importante à la défense du continent, en générant les capacités vitales nécessaires pour détecter, dissuader et éliminer les menaces contre le Canada et l'Amérique du Nord.

Aussi, l'Aviation royale canadienne joue un rôle important dans tous les déploiements d'opérations canadiennes et elle est très sollicitée pour des missions de l'OTAN et de maintien de la paix des

REMPLACEMENT DES CHASSEURS DE L'AVIATION ROYALE CANADIENNE

Pour combattre les menaces changeantes actuelles et assurer une interopérabilité élevée avec ses alliés et principaux partenaires opérationnels, le Canada fera l'acquisition d'une capacité de chasse composée de 88 chasseurs, afin de remplacer la flotte vieillissante de CF-18.

Les menaces militaires que présente toute une série de systèmes, tels que les chasseurs perfectionnés et les systèmes de missile surface-air d'interdiction d'accès et de zone, et l'évolution des cybermenaces font que le milieu dans lequel les Forces armées canadiennes mènent leurs opérations est plus léthal et plus complexe. Par conséquent, les Forces armées canadiennes requièrent une flotte de chasseurs qui est capable, évolutive et résiliente et qui assure l'interopérabilité avec nos alliés pour que le Canada continue de respecter ses engagements auprès du NORAD et de l'OTAN dans le futur. La flotte de chasseurs est essentielle pour que les Forces armées canadiennes puissent affirmer la souveraineté du Canada, assurer la sécurité du continent et contribuer à la paix et à la stabilité internationale.

Outre la qualité des chasseurs requis, l'Aviation royale canadienne a besoin d'un nombre suffisant de chasseurs pour assurer

simultanément le contrôle du vaste espace aérien du Canada, la contribution aux opérations internationales, la formation des pilotes ainsi que la maintenance et les réparations. Une flotte composée de 88 chasseurs permettra de respecter les engagements du Canada, y compris ceux liés à la maintenance et ceux concernant l'instruction de préparation des forces terrestres et navales à haut niveau de préparation de la force interarmées des Forces armées canadiennes.

CHASSEUR PROVISOIRE

Au moment de mettre sous presse, le gouvernement du Canada continue d'étudier l'acquisition éventuelle d'un chasseur provisoire pour compléter la flotte de chasseurs CF-18 jusqu'à ce que soit terminée la transition vers la flotte permanente de remplacement (voir ci-haut).

Cette capacité provisoire réduirait le risque lié au fait de se fier exclusivement à la flotte vieillissante de CF-18 et pourrait aider à atténuer l'écart de capacité de façon à ce que le Canada puisse produire un nombre suffisant de chasseurs prêts à l'action pour respecter ses obligations nationales et internationales en attendant que la flotte permanente de remplacement soit entièrement opérationnelle.

Nations Unies (ONU), ainsi que pour d'autres missions de coalition apportant une contribution à la paix et la sécurité internationales. Par conséquent, les capacités spatiales et aériennes de l'Aviation royale canadienne doivent être multifonctionnelles. Elles doivent donc être pertinentes pour les opérations nationales et internationales, capables d'intégrer et d'adapter les dernières technologies, capables d'interagir avec les capacités des Forces armées canadiennes et interoperables avec les alliés essentiels. Ces missions se fient souvent beaucoup à la capacité de transport aérien stratégique et tactique assurée par les flottes de C-17 et de C-130J.

De plus, en menant ses opérations à partir de ses bases au Canada, l'Aviation royale canadienne sera capable d'effectuer ses opérations à partir de terrains d'aviation préparés ou isolés partout dans le monde avec une force opérationnelle aérienne composée de divers types d'aéronefs.

Pour continuer de répondre aux besoins du Canada en matière de défense, l'Aviation royale canadienne doit augmenter son interopérabilité avec ses principaux partenaires et alliés. Elle devra maintenir la capacité existante et continuer d'acquérir des capacités aérospatiales modernes dotées d'un avantage opérationnel par rapport aux adversaires possibles actuels et futurs. Les capacités aérospatiales de demain doivent permettre une intégration parfaite avec les partenaires et l'échange de l'information. L'Aviation royale canadienne doit être en mesure de contribuer à l'approche « système de systèmes » qui définit de nos jours la plupart des forces militaires modernes, et à l'exploiter.

De plus, l'efficacité de l'Aviation royale canadienne nécessite un investissement continu dans des programmes de perfectionnement professionnel et d'éducation axés sur la théorie et l'application pratique de la puissance aérienne, dans les programmes et systèmes d'entraînement du plus haut calibre, et dans une culture institutionnelle qui privilégie le respect des normes de sécurité aérienne et de navigabilité. Ensemble, ces conditions assurent l'agilité et la flexibilité de la Force aérienne.



INVESTISSEMENTS DANS L'AVIATION ROYALE CANADIENNE

44. Remplacer la flotte de chasseurs CF-18 actuelle avec 88 chasseurs sophistiqués afin d'améliorer les capacités de contrôle et de frappe aériennes des Forces armées canadiennes.
45. Acquérir des capacités spatiales destinées à accroître la connaissance de la situation et le ciblage, notamment : le remplacement du système RADARSAT actuel afin d'améliorer l'identification et le suivi des menaces ainsi que la connaissance de la situation en ce qui concerne la circulation régulière sur le territoire canadien; des capteurs capables d'identifier et de suivre des débris spatiaux pouvant menacer les systèmes spatiaux canadiens et alliés (surveillance de l'espace); des systèmes spatiaux qui étendront et amélioreront à l'échelle mondiale les communications tactiques par satellite à bande étroite et à large bande, y compris dans l'ensemble de la région de l'Arctique canadien.
46. Acquérir des nouveaux systèmes de commandement, de contrôle et de communication intégrée tactique, de nouveaux dispositifs cryptographiques radio et d'autres systèmes de communication nécessaires.
47. Acquérir des avions de ravitaillement en vol stratégiques de prochaine génération (remplacement des avions CC-150 Polaris).
48. Remplacer les avions de transport polyvalents (remplacement des avions CC-138 Twin Otter).
49. Acquérir des avions multimission de prochaine génération (remplacement des avions de patrouille maritime CP-140 Aurora).
50. Investir dans des systèmes aériens télépilotes moyenne altitude.
51. Moderniser les missiles air-air courte portée (armement des avions de chasse).
52. Mettre à niveau les systèmes de navigation, de gestion et de contrôle aériens.
53. Investir dans des systèmes d'instruction des équipages.
54. Remplacer ou prolonger la durée de vie des capacités existantes en prévision de l'arrivée des plateformes de prochaine génération.
55. Soutenir les capacités nationales de recherche et sauvetage, notamment en prolongeant la durée de vie des systèmes existants, en acquérant de nouvelles plateformes et en assurant une intégration accrue avec nos partenaires internes et externes.
56. Opérationnaliser la flotte d'avions de recherche et sauvetage nouvellement acquise.



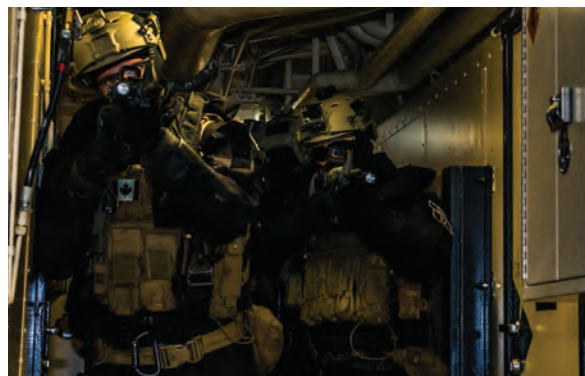
COMMANDEMENT – FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES DU CANADA

Les Forces d'opérations spéciales sont modestes, hautement compétentes, adaptables et polyvalentes. Ce sont des forces à très haut niveau de préparation opérationnelle. Les Forces d'opérations spéciales sont utilisées dans des situations qui posent des menaces imminentes aux intérêts nationaux, où l'utilisation de plus grandes forces militaires est inappropriée ou indésirable, dans les environnements opérationnels où l'accès est limité ou contre des objectifs de grande valeur.

Il s'agit de situations où il convient plutôt de mener de petites opérations, des opérations hautement planifiées ou des opérations tactiques de précision. De telles activités comprennent : des interventions nationales et internationales antiterroristes, la collecte discrète de renseignements, des activités de surveillance et de reconnaissance, le renforcement des capacités spécialisées pour aider les forces alliées de pays hôtes et les interventions immédiates en réponse aux menaces émergentes ou imminentes. Souples et adaptables, les Forces opérationnelles spéciales jouent souvent un rôle dans les missions de longue durée des Forces armées canadiennes, mais le nombre restreint de personnes hautement compétentes au cœur de telles forces sont habituellement déployées pour des périodes de temps limitées.

La structure des Forces d'opérations spéciales du Canada est allégée. Elle consiste en un quartier général qui commande la Force opérationnelle interarmées 2 (FOI 2), soit l'unité militaire antiterroriste du Canada, l'Unité interarmées d'intervention du Canada (UIIC), soit l'unité militaire de détection et d'intervention chimique, biologique, radiologique et nucléaire du Canada, le Régiment des opérations spéciales du Canada, l'Escadron des opérations spéciales d'aviation et le Centre d'entraînement des opérations spéciales du Canada.

À la base, les Forces d'opérations spéciales du Canada mettent l'accent sur une approche interarmées, interorganisationnelle, collaborative et multinationale en ce qui a trait aux opérations. Pour être en mesure de relever les défis futurs, le Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada poursuivra ses efforts de collaboration pour appuyer le processus décisionnel du gouvernement lors de situations liées à la sécurité, notamment dans le cadre



de la lutte contre le terrorisme. De plus, le Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada appuiera les missions de paix et de sécurité internationales, et il contribuera au « réseau mondial des Forces d'opérations spéciales », qui se compose de forces d'opérations spéciales alliées, et il s'en servira.

En raison de leur nature allégée et de leurs caractéristiques uniques, les Forces d'opérations spéciales du Canada nécessitent des investissements soutenus et adaptés pour assurer leur continuité et leur efficacité à long terme.

INVESTISSEMENTS DANS LES FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES

57. Acquérir des plateformes de renseignement, surveillance et reconnaissance aéroportées.
58. Remplacer les véhicules blindés de type VUS et de modèle commercial existants.
59. Moderniser les systèmes d'information de commandement, de contrôle et de communication des Forces d'opérations spéciales, ainsi que les réseaux de défense informatiques.
60. Améliorer l'équipement intégré du soldat de prochaine génération, les plateformes de mobilité terrestre et de mobilité maritime, ainsi que les véhicules de combat des Forces d'opérations spéciales.
61. Accroître l'effectif des Forces d'opérations spéciales en ajoutant 605 militaires.



CAPACITÉS INTERARMÉES DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Les capacités interarmées sont généralement celles qui facilitent le commandement et contrôle amélioré des éléments des Forces armées canadiennes déployés et jouent un rôle fondamental dans la capacité des Forces armées canadiennes d'anticiper, de s'adapter et d'agir en réponse aux priorités du gouvernement du Canada.

En raison du caractère incertain et imprévisible du contexte de sécurité, de l'évolution de la technologie et du temps requis pour former les gens, produire l'équipement, les systèmes et les méthodes qui composent les capacités militaires, il faut un investissement

constant, soutenu et prévisible. Les investissements dans les capacités présentées dans cette politique garantiront l'état de préparation futur des Forces armées canadiennes à l'aide de l'établissement, du maintien et du renforcement des capacités de combat de base et des capacités essentielles qui sont nécessaires à une force intégrée, innovatrice, flexible, adaptable et interopérable.

Ces investissements fourniront au gouvernement du Canada ainsi qu'aux Canadiens une force armée compétente et adaptable, capable de promouvoir et de protéger les intérêts et les valeurs du Canada au pays et à l'étranger.



INVESTISSEMENTS DANS LES CAPACITÉS INTERARMÉES

62. Acquérir des systèmes et de l'équipement de commandement et de contrôle interarmées, plus précisément pour la technologie de l'information et les communications intégrées.
63. Acquérir des capacités interarmées de renseignement électromagnétique qui augmentent la capacité des Forces armées canadiennes de recueillir et d'exploiter ce type de renseignement lors d'opérations expéditionnaires.
64. Améliorer les capacités du Régiment des transmissions et du Quartier général déployable interarmées des Forces armées canadiennes, y compris les structures mobiles qui abritent le quartier général lors d'un déploiement ainsi que l'équipement utilisé par ce quartier général pour le commandement, le contrôle et les communications.
65. Améliorer les capacités cryptographiques, les capacités des opérations d'information et les cybercapacités, ce qui inclura des projets de cybersécurité et de connaissance de la situation, l'identification des cybermenaces et la réponse à celles-ci, ainsi que le développement de capacités pour mener des opérations d'information et des cyberopérations offensives militaires dans le but de cibler, d'exploiter, d'influencer et d'attaquer à l'appui des opérations militaires.
66. Améliorer les capacités de détection chimique, biologique, radiologique, nucléaire et explosive et les capacités d'intervention connexes.



3 RÉGLER LE FINANCEMENT DE LA DÉFENSE

FINANCEMENT STABLE, PRÉVISIBLE ET RÉALISTE

La vision et les nouvelles initiatives énoncées dans *Protection, Sécurité, Engagement* sont appuyées par un engagement à long terme en matière de financement et un modèle qui prévoient toutes les ressources nécessaires à la mise en œuvre.

Pour répondre aux besoins du Canada en matière de défense au pays et à l'étranger, le gouvernement augmentera les dépenses militaires annuelles au cours des 10 prochaines années, en les faisant passer de 17,1 milliards de dollars en 2016-2017 à 24,6 milliards de dollars en 2026-2027 dans la comptabilité d'exercice, ce qui se traduit par une hausse des dépenses annuelles de défense dans la comptabilité de caisse de 18,9 milliards de dollars en 2016-2017 à **32,7 milliards de dollars** en 2026-2027, c'est-à-dire une augmentation de plus de 70 p. cent. Au total, la Défense aura au cours des 20 prochaines années accès à 497 milliards de dollars selon la comptabilité d'exercice ou 553 milliards de dollars selon la comptabilité de caisse (Tableau 1). Selon les prévisions, d'ici 2024-2025, les dépenses militaires devraient représenter 1,4 p. cent du produit intérieur brut. Ce niveau de financement est abordable, réalisable, puis axé sur une analyse rigoureuse et fondée sur des preuves des besoins du Canada en matière de défense et des ressources requises pour y répondre efficacement au cours des 20 prochaines années.

Au cours des 20 prochaines années, la politique *Protection, Sécurité, Engagement* apportera à la défense des fonds nouveaux de **48,9 milliards de dollars** selon la comptabilité d'exercice ou de **62,3 milliards de dollars** selon la comptabilité de caisse.

Les investissements dans la défense ne seront plus prévus seulement de manière théorique, puis mis en œuvre partiellement ou pas du tout dans la pratique, à cause d'estimations imprécises ou

changeantes. Pour la première fois, nous disposons d'un modèle qui est transparent, fondé sur une estimation de coûts rigoureuse et entièrement financé qui comprend non seulement les coûts d'acquisition, mais aussi les coûts de fonctionnement et de maintien du nouvel équipement. Conformément aux pratiques de longue date, le gouvernement du Canada prendra les décisions de financement nécessaires pour les déploiements militaires futurs ainsi que les décisions concernant la défense continentale et la modernisation du NORAD. D'autres fonds pourraient être approuvés ultérieurement pour faire en sorte que les Forces armées canadiennes puissent continuer à remplir leur mandat au gré des changements.

Les Forces armées canadiennes doivent être en mesure d'établir des prévisions à long terme et cette politique leur permet de le faire.

Le financement est réaliste et apportera la stabilité et la certitude nécessaires pour faire les investissements en matière de défense qui répondent aux besoins d'aujourd'hui et planifient l'avenir.

Comptabilité d'exercice : le coût de l'acquisition d'immobilisations est réparti sur la durée de vie utile du bien au lieu d'être comptabilisé pendant l'année où la dépense a été réalisée.

Comptabilité de caisse : les fonds pour les paiements comptant liés à l'acquisition d'immobilisations et les fonds pour l'exploitation sont affectés pendant l'année où la dépense a été réalisée (immédiatement).

Voir l'annexe B pour une explication plus détaillée de la différence entre la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse.

Tableau 1 : Financement de la défense (M\$)*

	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22		
Comptabilité d'exercice	17 148	17 174	17 636	18 677	19 464	20 015		
Comptabilité de caisse	18 908	20 683	21 428	21 714	24 276	25 315		
	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	Total 10 ans	Total 20 ans	
	20 870	22 092	23 278	23 899	24 551	207 654	497 012	
	26 048	29 879	31 741	31 931	32 673	265 688	553 003	

*Sans compter le coût des futures missions.

INVESTIR DANS LA DÉFENSE

L'engagement de fonds comporte deux volets distincts, les dépenses en immobilisations et les dépenses de fonctionnement, lesquels se subdivisent en catégories :

- Investissements en immobilisations – Acquisition – Les coûts liés à l'acquisition d'immobilisations, ce qui comprend l'équipement, l'infrastructure et le matériel liés à la gestion de l'information et à la technologie de l'information.
- Dépenses de fonctionnement – Fonctionnement et entretien – Les coûts comprennent ceux liés au personnel (membres de la Force régulière, réservistes et employés civils de la défense), au fonctionnement, dont les coûts de fonctionnement et de maintien en puissance des immobilisations (instruction, opérations au Canada et à l'étranger, entre autres), aussi bien pour celles qui sont actuellement en service que pour celles qui seront acquises à l'avenir, et à l'infrastructure (maintenance, services publics et paiements en remplacement d'impôts).
- Dépenses de fonctionnement – Personnel supplémentaire – Frais additionnels de salaire et de fonctionnement liés à la croissance projetée de 3 500 membres de la Force régulière, 1 500 membres de la Réserve et 1 150 employés civils de la défense.
- Dépenses de fonctionnement – Nouvelles initiatives – Pour chaque initiative, un modèle de coût unique est créé en fonction des procédures et des cadres existants d'établissement des coûts de défense. Quatre initiatives particulières figurent dans la présente politique : expansion du programme de coopération de la Défense; Innovation pour l'excellence en matière de défense et la sécurité; réserves – rôles, capacités et avantages accrus; stratégie Santé et bien-être globaux.



ASSURER UNE GESTION EFFICACE DU BUDGET DE LA DÉFENSE

La Défense nationale est responsable du plus grand budget d'immobilisations de toutes les institutions fédérales, et son processus d'établissement du budget est complexe. Traditionnellement, la Défense nationale comptait deux budgets distincts.

1. Comme tous les ministères fédéraux, la Défense nationale reçoit des fonds selon la comptabilité de caisse dans le cadre du processus budgétaire parlementaire. Bien que la Défense nationale puisse savoir le niveau de financement qu'elle devrait recevoir à l'avenir, son budget pourrait être modifié en fonction des décisions budgétaires annuelles, du nombre de missions militaires internationales et de leur ampleur, et des changements apportés aux coûts et aux calendriers des acquisitions d'équipement. Ces fonds servaient à payer les frais annuels de fonctionnement (salaires, administration, immeubles), à acheter une certaine quantité d'équipement et d'infrastructure et à couvrir les coûts de fonctionnement et d'entretien de cet équipement.
2. En 2005-2006, un nouveau budget séparé fut créé selon la comptabilité d'exercice, une méthode de comptabilité normalisée et acceptée pour la gestion des immobilisations. Cette nouvelle source de fonds prévisible devait devenir la source de fonds à long terme pour l'acquisition et l'opération et maintenance de nouvel équipement majeur ainsi que pour l'expansion de la force.

Selon l'ancien modèle, la planification du programme d'immobilisations était gérée aussi bien selon la comptabilité de caisse que selon la comptabilité d'exercice. De plus, certains coûts de fonctionnement étaient couverts par le budget de caisse, alors que d'autres provenaient du budget d'exercice. Cela a amené un degré de complexité important dans la planification des projets majeurs d'équipement, posant ainsi une difficulté fondamentale. Le financement était annoncé pour l'achat de nouvel équipement, tel que des avions ou des navires, mais les coûts du cycle de vie, y compris les coûts de fonctionnement, n'étaient pas planifiés adéquatement lors de l'acquisition de l'équipement en question.

La nouvelle politique apportera des changements importants à la façon de gérer le budget de défense pour faire en sorte que l'Équipe de la Défense dispose de la marge de manœuvre nécessaire pour gérer efficacement les investissements clés en matière de capacités de défense. Avec ce changement, l'Équipe de la Défense et les Canadiens auront un portrait des investissements en immobilisations sous un budget consolidé unique de la Défense sur une période de 20 ans. Un processus simplifié sera adopté pour la gestion et la planification des dépenses en immobilisations. Pour la première fois, la gestion de tout le financement lié à l'acquisition de toutes les immobilisations s'effectuera en comptabilité d'exercice seulement, ce qui tiendra compte des frais d'élaboration de projet et d'acquisition de l'équipement sur sa vie utile prévue. De plus, les coûts de

fonctionnement et de maintien en puissance de l'équipement seront réservés dans le cadre du processus de planification. Cela permettra de mieux planifier à long terme les capacités de défense et d'accroître la transparence de la planification financière en matière de défense auprès du Parlement.

Au total, *Protection, Sécurité, Engagement* amènera un investissement de 48,9 milliards de dollars supplémentaires selon la comptabilité d'exercice au cours des 20 prochaines années, dont 33,8 milliards pour l'acquisition d'immobilisations et 15,1 milliards pour le fonctionnement. Le financement total de la Défense (comptabilité d'exercice) au cours de cette période (de 2017-2018 à 2036-2037) est estimé à 497 milliards de dollars, excluant le coût des opérations militaires (figure 1).

Plus précisément, ces fonds supplémentaires correspondront à quatre réformes :

1. Transformation du modèle de financement de défense afin d'identifier de manière claire et transparente les investissements requis pour acquérir de nouveaux biens (budget des immobilisations) et les fonds nécessaires pour mener les affaires de la défense (budget de fonctionnement).
2. Réforme du modèle d'approvisionnement du Canada et adoption de l'établissement des coûts du cycle de vie afin que le ministère de la Défense nationale dispose non seulement des fonds pour acheter de l'équipement nouveau, mais également des fonds nécessaires pour assurer la maintenance et le fonctionnement de l'équipement.
3. Mise en œuvre d'un processus d'établissement des coûts rigoureux pour les grands projets d'équipement, notamment au moyen d'examen par des tiers.

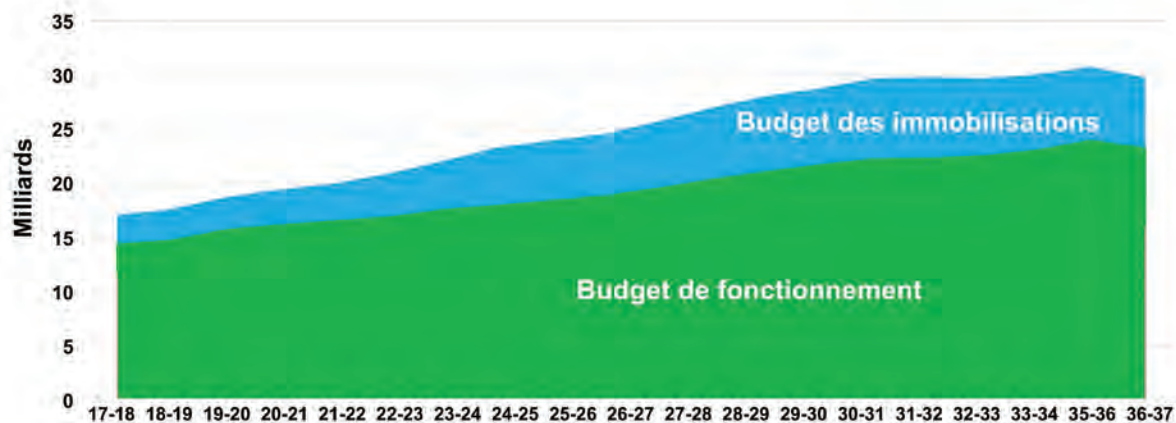


4. Publication du prochain Plan d'investissement de la Défense en 2018 et mise à jour de celui-ci tous les trois ans par la suite afin de faire en sorte que les Canadiens comprennent bien les changements éventuels apportés au budget, et concrétisation de l'engagement du gouvernement en ce qui concerne la transparence, l'obtention de résultats et la responsabilisation.

Protection, Sécurité, Engagement amène plus de souplesse en matière de financement des missions. Bien que certaines opérations puissent être financées à même le budget de défense existant, d'autres exigeront que la Défense nationale présente une demande de fonds supplémentaires. Cela aidera à préserver l'intégrité du budget de la défense et à faire en sorte que d'autres priorités importantes, comme les investissements dans les capacités de défense et l'aide fournie aux militaires et à leurs familles, ne soient pas compromises par les coûts liés aux opérations.

Par ailleurs, des fonds supplémentaires seront accordés pour payer les augmentations salariales découlant des renouvellements de conventions collectives du personnel civil et les augmentations salariales du personnel militaire autorisées par le Conseil du Trésor.

Figure 1 : Financement de la défense (comptabilité d'exercice)*



*Ne comprend pas le coût des futures missions

RAPPORTS SUR LES DÉPENSES MILITAIRES – OTAN

La nouvelle politique met en évidence des investissements supplémentaires considérables qu'effectue le gouvernement du Canada. Cela va dans le même sens que la tendance de l'OTAN à inverser les dépenses décroissantes afin de remplir l'engagement en matière d'investissements de défense. Bien que les dépenses militaires soient très importantes pour faire en sorte que l'on possède les capacités de défense adéquates, elles ne constituent pas le meilleur moyen d'assurer un partage équitable du fardeau. Au sein de l'Alliance, le Canada continue de privilégier les contributions opérationnelles concrètes en plus de démontrer sa résolution et sa capacité à déployer et à soutenir du personnel en appui aux opérations alliées.

Dans le cadre de l'examen de la politique de défense, la Défense a réalisé une étude afin de s'assurer que les méthodes employées par le Canada pour comptabiliser les dépenses de la défense liées à l'OTAN sous la forme d'un pourcentage du produit intérieur brut correspondent aux critères d'admissibilité établis par l'OTAN et utilisés par nos alliés.



L'étude a en outre révélé que le Canada a sous-déclaré ses dépenses militaires. Le facteur clé lié à cette sous-déclaration a été l'exclusion des dépenses militaires assumées par d'autres ministères. De récentes consultations avec des représentants de l'OTAN et de nos alliés ont permis de mieux comprendre les dépenses militaires du Canada. À l'avenir, les rapports incluront les dépenses assumées par d'autres ministères, comme :

- les pensions versées directement aux anciens combattants;
- les opérations de maintien de la paix et les opérations humanitaires;
- le soutien direct en matière de technologie de l'information à la Défense;
- le financement centralisé des coûts liés au personnel de la Défense; et
- le soutien direct aux programmes de la Défense.

Il convient de souligner que les dépenses supplémentaires liées aux services fournis par le ministère des Anciens Combattants et les paiements versés en pension au cours des années antérieures ne sont pas inclus à ce moment. Le Canada poursuivra les consultations avec les représentants de l'OTAN afin de s'assurer qu'à l'avenir, les rapports reflètent fidèlement les dépenses de la Défense à l'appui de l'OTAN.

Les investissements décrits dans *Protection, Sécurité, Engagement* renversent décidément la tendance à la baisse des dépenses des dernières années. Les dépenses militaires totales prévues selon la nouvelle politique devraient atteindre 1,4 p. 100 du produit intérieur brut d'ici 2024-2025. Cela permettra en outre au Canada de dépasser l'objectif fixé par l'OTAN de consacrer 20 p. 100 des dépenses militaires à l'équipement majeur. La présente politique prévoit en fait que ce chiffre s'élèvera à 32,2 p. 100 en 2024-2025.

Le tableau 2 donne les prévisions des dépenses militaires sous la forme d'un pourcentage du produit intérieur brut et des dépenses pour l'équipement majeur sous forme de pourcentage des dépenses militaires.

Tableau 2 : Prévisions des dépenses militaires en pourcentage du produit intérieur brut (comptabilité de caisse)

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15		
Dépenses de la Défense nationale	1,30%	1,30%	1,39%	1,16%	1,23%	1,10%	0,99%	1,01%		
Dépenses militaires – autres ministères	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.		
Prévisions des dépenses militaires	1,30%	1,30%	1,39%	1,16%	1,23%	1,10%	0,99%	1,01%		
Équipements majeurs en pourcentage des dépenses militaires	14,8%	13,00%	12,8%	13,8%	9,7%	8,31%	11,16%	13,03%		
	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Dépenses de la Défense nationale	0,96%	0,97%	0,94%	0,98%	0,93%	0,91%	0,87%	0,85%	0,82%	0,79%
Dépenses militaires – autres ministères	0,24%	0,22%	0,26%	0,22%	0,20%	0,19%	0,19%	0,18%	0,18%	0,17%
Sous-total	1,20%	1,19%	1,20%	1,20%	1,13%	1,10%	1,05%	1,04%	1,00%	0,97%
Changements apportés à la politique de défense	0,00%	0,00%	0,11%	0,06%	0,09%	0,19%	0,23%	0,24%	0,37%	0,43%
Prévisions des dépenses militaires	1,20%	1,19%	1,31%	1,26%	1,22%	1,29%	1,29%	1,27%	1,37%	1,40%
Équipements majeurs en pourcentage des dépenses militaires	10,50%	10,84%	19,42%	19,77%	16,80%	21,83%	23,70%	23,15%	29,38%	32,17%



ÉTABLISSEMENT RIGOUREUX DES COÛTS ET EXAMEN PAR UN TIERS

Le financement stable et réaliste de la Défense figurant dans la présente politique repose sur un processus rigoureux d'estimation des coûts, à plusieurs étapes et validé à l'externe. La Défense nationale a travaillé avec des spécialistes mondiaux en établissement des coûts de défense chez Deloitte qui ont fourni des conseils et du soutien et qui ont apporté à ce processus sans précédent l'expertise acquise lors des examens de la défense menés par des pays alliés. Toutes les méthodes d'établissement des coûts devant appuyer la vision de *Protection, Sécurité, Engagement* ont également été soumises à un examen effectué par cinq cabinets comptables externes. Une approche axée sur le cycle de vie a été utilisée à la fois pour les besoins actuels et futurs en matière d'équipement majeur pour tenir compte du coût total d'utilisation pendant toute la vie prévue de l'équipement, ce qui comprend l'infrastructure de soutien, l'instruction, la maintenance et les coûts de fonctionnement.

ASSURER LA TRANSPARENCE DU BUDGET DE LA DÉFENSE

Pour réaliser l'engagement du gouvernement à l'égard de la transparence, des résultats et de la responsabilité, le gouvernement du Canada publiera le nouveau plan d'investissement de la Défense en 2018 ainsi que d'autres plans par la suite. Il offrira des indications importantes en matière de planification pour orienter les investissements majeurs qui donnent aux Forces armées canadiennes les capacités de

base leur permettant d'exécuter le mandat qui leur est confié. Plus particulièrement, le Plan d'investissement de la Défense prévoit de grandes dépenses dans des projets majeurs de biens d'immobilisations et d'infrastructures, ainsi qu'un investissement de plus de 20 millions de dollars dans l'acquisition de biens et de services sur une période de cinq ans. Cela constituera un mécanisme plus transparent et plus important permettant de démontrer une saine gestion des ressources publiques. L'annexe A contient de plus amples informations sur la façon dont l'Équipe de la Défense prévoit assurer la transparence de son budget.





4 CONTEXTE GLOBAL

PRINCIPALES TENDANCES

Le Canada possède une longue et honorable tradition d'engagement solide en appui à la stabilité, à la paix et à la prospérité mondiales. Nous sommes bien positionnés maintenant pour approfondir ce rôle. Sans conteste, notre engagement n'a jamais été aussi nécessaire, ou aussi estimé par nos alliés et partenaires internationaux.

Nous vivons à une époque où la croissance économique a permis à des milliards de personnes de s'affranchir de la pauvreté. Mais les États fragiles et touchés par les conflits n'ont pu profiter de tous ces gains. Les inégalités économiques augmentent à l'échelle de la planète. Et avec elles, l'instabilité.

Le Canada n'est pas à l'abri de ces préoccupations. Nous devons faire partie de la solution – et représenter une force pour la sécurité, la stabilité, la prospérité et la justice sociale dans le monde.

L'extrémisme violent est un fléau mondial, qui, s'il est laissé sans opposition, peut nuire à la société civile et déstabiliser des régions tout entières. Il doit être contré sans relâche, au moyen d'une action concertée qui englobe le renseignement, la contreradicalisation, l'aide au développement et l'utilisation du pouvoir militaire. Devant les idéologies de haine et les attaques contre nos valeurs et notre mode de vie, le Canada répondra avec une force indéfectible.

Les médias sociaux et les technologies intelligentes ont transformé tous les aspects de la vie courante, et ont donné aux personnes qui les utilisent de grands avantages, à l'échelle de la planète. Mais cet accès grandement accru aux technologies de communication a également entraîné de nouvelles vulnérabilités, dont nous devons nous occuper.

Quand de larges populations s'enfuient de leur domiciles dans une recherche désespérée d'une vie meilleure, ces migrations de masse peuvent ébranler les États et mener à des crises humanitaires. Mais lorsqu'elles sont gérées correctement, l'émigration et l'immigration représentent des forces pour la diversité, la croissance économique et la vitalité des pays d'accueil. En tant que Canadiens, nous le savons d'expérience.

Les changements climatiques menacent de perturber les vies et les moyens de subsistance de millions de personnes au monde. Ils nous obligent à innover, à favoriser l'action collective, à travailler



main dans la main avec des partenaires aux mêmes vues autour du monde afin de lutter contre cette menace, au lieu de rester à l'écart.

En bref, le Canada – de par sa géographie, son histoire, sa diversité et sa richesse naturelle – est interpellé à mener. Nous avons la capacité d'aider ceux qui vivent sous la menace de la violence, ou qui ont été forcés à devenir des réfugiés à long terme. Nous pouvons aider ceux qui souffrent d'une gouvernance faible. Nous pouvons être une force pour la stabilité mondiale.

Et c'est pourquoi la capacité du Canada d'envoyer sur le terrain des forces militaires professionnelles et hautement qualifiées, dotées de l'équipement nécessaire est aussi vitale. Surmonter ces énormes défis collectifs exige une action coordonnée parmi l'ensemble du gouvernement – les militaires travaillant main dans la main avec les diplomates et les agents du développement. Ils s'appuient mutuellement.

Le Canada est souvent appelé à s'engager dans le monde. Cette politique nous permet de le faire.

Dans ce contexte, trois tendances clés de sécurité continueront d'influencer les événements : **l'évolution de l'équilibre des pouvoirs, la nature changeante du conflit et l'évolution rapide de la technologie.**

ÉVOLUTION DE L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS

Les tendances du développement économique mondial transforment le pouvoir relatif des États, qui passe de l'Occident à l'Orient, et – dans une moindre mesure – du Nord au Sud, ce qui crée un environnement plus diffus dans lequel un nombre grandissant d'acteurs étatiques et non étatiques exercent leur influence. Cette transformation est porteuse de changements positifs dans le monde, comme le recul de la pauvreté, ainsi que la démocratisation et l'autonomisation qui accompagnent souvent le développement économique. Cependant, ce changement a aussi été accompagné d'une gouvernance faible et d'une incertitude croissante. Dans cette ère de multipolarité accrue, les États-Unis demeurent sans aucun doute l'unique superpuissance réelle. La Chine est une puissance économique mondiale en plein essor qui exerce une importante puissance militaire régionale. La Russie a démontré sa disposition à mettre à l'épreuve l'ordre de sécurité internationale. Un certain niveau de concurrence entre les principales puissances caractérise de nouveau le système international.

Il y a également un certain nombre de puissances régionales croissantes qui sont de plus en plus influentes dans les affaires internationales, en raison surtout du fait que les économies en Amérique latine, en Asie et en Afrique continuent de croître à un rythme relativement accéléré. Le Canada a un intérêt certain à appuyer le système international qu'il a aidé à construire, notamment en favorisant de nouveaux partenariats, en s'engageant avec les puissances émergentes et en faisant la promotion de la paix partout dans le monde.

CONCURRENCE DES ÉTATS

En tant que nation commerçante et membre influent du G7, du G20, de l'OTAN et des Nations Unies, le Canada bénéficie de la stabilité mondiale attribuable à un ordre international fondé sur les règles. Les dernières années ont posé plusieurs défis. L'annexion illégale de la Crimée à la Russie est un exemple d'événements ayant eu de graves conséquences. Les activités dans la mer de Chine méridionale soulignent le besoin pour tous les États de la région de gérer et de résoudre les conflits dans la paix, conformément aux lois internationales, et d'éviter la coercition et les autres mesures qui pourraient donner lieu à l'escalade de la tension.

La réapparition d'une concurrence entre les grandes puissances rappelle au Canada et à ses alliés l'importance de la dissuasion. À sa base, la dissuasion consiste à décourager un éventuel adversaire à faire quelque chose de nuisible avant qu'il le fasse. Une dissuasion militaire crédible sert d'outil diplomatique pour aider à prévenir des conflits et doit être menée conjointement avec des pourparlers. Les alliés de l'OTAN et d'autres pays aux vues similaires étudient de nouveau comment dissuader un large spectre de menaces contre l'ordre international en maintenant des capacités militaires conventionnelles perfectionnées qui pourraient être utilisées dans l'éventualité d'un conflit avec un ennemi « à force quasi-égale ». La dissuasion est traditionnellement axée sur les capacités conven-

LA RÉAPPARITION DE LA DISSUASION

Les changements qui ont lieu au niveau international demandent une nouvelle compréhension de la manière et du moment d'utiliser légitimement la force militaire, ou la menace de celle-ci, afin d'appuyer l'engagement diplomatique pour gérer et façonner les relations internationales et de conflit.

Le retour de la rivalité entre les grandes puissances, des nouvelles menaces des acteurs non étatiques et des défis que posent le domaine spatial et le cyberdomaine a replacé la dissuasion au centre de la réflexion sur la défense.

Le Canada tire avantage de l'effet de dissuasion provenant de ses alliances (p. ex., OTAN et NORAD) et prend très au sérieux sa responsabilité visant à participer aux efforts de dissuasion contre l'agression d'adversaires possibles dans tous les domaines.

tionnelles et nucléaires, mais le concept s'applique de plus en plus au domaine spatial et au cyberdomaine.

L'ARCTIQUE EN PLEINE ÉVOLUTION

La région de l'Arctique est un carrefour international important où se croisent des questions de changement climatique, de commerce international et de sécurité internationale. Huit États – le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie et la Suède – ont du territoire au nord du 60° parallèle, alors que cinq de ces États sont baignés par l'Arctique. Les États de l'Arctique collaborent depuis longtemps sur des questions économiques, environnementales et sécuritaires, par l'entremise notamment du Conseil de l'Arctique, l'organe principal de coopération dans la région. Tous les États de l'Arctique ont un intérêt durable à l'égard de la poursuite de cette collaboration productive.





Le changement climatique, conjugué aux avancées technologiques, signifie que l'Arctique est de plus en plus accessible. Il y a une dizaine d'années, peu d'États ou d'entreprises avaient les capacités d'opérer dans l'Arctique. Aujourd'hui, des acteurs étatiques et commerciaux venant de partout dans le monde cherchent à tirer parti des avantages à long terme d'un océan Arctique accessible. À terme, cet intérêt devrait mener à une hausse correspondante des intérêts commerciaux, de la recherche et du tourisme à l'intérieur et en périphérie du territoire nordique canadien. Cette activité accrue présentera aussi des besoins en matière de sécurité, notamment en ce qui concerne la recherche et sauvetage et les catastrophes naturelles et d'origine humaine, des défis pour lesquels le Canada devra être prêt.

INFLUENCE DES ACTEURS NON ÉTATIQUES

L'évolution de l'équilibre des pouvoirs a créé un environnement plus diffus dans lequel un nombre grandissant d'acteurs peuvent exercer différents niveaux d'influence. Bien que les États soient appelés à demeurer les entités les plus importantes sur la scène internationale, une diversité d'acteurs non étatiques apporte une complexité à l'environnement opérationnel et peut changer la portée et la nature des opérations militaires.

Bon nombre de ces acteurs non étatiques, dont des organisations non gouvernementales, des fondations philanthropiques, des entreprises responsables, des villes et des communautés religieuses, jouent un rôle positif dans la promotion de la paix et le traitement des besoins des populations vulnérables. Ces acteurs ont aidé à régler les crises mondiales en matière de santé et appuient la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies afin d'accroître la vaccination contre des maladies pouvant être prévenues et l'autonomie des femmes et des filles. La Campagne internationale pour interdire les mines est un excellent exemple du progrès possible lorsque les États et les acteurs non étatiques s'unissent dans un objectif commun. Les États doivent apprendre à travailler en partenariat avec ces entités et à tirer parti des avantages qu'elles peuvent apporter aux affaires internationales.

D'autres acteurs non étatiques ont une influence destructive.

Des organisations terroristes et extrémistes violentes, des cartels de crime organisé et des groupes de pirates informatiques affichent des comportements qui ne peuvent être neutralisés facilement au moyen des cadres et des mécanismes qui régissent les interactions entre États. Par ailleurs, dans certaines régions du monde, des organisations terroristes et extrémistes ont réussi à s'intégrer dans les communautés locales, estompant ainsi la frontière entre ces organisations et les populations civiles et augmentant la complexité de l'environnement de sécurité. Dans certains cas, la population locale perçoit ces organisations comme étant plus légitimes que l'État, ce qui complique davantage la situation et nuit à l'autorité de l'État. Cette dynamique exige que les États cherchent de nouvelles façons de contrer les menaces sans frontière et d'en atténuer les effets nuisibles.

GOVERNANCE MONDIALE

Alors que la puissance relative des États évolue et que de nouvelles voix prennent de l'importance, les institutions internationales existantes doivent s'adapter aux nouvelles réalités. L'efficacité du système international repose largement sur l'engagement actif de tous les États. Il sera primordial d'assurer la cohésion et de maintenir la responsabilité à mesure que de nouveaux groupements seront intégrés au système international. Il est de l'intérêt du Canada que les mécanismes de gouvernance mondiale existants, notamment les organisations et les processus de négociation multilatéraux, fonctionnent bien et demeurent flexibles pour intégrer de nouvelles perspectives.

La gouvernance mondiale est mise à risque lorsque les règles et les normes sont ignorées. Les efforts incessants de la Corée du Nord pour faire avancer ses programmes de mise au point d'armes nucléaires et de missiles balistiques, incluant deux essais nucléaires en 2016 et de nombreux essais de missiles balistiques, dénotent un mépris évident pour de multiples résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et démontrent que la Corée du Nord pose une menace sérieuse et de plus en plus grave pour la stabilité de la région ainsi que pour la paix et la sécurité internationales. L'acte odieux de la Syrie, qui a recouru aux armes de destruction massive contre des civils innocents en violation flagrante du droit international et de valeurs universelles, est extrêmement préoccupant.



NATURE CHANGEANTE DU CONFLIT

Les caractéristiques des conflits ont évolué considérablement au cours des 10 dernières années – des causes sous-jacentes aux acteurs et aux méthodes de guerre. Pendant cette période, des acteurs étatiques et non étatiques ont fait preuve d'une volonté marquée de recourir à la violence pour arriver à leurs fins politiques, ce qui a eu un impact particulier sur les civils. Le Moyen-Orient est actuellement la région la plus violente au monde, principalement en raison des conflits actuels en Syrie et en Iraq. Les milliers de décès causés par le conflit en Ukraine signifient que la violence organisée a fait son retour en Europe. Bien que plusieurs pays africains aient fait des progrès impressionnants, d'autres continuent de lutter contre le conflit et la fragilité. La demande pour des opérations de maintien de la paix des Nations Unies a atteint un sommet historique.

COMPLEXITÉ GRANDISSANTE

Diverses conditions interdépendantes peuvent déclencher ou influencer des conflits de façon inattendue. L'inégalité économique, par exemple, peut engendrer une agitation sociale lourde de conséquences potentiellement importantes, y compris en Occident. Un grand nombre de jeunes sans emploi, en particulier, est traditionnellement source d'instabilité, et dans le contexte d'aujourd'hui, ils peuvent

constituer des cibles de choix pour le recrutement d'extrémistes violents. Les changements démographiques, en général, peuvent avoir des effets déstabilisants. La croissance d'une population, surtout lorsqu'elle s'accompagne d'une transition massive des zones rurales vers les milieux urbains, continue d'exercer une pression sur les villes du monde et augmente la concurrence pour les ressources.

Le nombre de migrants dans le monde qui fuient des problèmes économiques ou environnementaux ou causés par des conflits a atteint un sommet depuis la Seconde Guerre mondiale. Un déplacement forcé aussi rapide peut miner des institutions et mettre à l'épreuve la résilience des populations d'accueil. Ces facteurs peuvent aussi exacerber les conséquences négatives des inégalités et de la marginalisation.

En plus de ces causes sous-jacentes du conflit, les effets du changement climatique peuvent aggraver les vulnérabilités existantes, comme une faible gouvernance, et exacerber les sources de tension, comme la rareté des ressources. Les effets du changement climatique doivent donc être étudiés du point de vue de la sécurité.

Le changement climatique se présente comme un problème de sécurité sans frontière.

La fréquence, la sévérité et l'ampleur grandissantes des phénomènes météorologiques extrêmes partout dans le monde – l'un des résultats les plus immédiats et visibles du changement climatique – continueront probablement à engendrer des crises humanitaires.

Les effets du changement climatique peuvent aussi aggraver les vulnérabilités existantes, comme la faible gouvernance, et accroître la rareté des ressources, ce qui à son tour avive les tensions et entraîne des migrations.

Au Canada, le changement climatique transforme le paysage de l'Arctique et entraîne un ensemble de défis en évolution en matière de sécurité, d'une hausse des besoins en services de recherche et sauvetage à une attention internationale et des activités militaires accrues.



LA ZONE GRISE ET LA GUERRE HYBRIDE

Les acteurs étatiques et non étatiques poursuivent de plus en plus leurs objectifs à l'aide de méthodes hybrides dans la « zone grise », juste sous le seuil du conflit armé. Les méthodes hybrides consistent à exploiter de manière coordonnée divers instruments diplomatiques, d'information, cybernétiques, militaires et économiques pour atteindre des objectifs stratégiques ou opérationnels. Elles reposent souvent sur la diffusion délibérée de renseignements erronés afin de semer la confusion et la discorde dans la communauté internationale, de créer de l'ambiguïté et de maintenir un déni plausible. L'utilisation de méthodes hybrides augmente également le potentiel d'une erreur de perception ou d'un faux calcul. Ces méthodes sont utilisées fréquemment pour miner la crédibilité et la légitimité d'un gouvernement national ou d'une alliance internationale. En restant dans le brouillard de la zone grise, les États peuvent exercer une influence sur les événements qui leur soit favorable sans provoquer un conflit armé ouvert. De plus, le recours à de telles tactiques hybrides présente des défis en ce qui concerne la détection, l'attribution et la réponse pour le Canada et ses alliés, notamment en ce qui concerne la compréhension et l'application de l'article 5 de l'OTAN.

LIENS ENTRE CONFLITS INTERÉTATIQUES ET INTRA-ÉTATIQUES

La distinction entre conflit interétatique et intra-étatique devient moins pertinente quand il s'agit de l'intensité. De plus en plus, les conflits intra-étatiques se déroulent dans des environnements à menace élevée et à haute intensité en présence de groupes organisés et bien armés. Les États faisant appel à des intermédiaires pour commettre des actes violents en leur nom, on a assisté au cours des cinq dernières années à une hausse du nombre de conflits intra-étatiques auxquels participent des troupes externes. Les conflits en Syrie, en Iraq et en Ukraine orientale impliquaient des milices appuyées par un État et agissant soit comme renforts aux forces conventionnelles, soit comme méthode d'employer la force en conservant un déni plausible. Ces conflits illustrent comment l'injection de ressources appuyées par un État peut augmenter la complexité et l'intensité des conflits intra-étatiques.

TERRORISME MONDIAL

Le terrorisme n'est pas une menace nouvelle, mais une menace ayant beaucoup évolué, et il représente un problème qui ne peut être réglé uniquement par les forces armées. Le bilan mondial des décès liés au terrorisme a plus que doublé au cours des 20 dernières années, illustrant la volonté des acteurs non étatiques d'employer la violence pour arriver à leurs fins. Alors que cette tendance traduit une violence chronique largement concentrée au Moyen-Orient et dans certaines régions de l'Afrique, les événements de la dernière année indiquent que des groupes terroristes étendent leur présence, en organisant ou en inspirant des attentats dans de grandes villes européennes et nord-américaines. Les organisations terroristes et les

organisations extrémistes violentes, plus particulièrement al-Qaïda et Daech, sont également décidées à cibler les intérêts occidentaux au moyen d'attaques terroristes et d'enlèvements.

Pour perturber les réseaux terroristes, une démarche à plusieurs volets s'impose, notamment pour interrompre le financement terroriste et déjouer les stratégies de communication utilisées par les extrémistes violents. La possibilité que les groupes terroristes s'étendent dans les zones sans gouvernance et qu'ils exploitent les technologies de l'information pour former des alliances et de vastes réseaux transrégionaux pose aussi un défi pour la sécurité. Les pays, comme le Canada, qui sont déterminés à lutter contre le terrorisme, auront besoin de renseignements solides sur les menaces éventuelles. Les concepts traditionnels de la dissuasion pourraient aussi ne pas s'appliquer aux acteurs non étatiques qui calculent les risques et les récompenses de façon radicalement différente et qui ne souscrivent pas aux valeurs universelles inscrites dans la Charte des Nations Unies.

Au pays, le Canada demeure une cible de menaces directes de la part de groupes comme Daech et al-Qaïda, et de quelques individus inspirés par les idéologies extrémistes violentes de ces groupes. Certains ont participé à des activités de nature terroriste comme la promotion de la violence en ligne, la radicalisation de leurs pairs, le recrutement et la collecte de fonds. D'autres envisagent de se rendre à l'étranger pour se rallier au rang d'un groupe terroriste ou pour mener eux-mêmes un attentat. Dans le cadre d'une stratégie élargie, les mesures de lutte contre la radicalisation et la mobilisation significative de la population s'avéreront essentielles si l'on veut diminuer l'attrait des idéologies extrémistes violentes chez un petit nombre d'individus.





PROLIFÉRATION DES ARMES

Le risque de la prolifération d'armes de destruction massive – aussi bien chimiques, biologiques, radiologiques que nucléaires, demeure préoccupant. La prolifération de la technologie des missiles balistiques comme vecteur de ces armes constitue aussi une source d'inquiétude. Le nombre de pays ayant accès à la technologie des missiles balistiques, dont certains ont les moyens d'atteindre l'Amérique du Nord ou de cibler les forces canadiennes ou alliées en déploiement, a augmenté et devrait continuer de croître et devenir plus complexe. Les essais fréquents d'armes nucléaires et de missiles de la Corée du Nord illustrent ce point. Des démarches diplomatiques entreprises dans le cadre du Plan d'action global ont permis de restreindre le programme nucléaire de l'Iran. Toutefois, ce pays possède aussi un nombre considérable de missiles balistiques à courte

et moyenne portées qui peuvent constituer une menace importante. Le recours illicite aux armes chimiques contre des populations civiles et militaires est également source d'inquiétude. Le Mécanisme d'enquête conjoint des Nations Unies et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a attribué l'utilisation de chlore et de gaz moutarde en Syrie à la fois à des acteurs non étatiques et étatiques, y compris le régime syrien. De plus, la Corée du Nord continue de maintenir un programme d'armes chimiques et biologiques.

Enfin, en raison de leur faible coût et leur accessibilité, la majorité des conflits armés continuent d'être livrés à l'aide d'armes légères. On évalue à entre 300 000 et 500 000 le nombre de morts causés par ces armes, soit plus de 90 p. 100 des victimes de conflits armés. Plus de 1 000 entreprises dans 100 pays produisent certains aspects de ces armes, et bien que la majorité de ces armes soient transférées en toute légalité, le manque de réglementation et de contrôles dans de nombreuses régions où des conflits sont présents a donné lieu au développement de marchés illicites, ce qui complique l'effort visant à freiner leur prolifération. Le Canada renforcera ses contrôles à l'exportation et aidera au renforcement des contrôles internationaux sur les armes conventionnelles en participant au Traité sur le commerce des armes.



ÉVOLUTION DE LA NATURE DES OPÉRATIONS DE PAIX

La violence et l'instabilité suscitées par les États fragiles et les menaces transnationales ont entraîné des violations des droits de la personne et des tragédies humaines horribles. Dans ce contexte, les opérations de paix des Nations Unies constituent un important outil pour la communauté internationale afin de faire la promotion de la paix et de la sécurité, notamment par l'augmentation des efforts pour prévenir l'éclatement des conflits en premier lieu, et pour aider les pays qui sortent d'un conflit à instaurer une paix durable.

L'évolution des opérations de paix des Nations Unies dans les trois dernières décennies reflète la nature changeante des conflits auxquels ces opérations répondent. La majorité des missions des Nations Unies sont déployées dans des environnements politique et de sécurité complexes. Elles ont lieu dans des conditions difficiles et sont dotées de mandats robustes et multidimensionnels. Effectivement, les deux tiers des soldats du maintien de la paix travaillent maintenant dans des zones de conflit actif. À ce titre, les opérations de paix sont maintenant régulièrement mandatées d'employer la force pour protéger les populations en danger et pour aider à instaurer les conditions nécessaires pour mettre un terme au conflit.

La réalisation de missions dans ce contexte a apporté de nouveaux défis. Les missions des Nations Unies n'ont souvent pas les moyens requis pour s'acquitter de leur mandat. Le Canada est bien placé pour combler ces manques. Nos capacités et notre expertise spécialisées peuvent jouer un rôle crucial pour renforcer l'efficacité d'une mission sur le terrain, appuyer le processus de paix et la consolidation de la paix après le conflit, et l'amélioration de l'instruction à la disposition des autres pays fournisseurs de troupes. Le Canada peut également aider à améliorer la gestion générale des opérations de paix en augmentant la capacité des Nations Unies à fournir du leadership et de l'orientation supérieurs depuis le quartier général.

Les opérations de paix des Nations Unies peuvent également faire la promotion des valeurs et des intérêts du Canada. Ces opérations jouent un rôle essentiel pour faire avancer la démocratie, faire respecter les droits de la personne et offrir du soutien aux collectivités vulnérables et marginalisées qui en ont le plus besoin. Dans le cadre d'une approche féministe à l'égard de la politique internationale, le Canada s'est engagé à travailler avec les Nations Unies pour mettre fin à la violence sexuelle liée aux conflits et à l'utilisation des enfants-soldats. Cet engagement comprend de faire avancer la mise en oeuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations

Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, et de faire en sorte que les Casques bleus soient tenus aux plus hautes normes de conduite.

ÉVOLUTION RAPIDE DE LA TECHNOLOGIE

La révolution de l'information est un des principaux moteurs de plusieurs des occasions les plus intéressantes dans le monde. Les forces armées modernes dépendent de réseaux et de données pour planifier et exécuter leurs missions. L'essentiel de ce qui donne aux forces armées occidentales leur avantage technologique et tactique dépend de systèmes spatiaux et d'outils agiles de technologie et de gestion de l'information permettant de rassembler et de manipuler des quantités importantes d'information.

Les développements technologiques laissent entrevoir dans le futur une défense qui sera considérablement différente de celle d'aujourd'hui en étant caractérisée davantage par les technologies de l'information, l'analyse des données, l'apprentissage profond, les systèmes autonomes, les avancées dans le domaine électromagnétique et le cyberdomaine, ainsi que par diverses technologies transformatrices, de l'informatique quantique à la biologie synthétique. Chacune de ces avancées a le potentiel de changer la nature fondamentale des opérations militaires. En raison de la cadence rapide de l'évolution technologique, il faut que les systèmes juridiques et de gouvernance nationaux et internationaux s'adaptent de façon efficace et en temps utile.

Le Canada est déterminé à employer les nouvelles capacités dans le strict respect du droit international et en assurant une responsabilité et une surveillance totale. Compte tenu des mesures réussies qu'il a prises pour faire avancer les droits de la personne et établir de nouvelles normes internationales, le Canada est également bien placé pour faire la promotion des normes les plus élevées quant à l'utilisation du cyberdomaine, de l'espace et des systèmes télépilotes auprès de ses partenaires internationaux.





CYBERDOMAINE

La sécurité n'était pas un facteur lorsqu'Internet a été créé initialement; il s'agissait plutôt d'un système ouvert pour faciliter l'échange rapide de données. Les avancées de la technologie ont ouvert le cyberdomaine à divers acteurs étatiques et non étatiques. Les réseaux terroristes, par exemple, se servent déjà du cyberspace pour faciliter leurs activités de recrutement, de financement et de propagande, et ils cherchent simultanément à exploiter la dépendance du monde occidental aux cybersystèmes.

Les cybermenaces les plus élaborées sont issues des services de renseignement et militaires de pays étrangers. Les gouvernements technologiquement évolués, leurs forces armées et les entreprises privées sont vulnérables au cyberespionnage dirigé par un État et aux cyberopérations perturbatrices. On peut s'attendre à ce que cette menace prenne de l'ampleur au cours des années à venir. Contre cette menace est compliquée par la difficulté d'identifier avec certitude la source des cyberattaques et par les problèmes de compétence juridique liés à l'éloignement éventuel de la source des cyberattaques.

Dans le contexte militaire, alors que l'utilisation du cyberspace est maintenant indispensable à la réussite opérationnelle, les adversaires éventuels, y compris les mandataires d'un État et les acteurs non étatiques, se dotent rapidement de cybermoyens pour exploiter les vulnérabilités inhérentes des systèmes C4ISR (commandement, contrôle, communication, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance), dont dépendent les forces armées ainsi que d'autres technologies opérationnelles comme les systèmes d'armes.

DOMAINE SPATIAL

Les satellites sont essentiels à une quantité grandissante d'activités quotidiennes, dont la fonction d'« horodatage » des guichets automatiques et des places boursières, la coordination du contrôle de la circulation aérienne et de la livraison « juste à temps » des biens, ainsi que le fonctionnement des téléphones cellulaires et des téléviseurs. Les ressources basées dans l'espace sont indispensables aux forces militaires modernes. Les satellites offrent un soutien pour l'ensemble des opérations, de l'assistance humanitaire à l'intervention en cas de catastrophe, en passant par le soutien de la paix et le combat. Ils sont essentiels pour la navigation, les communications et le renseignement.

L'environnement spatial en évolution est souvent décrit comme étant congestionné, concurrentiel et contesté.

La congestion croissante signifie que le risque de collision entre satellites et autres engins ou débris en orbite continue d'augmenter à mesure que d'autres objets sont lancés dans l'espace. L'espace est maintenant congestionné au point où les débris en orbite posent un danger réel et grandissant aux opérations spatiales quotidiennes, et ce problème ne peut qu'aller grandissant compte tenu de la

prolifération de microsatellites et de petits satellites lancés par l'industrie. Les exigences des opérations spatiales présentent leurs propres difficultés, notamment les rayonnements dangereux et les conditions météorologiques spatiales défavorables, qui peuvent dégrader le fonctionnement des satellites au fil du temps.

La concurrence dans l'espace extra-atmosphérique ne cesse d'augmenter. En plus du nombre grandissant de programmes spatiaux parrainés par des États, le commerce de l'industrie spatiale a augmenté de façon exponentielle au cours des dernières années. Bien que cela ait grandement favorisé la congestion de l'espace, il en découle d'intéressantes possibilités en vue d'une collaboration mutuellement avantageuse entre les secteurs public et privé.

Finalement, l'espace est un environnement de plus en plus contesté. Bien que le Canada demeure déterminé à se servir de l'espace de manière pacifique, nos ressources spatiales sont devenues des cibles potentielles, et certains États mettent au point des armes antisatellites (armes ASAT) qui pourraient éventuellement menacer l'accès au domaine spatial. Certains pays ont déjà la capacité de perturber temporairement des services spatiaux, comme le système mondial de positionnement (GPS) ou les communications par satellite, et un nombre restreint de pays disposent – ou ont fait part de leur intérêt à disposer – d'une capacité de causer des effets plus permanents, notamment la destruction de satellites. Les enjeux liés à l'espace sont amplifiés par le fait que le cadre juridique international régissant le domaine spatial continue d'évoluer en réponse

aux changements rapides. Le Canada peut faire preuve de leadership en faisant la promotion des normes militaires et civiles en matière de comportements responsables dans l'espace qu'il faut respecter afin d'en assurer une utilisation pacifique.



INCIDENCES POUR LE CANADA DE L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE DE SÉCURITÉ

- Le contexte de sécurité mondial transcende les frontières nationales et exige que le Canada participe à la promotion de la paix et de la stabilité à l'étranger afin de maintenir la sécurité au pays.
- Dans un contexte de sécurité internationale défini par la complexité et l'imprévisibilité, le Canada a besoin de forces armées agiles, instruites, souples, reflétant la diversité canadienne et prêtes au combat pouvant mener un grand éventail d'opérations, au pays comme à l'étranger.
- La nature interdépendante des problèmes de sécurité internationale dénote l'importance de la connaissance et de la compréhension profondes. Au moyen d'une gamme d'outils d'analyse, le Canada doit se doter d'une connaissance approfondie de l'environnement de l'information et des opérations, ainsi que de la dimension humaine du conflit, afin de mieux prévoir les crises et d'améliorer nos interventions.
- Pour garder le rythme, le Canada doit se doter de capacités spatiales et de cybercapacités et multiplier les activités de recherche et développement de pointe.
- Le Canada doit continuer d'être un partenaire responsable qui ajoute de la valeur aux alliances traditionnelles, notamment le NORAD, l'OTAN et le Groupe des Cinq.
- Le Canada doit concilier ces relations fondamentales et le besoin de collaborer avec les nouvelles puissances, plus particulièrement dans la région de l'Asie-Pacifique.
- Le Canada doit contrer la menace découlant du terrorisme et des actes d'organisations extrémistes violentes, y compris dans les espaces échappant à toute autorité étatique.
- Prenant acte des effets dévastateurs du changement climatique, le Canada doit rehausser sa capacité de réagir à des conditions météorologiques violentes ainsi qu'à d'autres catastrophes naturelles survenant au pays et à l'étranger.
- Conscient de l'intérêt accru de la communauté internationale pour l'Arctique, le Canada doit améliorer sa capacité de mener des activités dans le Nord et travailler en étroite collaboration avec ses alliés et partenaires.
- Le Canada et les États-Unis doivent travailler en parfaite harmonie pour moderniser le NORAD, afin de défendre l'Amérique du Nord.



5 PROTECTION, SÉCURITÉ, ENGAGEMENT – DÉFINITION D'UNE NOUVELLE VISION POUR LA DÉFENSE

Les personnes sont au cœur de la nouvelle vision du Canada en matière de défense. Veiller à ce que nos femmes et nos hommes militaires soient préparés et équipés pour réussir lors des opérations et à ce qu'ils soient pleinement appuyés, du recrutement jusqu'au départ à la retraite et par la suite, est indispensable à notre succès.

Lorsqu'ils portent l'uniforme, les membres des Forces armées canadiennes assument une responsabilité sans limite. Grâce aux sacrifices auxquels nos militaires consentent quotidiennement, le Canada demeure l'un des pays les plus sûrs et sécuritaires au monde.

Cependant, la scène internationale se transforme sous l'effet de pressions énormes et l'environnement de sécurité actuel présente diverses menaces, dont un grand nombre transcende les frontières nationales. De plus en plus, l'instabilité à l'étranger peut avoir des conséquences directes au Canada.

Par conséquent, la défense du Canada et des intérêts canadiens exige non seulement des efforts importants au pays, mais aussi un engagement actif à l'étranger.

Compte tenu de cette dynamique, la politique de défense du Canada offre une nouvelle vision stratégique de la défense : *Protection. Sécurité. Engagement.* Selon cette vision, le Canada assure :

- Sa **protection au pays**, sa souveraineté étant bien défendue par des Forces armées canadiennes disposées à prêter assistance lors de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence, ainsi que pour les opérations de recherche et sauvetage;
- Sa **sécurité en Amérique du Nord**, en étant actif au sein d'un partenariat de défense renouvelé dans le cadre du NORAD et avec les États-Unis; et
- Son **engagement dans le monde**, les Forces armées canadiennes faisant leur part dans le cadre des efforts du Canada en vue d'assurer un monde plus stable et pacifique, notamment grâce aux opérations de soutien et de maintien de la paix.

Le Canada a besoin de forces armées souples et compétentes. En tant qu'instrument de puissance nationale, les forces armées constituent une capacité importante et unique dont le gouver-

nement du Canada peut se servir pour faire avancer les intérêts canadiens, promouvoir les valeurs canadiennes et faire preuve de leadership dans le monde.

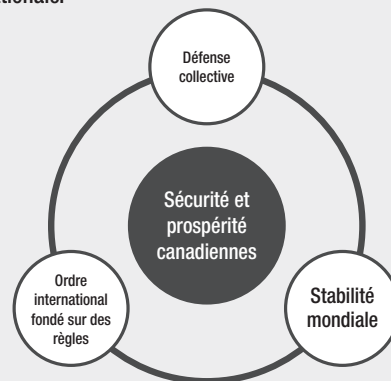
La plupart du temps, les activités militaires du Canada seront menées dans le cadre d'un effort pangouvernemental cohérent et coordonné en parallèle avec l'engagement diplomatique, l'aide humanitaire et au développement, ainsi que d'autres mesures. En d'autres temps, les forces militaires peuvent être spécialement appelées à intervenir dans l'intérêt du Canada. Dans tous les cas, les activités des Forces armées canadiennes seront conformes au droit national et international.

INTÉRÊTS STRATÉGIQUES DU CANADA

Avant tout, la **sécurité et la prospérité du Canada** demeurent les principaux intérêts stratégiques du Canada. Ces intérêts soutiennent le mode de vie canadien et font en sorte que les Canadiens puissent s'épanouir et mener leurs activités quotidiennes sans crainte.

Il importe de noter que d'autres facteurs, comme la **stabilité mondiale**, la **primauté d'un ordre international fondé sur des règles** et le **principe de la défense collective** sont à la base de la sécurité et de la prospérité du Canada.

Le Canada se doit donc de promouvoir et de protéger ces intérêts et de veiller à ce que le Canada continue de prospérer, de connaître la sécurité et d'exercer une influence sur la scène internationale.





PROTECTION du Canada

Le gouvernement n'a pas d'obligation plus importante que celle d'assurer la sûreté et la sécurité du peuple canadien. Notre nouvelle vision stratégique de la défense réaffirme la priorité globale suivante des Forces armées canadiennes : défendre le Canada et protéger les Canadiens.

Les Forces continueront d'apporter une contribution à une dissuasion efficace et empêcheront les menaces militaires conventionnelles d'atteindre nos côtes. Nous veillerons à ce que les nouveaux défis dans le domaine spatial et le cyberdomaine ne compromettent pas la réalisation des objectifs canadiens en matière de défense et de sécurité, ni le respect de nos intérêts stratégiques, dont l'économie.

Comme il en est déjà fait mention, nous conserverons en outre une capacité robuste de répondre à de multiples urgences nationales, notamment en fournissant un soutien militaire aux organisations civiles pour des questions de sécurité nationale et d'application de la loi lorsqu'elles le demandent, en prenant part à des interventions rapides en cas de catastrophe, et en effectuant des opérations de recherche et sauvetage efficaces.

Nous aurons une mobilité et une portée accrues dans les territoires les plus septentrionaux du Canada, et nous chercherons à renforcer notre présence dans l'Arctique à long terme.

La protection au pays consiste également à tirer parti des forces de l'ensemble des Canadiens. Le Canada dispose d'un secteur de la défense de classe mondiale, hautement innovateur et à la fine pointe de la technologie pouvant apporter une contribution importante à la défense et à la sécurité du pays. Nous travaillerons en étroite collaboration avec des entreprises et des universités canadiennes afin de s'assurer que les Forces armées canadiennes sont dotées des capacités perfectionnées dont elles ont besoin pour surmonter les difficultés émergentes. Le renforcement de ce partenariat entraînera aussi des retombées positives pour l'économie canadienne, telles que la création d'emplois de grande valeur et de nouvelles possibilités d'exportation pour les entreprises.

Les Canadiens peuvent avoir l'assurance que les Forces armées canadiennes demeureront prêtes à agir dans leur intérêt – d'un océan à l'autre – et qu'elles continueront de surveiller le territoire ainsi que les voies d'approche aériennes et maritimes du Canada (zone de plus de 10 millions de kilomètres carrés), afin de garantir une réaction opportune et efficace en cas de crise.



SÉCURITÉ en Amérique du Nord

Le partenariat canado-américain en matière de défense demeure indispensable à la sécurité continentale, et les États-Unis demeurent l'allié militaire le plus important du Canada.

Le Canada prend au sérieux sa responsabilité de se défendre contre les menaces qui pèsent sur le continent. L'Équipe de la Défense accroîtra la capacité du Canada de respecter ses engagements auprès du NORAD en améliorant sa connaissance et sa capacité d'intervention dans les domaines aérien et maritime et en renforçant les communications par satellite. De plus, le Canada fera l'acquisition d'une capacité de chasseurs perfectionnés et conservera sa grande interopérabilité avec ses alliés américains.

Le Canada travaillera de près avec les États-Unis afin de veiller à ce que le NORAD soit prêt à faire face à l'évolution rapide des menaces, notamment en explorant de nouveaux rôles de commandement, tout en tenant compte de l'éventail complet de menaces.



ENGAGEMENT dans le monde

Le Canada ne peut assurer la protection au pays sans prendre d'engagements dans le monde.

À titre de pays du G7 et de membre fondateur de l'OTAN, le Canada s'intéresse de près à la stabilité mondiale et au commerce ouvert. Nous continuerons d'assumer notre part de responsabilité sur la scène internationale pour protéger nos intérêts et appuyer nos alliés. L'engagement du Canada dans le monde est aussi influencé par les valeurs **d'inclusion, de compassion, de gouvernance responsable et de respect pour la diversité et les droits de la personne.**

En raison de cette politique, les Forces armées canadiennes seront bien préparées et équipées pour promouvoir les objectifs canadiens en matière de sécurité internationale – qu'il s'agisse d'opérations expéditionnaires ou du renforcement des capacités des partenaires – et appuyer nos alliés lorsque nos intérêts communs sont en jeu.

Le Canada assumera des rôles de leadership et accordera une priorité à l'interopérabilité dans sa planification et son développement des capacités afin d'assurer une coopération harmonieuse avec ses alliés et partenaires, plus particulièrement l'OTAN.

Les Forces armées canadiennes seront en mesure de contribuer concrètement au rôle du Canada en tant qu'acteur international responsable, notamment en participant à des opérations de paix des Nations Unies. Nous serons capables d'appuyer la prévention des conflits, la médiation et la reconstruction après les conflits, en mettant l'accent sur les droits de la personne et, surtout, sur l'égalité des sexes.

Nous maintiendrons notre capacité d'offrir une protection et une assistance aux populations les plus vulnérables du monde, créant ainsi les conditions permettant au développement et à la paix durable de prendre racine. Nous favoriserons aussi une expertise d'avant-garde pour créer les capacités et la résilience des autres et produire des résultats concrets dans ces secteurs.

VALEURS CANADIENNES

L'engagement international du Canada sera façonné par les valeurs fondamentales canadiennes que sont **l'inclusion, la compassion, la gouvernance responsable et le respect de la diversité et des droits de la personne.**

L'objectif de l'égalité des sexes imprègne l'ensemble de ces valeurs fondamentales. Ces valeurs sont conformes à la Charte canadienne des droits et libertés et au droit international.

Les Forces armées canadiennes sont guidées dans tous leurs gestes par ces valeurs, qu'il s'agisse du traitement qu'elles réservent à leur personnel ou de la façon dont elles mènent leurs opérations à l'étranger.

Les Forces armées canadiennes peuvent être mobilisées pour protéger ces valeurs lorsqu'elles sont menacées et pour en faire la promotion par leurs actes, notamment au moyen de l'instruction offerte à nos partenaires et du renforcement des capacités.



6 UNE NOUVELLE APPROCHE CANADIENNE EN MATIÈRE DE DÉFENSE : ANTICIPER. S'ADAPTER. AGIR.

Assurer la protection, la sécurité et l'engagement du Canada dans un contexte de sécurité extrêmement complexe requiert une approche souple, moderne, responsable et complètement nouvelle à l'égard de la défense. Pour produire des résultats concrets pour le Canada, au pays et à l'étranger, nous lancerons diverses initiatives devant nous permettre de réaliser ce qui suit :

ANTICIPER et mieux comprendre les menaces éventuelles contre le Canada et les intérêts canadiens de façon à améliorer notre capacité de recenser diverses éventualités, de les prévenir ou de s'y préparer et d'y réagir;

S'ADAPTER de façon proactive aux nouveaux défis en exploitant les nouvelles technologies, en générant un effectif résilient et en faisant appel à l'innovation, à la connaissance et aux nouvelles façons de faire;

AGIR au moyen de capacités militaires décisives sur tout le spectre des opérations afin de défendre le Canada, protéger ses intérêts et ses valeurs, puis contribuer à la stabilité mondiale.

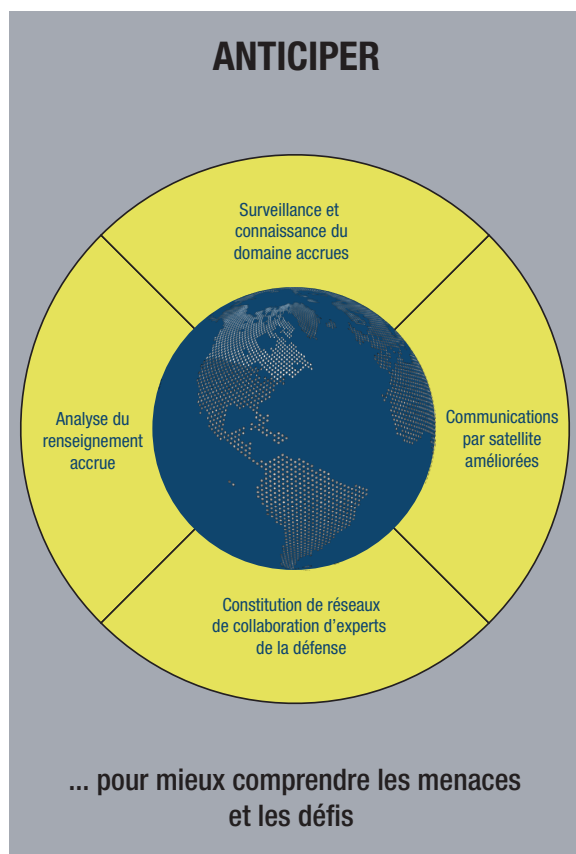
ANTICIPER

Des renseignements exacts et opportuns constituent une ressource cruciale pour l'Équipe de la Défense et les autres ministères fédéraux avec lesquels elle collabore. La possibilité de recueillir, de comprendre et de diffuser de l'information et du renseignement pertinents est devenue essentielle à la capacité des forces armées de réussir leurs opérations. Cela permet de donner rapidement l'alerte en cas de menace et permet au gouvernement de recenser les nouveaux événements et crises, d'intervenir plus tôt dans le cycle de conflit, s'il y a lieu, et de minimiser les effets destructeurs d'un conflit de longue durée.

Une connaissance de la situation et un renseignement améliorés rendront le Canada et le personnel des Forces armées canadiennes déployées dans le cadre de missions plus sûrs, et permettront d'adapter les contributions que nous apportons à la sécurité internationale de façon à optimiser l'efficacité. La collaboration renforcée avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux oeuvrant en première ligne de la sécurité nationale du Canada contribuera également à cerner les risques et les menaces pour les intérêts canadiens.

Afin de mieux **anticiper** les menaces, les défis et les occasions, l'Équipe de la Défense prendra un certain nombre de mesures concrètes, dont les suivantes :

- Prioriser les investissements dans les capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées;
- Améliorer ses capacités de collecte, d'analyse et de fusion de renseignement; et
- Appuyer l'expertise des chercheurs canadiens en matière de défense et de sécurité et en tirer parti.





PRIORISER LE RENSEIGNEMENT, LA SURVEILLANCE ET LA RECONNAISSANCE INTERARMÉES

Le concept de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées (ou « tous services ») a pour objet de réunir les capacités de ressources militaires distinctes d'une manière permettant de donner aux décideurs opérationnels un portrait clair et complet de l'environnement dans lequel évoluent les forces.

Le concept de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées comprend des plateformes de collecte de renseignement interconnectées, notamment des aéronefs, des systèmes télépilotes, des véhicules terrestres, des navires, des sous-marins, des personnes ou des satellites, qui ont la capacité de capter des données sur des zones d'intérêt pour le renseignement, et de les échanger en temps quasi-réel. Les données sont transmises au moyen de technologies spatiales et terrestres vers un centre de détermination des objectifs ou de commandement pour faciliter la fusion de données pour l'élaboration continue du tableau du renseignement. Le concept de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées est souvent appelé un « système de systèmes ».

D'un point de vue militaire, une capacité de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées robuste est cruciale pour mener l'ensemble des opérations que les militaires pourraient être appelés à mener au Canada et à l'étranger.

Au Canada, le concept de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées donne un aperçu précis des voies d'approche aériennes et maritimes du Canada, ce qui est essentiel pour repérer d'éventuelles menaces contre la sécurité et la souveraineté canadiennes, y compris dans l'Arctique. Il nous aide à appuyer d'autres ministères à remplir leur mandat, qu'il s'agisse des opérations internationales de répression du trafic de stupéfiants ou des secours aux sinistrés. Un concept de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées efficace constitue aussi un élément essentiel de la responsabilité que partage le Canada d'aider à défendre l'Amérique du Nord.

En Amérique du Nord, la surveillance de l'Arctique présente des difficultés particulières. Outre le fait que l'Arctique est une vaste zone faiblement peuplée, la couverture par satellite dans les latitudes de l'Extrême-Nord et la nature de l'ionosphère polaire créent des problèmes uniques pour les dispositifs de détection et de communication. Nous avons besoin de solutions de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées adaptées plus précisément à l'environnement arctique.

À l'échelle internationale, le concept de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées fournit un soutien crucial à l'ensemble des missions militaires, des opérations de combat à l'assistance humanitaire en passant par les opérations de paix. Il peut également donner l'alerte lorsqu'une crise se développe, afin de permettre la planification analytique et le développement d'une stratégie qui sont nécessaires pour prévenir un conflit.

La préparation canadienne en matière de défense et de sécurité profite énormément d'une connectivité avec nos plus proches alliés, plus particulièrement les membres du Groupe des Cinq, qui comprend le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ce partenariat, au sein duquel les partenaires échangent les renseignements recueillis par leurs ressources militaires respectives, augmente la capacité du Canada de comprendre les zones de conflit et de prévoir les futures zones de conflit, et permet de réaliser des économies et de partager le fardeau entre pays partenaires.

De la même façon, l'OTAN considère le concept de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées comme indispensable aux opérations; il constitue d'ailleurs une tâche permanente des forces alliées. Le concept de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées fournit de l'information et du renseignement aux décideurs clés et les aide à prendre des décisions éclairées, pertinentes et précises. Le Canada appuiera fermement les efforts de l'OTAN à cet égard comme moyen d'accroître l'interopérabilité entre les alliés.

En 2018, le Canada lancera une constellation élargie de satellites RADARSAT qui peut être utilisée le jour et la nuit et par tous les

temps. Cette capacité accrue nous permettra de surveiller le trafic maritime sur des étendues océaniques nettement plus vastes et d'assurer une identification plus rapide des navires qu'on pourrait devoir surveiller de plus près.

Le CP-140 Aurora modernisé, un avion de patrouille maritime à long rayon d'action, est une autre plateforme de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées canadienne indispensable, compte tenu de ses capacités de guerre anti-sous-marine et de surveillance longue distance ultramodernes. Cet aéronef est amplement utilisé par les Forces armées canadiennes, aussi bien dans l'Arctique qu'à l'étranger, et il sera remplacé au début des années 2030 par l'aéronef multimissions canadien. De plus, on procèdera à l'acquisition d'une plateforme aérienne de renseignement, surveillance et reconnaissance pour les Forces d'opérations spéciales.

De la même façon, les sous-marins de la classe Victoria du Canada, qui effectuent une surveillance sous-marine, seront un élément clé de l'approche axée sur un système de systèmes à l'égard de la connaissance du domaine maritime. En travaillant de pair avec les capacités de surveillance de surface et aérienne, les sous-marins joueront un rôle important dans les opérations d'affirmation de la souveraineté et dans la défense continentale. Les sous-marins de la classe Victoria subiront une modernisation progressive au milieu des années 2020, ce qui assurera leur efficacité continue jusqu'au milieu des années 2030.

Étant donné le rôle crucial que joue le renseignement, la surveillance et la reconnaissance interarmées dans la prévision des menaces contre le Canada et la prise de décisions opérationnelles éclairées, nous ferons du développement des capacités dans ce domaine une priorité, aussi bien à des fins nationales qu'expéditionnaires.

NOUVELLES INITIATIVES

Pour accroître ses capacités en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées, l'Équipe de la Défense devra :

67. Investir dans des plateformes de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées clés, notamment des avions de surveillance de prochaine génération, des systèmes télépilotes et des dispositifs de surveillance spatiale (voir les pages 38-40).
68. Intégrer les ressources actuelles et futures à un système de systèmes interarmées fonctionnant en réseau qui permettra l'échange d'information entre de multiples plateformes interconnectées et un centre des opérations;
69. Faire du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance interarmées dans l'Arctique une priorité en matière de recherche et développement pour la défense afin de trouver des solutions novatrices aux problèmes de surveillance dans le Nord.



AMÉLIORER LE RENSEIGNEMENT DE DÉFENSE

Le renseignement constitue la première ligne de défense du Canada. La défense du Canada, la capacité d'opérer efficacement à l'étranger et la possibilité de favoriser l'engagement sur la scène internationale dépendent de la collecte, de la coordination, de la fusion, de la production et de la diffusion systématiques de renseignement de défense.

Peu importe l'endroit au monde, aucun navire ne prend la mer, aucun aéronef ne décolle et aucune botte ne touche le sol sans l'apport des spécialistes du renseignement de défense. Compte tenu de la complexité croissante de l'environnement de sécurité, le renseignement fiable est crucial lors d'opérations de combat expéditionnaires pour déterminer efficacement les objectifs et ainsi réduire au minimum les dommages collatéraux et les pertes civiles.

Les capacités et l'expertise canadiennes en matière de renseignement – notamment celles des Forces armées canadiennes – peuvent également faciliter une meilleure compréhension de l'origine des conflits, de la meilleure façon de les prévenir et des lieux où un renforcement des capacités aurait le plus grand impact. Le Commandement du renseignement des Forces canadiennes (COMRENSFC) est l'unique entité du gouvernement du Canada à utiliser le spectre complet des capacités de collecte de renseignements tout en assurant une analyse multisources. Le COMRENSFC fournit des capacités, des produits et des services du renseignement de défense crédibles, opportuns et intégrés pour appuyer les objectifs de défense et de sécurité nationale du Canada.

Le partenariat du Groupe des Cinq apporte une contribution importante à la compréhension canadienne du contexte de la sécurité internationale. Des arrangements similaires avec d'autres alliés, comme l'OTAN, sont indispensables à la réussite des missions. Le Canada continuera d'améliorer et de resserrer ses relations d'échange de renseignement dans un esprit de réciprocité. Ces relations sont essentielles aux efforts visant à faire en sorte que nous soyons prêts

et en mesure d'anticiper les menaces contre la sécurité nationale et internationale. Les Forces armées canadiennes veilleront toujours à ce que la collecte, l'analyse et l'exploitation du renseignement se fassent en conformité avec la loi, et reconnaissent l'importance de l'examen civil des activités de sécurité nationale et de renseignement, notamment par l'entremise du Comité de la sécurité nationale et du renseignement formé de parlementaires.

L'Équipe de la Défense augmentera sa capacité de renseignement et examinera sa capacité de comprendre l'environnement d'information et y mener ses activités, à l'appui des opérations d'information et d'influence.

LE PROCESSUS DE CIBLAGE

Le ciblage est un processus officiel et délibéré utilisé par les commandants militaires pour déterminer les plans d'action durant les opérations. Il gouverne l'intervention militaire en fournissant un cadre pour choisir les objectifs et en déterminer l'ordre de priorité, ainsi que décider de la manière la plus efficace de s'y attaquer, par des moyens létaux ou non, eu égard aux capacités et besoins opérationnels. Le processus de ciblage vise à réduire au minimum les dommages collatéraux et les pertes civiles, et il respecte le droit des conflits armés.

En raison de la complexité de ce processus, toutes les parties prenantes doivent travailler en étroite coordination et il est vital d'obtenir du renseignement solide et fiable.

Le processus de ciblage facilite la prise de décisions opérationnelles, optimise l'utilisation des capacités militaires et garantit que le bon outil militaire est utilisé contre une cible donnée.



NOUVELLES INITIATIVES

Pour répondre à la demande en matière de renseignement de défense à l'interne, à l'échelle du gouvernement du Canada et chez nos alliés, l'Équipe de la Défense devra :

70. Créer jusqu'à 120 nouveaux postes de renseignement chez les militaires, dont certains seront occupés par des réservistes, et ajouter jusqu'à 180 nouveaux postes d'analyste du renseignement chez les civils.
71. Renforcer la capacité du COMRENSFC de fournir un soutien du renseignement plus perfectionné pour les opérations, notamment grâce à une meilleure capacité de prévoir les points chauds et les nouvelles menaces, mieux soutenir les plateformes de prochaine génération et comprendre les développements rapides dans le domaine spatial, cybernétique, de l'information et les autres domaines émergents.
72. Établir une capacité de ciblage au sein des Forces armées canadiennes, afin de mieux tirer parti des capacités du renseignement pour appuyer les opérations militaires.





MULTIPLIER LES CONTACTS AVEC LE MILIEU UNIVERSITAIRE

Les consultations organisées dans le cadre de l'Examen de la politique de défense ont souligné l'importance et la valeur d'une discussion éclairée sur les questions de défense. Elles ont aussi mis en évidence le rôle clé que le milieu universitaire canadien et les experts externes peuvent jouer dans l'examen continu des questions de défense. Les Forces armées canadiennes travaillent avec le milieu universitaire depuis de nombreuses années et tirent un avantage important de la stimulation et de l'exploitation des forces intellectuelles extraordinaires de cette collectivité. En continuant de le faire, le gouvernement améliorera sa compréhension des menaces mondiales et de la complexité des conflits modernes, tout en favorisant un dialogue continu sur les questions de défense.

Non seulement la collaboration avec les universitaires et d'autres spécialistes renforce-t-elle les fondements d'un processus d'établissement d'une politique de défense axée sur des preuves, mais elle aidera à stimuler l'innovation et formera les maîtres à penser de demain. La mise en place de réseaux de collaboration avec la collectivité des universitaires et des analystes partout au Canada accroîtra et étendra la diversité du bassin d'experts que nous pouvons consulter, et favorisera le dialogue éclairé concernant les problèmes de défense et de sécurité complexes. En cherchant à stimuler davantage la recherche universitaire sur les questions de défense et de sécurité au Canada, nous tiendrons compte de la nécessité de faire appel à un plus large éventail de voix participant au dialogue dans ce domaine.

NOUVELLES INITIATIVES

Pour resserrer ses liens avec le riche milieu des universitaires et des analystes canadiens et en tirer plus d'avantages, l'Équipe de la Défense devra :

73. augmenter l'investissement dans les contacts avec le milieu universitaire à 4,5 millions de dollars par année pour financer un Programme de coopération de la Défense remanié et élargi, notamment :
 - des réseaux collaboratifs d'experts;
 - un nouveau programme de bourses d'études pour les boursiers de maîtrise et postdoctoraux; et
 - l'expansion de la série existante de conférences animées par des spécialistes, ainsi que le Programme de subventions de coopération.

S'ADAPTER



Technologie nouvelles



Effectif solide



idées novatrices



Meilleure exploitation des capacités spatiales et des cybercapacités	Personnes et familles soutenues	Solutions novatrices aux problèmes de défense
Approvisionnement simplifié	Force de réserve améliorée	Renouvellement de l'infrastructure et écologisation

... à l'évolution du contexte

S'ADAPTER

Les forces armées du Canada doivent être agiles, flexibles et polyvalentes en relevant les défis et en saisissant les possibilités de notre monde qui évolue rapidement.

UNE NOUVELLE VISION POUR LA FORCE DE RÉSERVE

La Force de réserve est une composante essentielle des Forces armées canadiennes. Environ 97 p. 100 des Canadiens vivent à moins de 45 minutes de route d'une unité de la Réserve. Les réservistes sont issus de tous les milieux de vie et comprennent des étudiants, des fonctionnaires, des ouvriers, des gens d'affaires, des universitaires et d'anciens membres de la Force régulière. Il s'agit de véritables citoyens soldats.

Bien que la Force de réserve apporte depuis très longtemps des contributions importantes aux opérations des Forces armées canadiennes, plus récemment dans le cadre du conflit en Afghanistan, des améliorations importantes doivent être apportées à la Réserve pour lui permettre d'atteindre son plein potentiel opérationnel.

Ainsi, nous mettrons en œuvre une nouvelle vision pour la Force de réserve et nous nous donnerons les objectifs suivants :



- Permettre aux unités et aux formations de la Force de réserve de fournir une capacité à temps plein à l'aide d'un service à temps partiel;
- Faire en sorte que les réservistes soient une composante bien intégrée de la force totale; et
- Former, préparer et équiper adéquatement un nombre suffisant de réservistes afin qu'ils soient prêts à participer aux opérations au pays et à l'étranger.

Qu'une tâche ou une fonction soit effectuée par un membre de la Force régulière ou de la Réserve, le résultat sera toujours une excellence opérationnelle indiscernable. Le progrès vers cet objectif est déjà en cours, mais il doit être élargi à la grandeur des forces armées afin d'assurer que les Forces armées canadiennes sont réellement intégrées et qu'elles produisent des résultats opérationnels efficaces.

La capacité des Forces armées canadiennes de répondre aux besoins de défense du Canada, aujourd'hui et dans le futur, s'appuiera sur une Réserve qui peut générer une **capacité à temps plein à l'aide d'un service à temps partiel**. Afin de parvenir à cet

CAPACITÉ À TEMPS PLEIN, SERVICE À TEMPS PARTIEL

Les tâches et les calendriers de la Force de réserve varient d'une personne à une autre. Certaines personnes offrent quelques jours de service par mois, alors que d'autres offrent leur service à temps plein. Cette souplesse permet aux Canadiens de servir leur pays selon leurs préférences. La capacité à temps plein avec un service à temps partiel demandera aux unités et aux formations de la Réserve de regrouper les contributions de ces membres des Forces armées canadiennes à temps partiel afin de fournir une capacité de disponibilité opérationnelle définie de 24 heures par jours, 7 jours par semaine en fonction des nouveaux rôles améliorés qui leur sont assignés. Ce modèle permettra aux réservistes de conserver un équilibre entre leur vie civile enrichissante et leur profession, et ce, tout en offrant un service valable militaire à temps partiel qui améliore l'efficacité générale des Forces armées canadiennes.

objectif, les unités et les formations de la Force de réserve seront chargées de remplir des rôles précis à temps plein, dont certains seront accomplis exclusivement par les réservistes. Certains de ces rôles sont nouveaux, par exemple le rôle de cyberopérateur et de recherche et sauvetage en milieu urbain avec équipement léger, tandis que d'autres rôles s'appuieront sur les succès précédents, comme les opérations d'information (y compris les activités d'influence) et le renseignement maritime.

Afin de maximiser le résultat opérationnel des Forces armées canadiennes, **les réservistes seront intégrés davantage à la force totale**. Il s'agit donc de fournir plus de possibilités aux membres de la Force régulière et de la Réserve de s'entraîner et de participer à des opérations interarmées à bord des navires canadiens de Sa Majesté, des groupements tactiques, des escadres et des déploiements des forces opérationnelles interarmées, au Canada et partout dans le monde.

Au cours des récentes décennies, la Force de réserve a fait partie intégrante des opérations de déploiement et a acquis une expérience inestimable dans le cadre des tâches expéditionnaires. Grâce à cette nouvelle vision, la **Force de réserve sera chargée de participer à des missions en déploiement et d'y jouer un rôle primaire**. Par exemple, les réservistes devront mener des missions mettant à profit leurs compétences et forces uniques, comme les efforts de renforcement des capacités.

Le **modèle de service de la Force de réserve sera modernisé**, notamment en l'alignant sur les lois sur la protection des emplois, pour faire en sorte que la Force de réserve continue d'offrir aux citoyens soldats canadiens des possibilités variées de servir leur pays. Les militaires doivent avoir la possibilité de faire la transition entre un service à temps plein et un service à temps partiel, en plus d'être capables de poursuivre leur formation et de profiter des diverses possibilités qui se rattachent à leur carrière dans les Forces armées canadiennes (p. ex., participer à des opérations de déploiement ou servir pendant les fins de semaine et pendant l'été au sein d'une unité locale de la Réserve). L'instruction ciblée et très exigeante contribue également à améliorer l'interopérabilité entre la Force régulière et la Réserve, et à assurer une force totale intégrée et déployable.

En reconnaissance de ces nouveaux rôles et responsabilités, **la solde et les avantages sociaux de la Force de réserve primaire seront mieux ajustés** à ceux de la Force régulière qui présentent des exigences de service similaires. Ainsi, les membres de la Force de réserve recevront une compensation juste pour leur service rendu au Canada.

Les Forces armées canadiennes sont grandement enrichies par le fait de pouvoir tirer profit des expériences et des compétences variées des réservistes. La présence d'unités de la Réserve partout au pays, y compris dans les grands centres urbains, en font un outil extrêmement précieux permettant de tirer parti de la diversité canadienne, d'exploiter les différentes façons de penser et de résoudre des problèmes, et de bénéficier de la profonde intelligence culturelle présente dans les collectivités canadiennes. Les réservistes possèdent une vaste expérience de leurs spécialités professionnelles principales, ce qui permet aux Forces armées canadiennes d'avoir accès à des compétences et à des professions recherchées, comme des linguistes et des professionnels du cyberspace, qui autrement prendraient de nombreuses années à générer au sein de la Force régulière.

Afin de continuer de tirer profit des forces de la société canadienne et de prospérer dans un marché du travail hautement compétitif, **la Réserve devra améliorer de façon importante le processus de recrutement** pour s'assurer qu'il est agile, souple et adaptable en ce qui concerne le respect des besoins des gens au service du Canada par l'entremise des réserves. Les forces d'opérations spéciales examineront aussi la possibilité d'établir une sous-unité de la Réserve dans une zone métropolitaine afin d'accéder aux compétences précieuses des membres de la population des grands centres qui sont bien qualifiés pour améliorer le travail des forces armées.



NOUVELLES INITIATIVES

Pour accroître le rôle et les capacités de la Force de réserve, les Forces armées canadiennes devront :

74. Faire passer l'effectif de la Force de réserve primaire à 30 000 membres (une hausse de 1 500) et réduire de façon importante le processus initial de recrutement d'un nombre de jours qui se calcule en mois à un nombre de jours qui se calcule en semaine.
75. Attribuer aux unités et formations de la Réserve de nouveaux rôles qui fournissent une capacité à temps plein aux Forces armées canadiennes à l'aide d'un service à temps partiel, y compris :
 - Recherche et sauvetage en milieu urbain avec équipement léger;
 - Défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire;
 - Capacités de combat (p. ex., pelotons de tir direct, de mortier et de pionniers);
 - Cyberopérateurs;
 - Spécialistes du renseignement;
 - Équipes de sécurité navale; et
 - Linguistes.
76. Élargir les rôles existants attribués aux unités et aux formations de la Force de réserve, y compris :
 - Opérations d'information (y compris les activités d'influence);
 - Soutien au combat et soutien logistique au combat; et
 - Techniciens de soutien aux opérations aériennes.
77. Utiliser la Force de réserve afin de mener des missions expéditionnaires précises dans un rôle primaire comme le renforcement des capacités effectué par les Forces armées canadiennes
78. Créer un modèle de service flexible qui appuie la transition entre le service à temps plein et le service à temps partiel, et qui fournit la souplesse nécessaire pour s'adapter aux différents parcours de carrière au sein de la Force de réserve.
79. Harmoniser la solde et les avantages sociaux de la Force de réserve primaire à ceux de la Force régulière, dont les exigences de service sont similaires.
80. Réviser les règlements sur l'emploi des pensionnés afin d'attirer vers la Force de réserve et d'y retenir davantage d'anciens membres de la Force régulière.
81. Offrir des emplois d'été à temps plein aux réservistes durant leurs quatre premières années au sein de la Réserve à compter de 2018.
82. Collaborer avec nos partenaires du gouvernement fédéral afin d'harmoniser les lois fédérales régissant la protection des emplois. Par la suite, nous collaborerons avec les provinces et les territoires dans le but d'harmoniser la sécurité d'emploi pour les réservistes à ce niveau.

RENFORCER LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES EN INVESTISSANT DANS LEURS JEUNES

La Défense nationale a une longue et fière tradition de soutien des jeunes par l'entremise du Programme des cadets et du Programme des Rangers juniors canadiens. Les Cadets et les Rangers juniors canadiens sont les programmes de jeunesse les plus importants subventionnés par le gouvernement fédéral au Canada et offrent aux jeunes Canadiens de 12 à 18 ans l'occasion de participer à diverses activités amusantes, stimulantes et enrichissantes, tout en se familiarisant avec les Forces armées canadiennes.

On incite les Cadets et les Rangers juniors canadiens à devenir des membres actifs et responsables de leurs collectivités et à apporter des contributions utiles à la société canadienne dans le cadre de leurs activités environnementales, de citoyenneté et communautaires. Ils acquièrent aussi des habiletés et connaissances utiles comme l'esprit d'équipe, le leadership, la citoyenneté, ainsi que les valeurs et l'éthique. Ces programmes épousent la diversité et le multiculturalisme canadiens et offrent à de jeunes Canadiens des occasions d'interagir avec un grand nombre de jeunes ailleurs au Canada et dans le monde au moyen de visites et d'échanges internationaux. Axés sur les jeunes autochtones du Canada, les Rangers juniors canadiens intègrent les connaissances et la culture traditionnelles de leurs communautés, notamment les compétences liées à la chasse, la pêche, les langues locales, ainsi que la musique, la danse, la cuisine et les cérémonies spirituelles.

Essentiellement, le Programme des cadets et le Programme des Rangers juniors canadiens offrent aux jeunes Canadiens un environnement exigeant sur le plan physique, mentalement stimulant et structuré qui favorise une conscience communautaire et environnementale, ainsi que la santé et le bien-être personnels. Le Programme des cadets et le Programme des Rangers juniors canadiens constituent un investissement important dans notre jeunesse – de nombreux Cadets et Rangers juniors canadiens sont des élèves exceptionnels qui deviennent les prochains leaders canadiens. C'est la raison pour laquelle la Défense nationale est déterminée à élargir la portée du programme de sorte que davantage de jeunes Canadiens puissent vivre ces formidables expériences positives de développement de la jeunesse et continuer de renforcer les collectivités canadiennes.

SUIVRE LE RYTHME DES DÉVELOPPEMENTS TECHNOLOGIQUES

La technologie est un élément essentiel des forces armées modernes et indispensable à tous les types d'opérations que doivent mener les Forces armées canadiennes. Cela comprend tout, de la recherche et sauvetage, à l'assistance humanitaire, aux secours aux sinistrés, au soutien à la paix et aux opérations de combat. Nous devons suivre le rythme de l'évolution rapide de la technologie pour assurer une pertinence opérationnelle continue, autant pour contrer les menaces de nos adversaires éventuels que pour maintenir notre capacité d'opérer aux côtés de nos principaux alliés.

Trois catégories de capacités sont devenues particulièrement importantes pour les opérations militaires modernes – les capacités spatiales, les cybercapacités et les systèmes télépilotes. Alors que chacune de ces capacités apporte des avantages importants qui lui sont propres, elles apportent nettement plus de capacités lorsqu'elles sont exploitées conjointement en tant que système de systèmes, et intégrées convenablement à un ensemble complet de capacités militaires.

CAPACITÉS SPATIALES

Les capacités spatiales sont essentielles pour la sécurité, la souveraineté et la défense nationales. Elles sont devenues un moteur essentiel des opérations des Forces armées canadiennes. De concert avec ses alliés et ses partenaires, sous la direction de l'Aviation royale canadienne, le Canada a mis sur pied un solide programme qui contribue considérablement au succès d'une panoplie de missions.





L'UTILISATION RESPONSABLE DE L'ESPACE

Le développement et l'utilisation des capacités spatiales de la Défense respectent les lois nationales, comme la *Loi sur la défense nationale*, la *Loi sur les systèmes de télédétection spatiale* et la *Loi sur l'Agence spatiale canadienne*, ainsi que le droit international applicable, comme le *Traité sur l'espace extra-atmosphérique*, le *Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires* et le *droit des conflits armés*.

La Défense appuie activement la participation d'Affaires mondiales Canada aux efforts diplomatiques internationaux pour garantir que l'espace ne devienne pas une zone de conflit.

Par exemple, les Forces armées canadiennes utilisent le système mondial de positionnement des États-Unis pour la navigation, pour choisir les objectifs avec précision ainsi que retrouver des personnes en détresse. Les communications par satellite sont essentielles pour le commandement et le contrôle des opérations militaires, à la fois dans les régions éloignées du Canada et partout dans le monde. Les satellites de renseignement, surveillance et reconnaissance fournissent des images incroyablement détaillées de zones inaccessibles, notamment dans l'Arctique, pour répondre aux besoins d'information et de connaissance de la situation. Les satellites de renseignement, surveillance et reconnaissance sont essentiels à la capacité des Forces armées canadiennes de surveiller et de contrôler les approches maritimes du Canada. Notre satellite de surveillance spatial, le Sapphire, scrute l'espace pour surveiller les débris et d'autres menaces contre des ressources spatiales essentielles. Il contribue au réseau de surveillance spatiale des États-Unis qui profite à tous les Canadiens, en réduisant le risque de collisions qui risqueraient d'entraîner la mise hors service de satellites.

À mesure que l'espace prend de l'importance et suscite plus d'intérêt, de nouveaux défis se présentent. Par exemple, le risque de collision entre satellites et autres engins ou débris en orbite continue

de croître à mesure que d'autres objets sont lancés dans l'espace. Cela s'ajoute aux difficultés existantes des opérations spatiales, comme les rayonnements dangereux, ou la météorologie spatiale.

De plus, en raison essentiellement du rôle indispensable des capacités spatiales dans le soutien des forces armées modernes, certains États mettent au point diverses armes antisatellite (ASAT) qui pourraient menacer notre accès et notre utilisation des capacités spatiales. Ces capacités de supériorité spatiale comprennent celles ayant des effets réversibles, comme les brouilleurs radioélectriques, les lasers aveuglants et les cyberopérations, et celles ayant des effets destructeurs permanents, comme les missiles terre-espace. Les ressources et les infrastructures terrestres associées aux satellites sont également vulnérables à diverses menaces d'attaques physiques, de cyberattaques et de brouillage.

Ces menaces ne signifient pas nécessairement qu'un État a actuellement l'intention d'attaquer les ressources spatiales canadiennes. Cela signifie cependant que les Forces armées canadiennes doivent tenir compte de leurs capacités de supériorité spatiale alors qu'elles continuent à développer le programme spatial de la Défense du Canada.

Ces défis liés à l'espace sont amplifiés par le fait que le cadre juridique régissant l'espace extra-atmosphérique continue d'évoluer. Par exemple, à quelle distance doit-on se tenir des satellites militaires? Faudrait-il interdire les essais ou l'utilisation de capacités de supériorité spatiale qui créent des débris? Le Canada agit comme chef de file de la promotion de l'utilisation pacifique de l'espace et de la création de normes de comportement responsable dans l'espace. L'Équipe de la Défense continuera d'appuyer les efforts importants d'Affaires mondiales Canada à cet égard.

Une collaboration étroite entre le Canada et la collectivité du Groupe des Cinq, est une caractéristique durable du programme

spatial canadien. L'Initiative d'opérations spatiales conjointes (CSpO) est au cœur des efforts des alliés visant à faciliter et à améliorer la coopération. Cette initiative rend possible la coopération pour les activités spatiales militaires et de défense, dans le but de renforcer la dissuasion, d'améliorer la résilience des systèmes spatiaux dont dépendent les forces armées du Groupe des Cinq et d'optimiser les ressources des pays participants. Le maintien de l'interopérabilité dans l'espace avec nos principaux partenaires et alliés est indispensable à la réussite de nos opérations.

NOUVELLES INITIATIVES

Pour s'adapter à l'évolution des défis et des possibilités dans le domaine spatial, l'Équipe de la Défense devra :

83. Défendre et protéger les capacités spatiales militaires, notamment en travaillant en étroite collaboration avec nos alliés et partenaires afin d'assurer une approche coordonnée devant permettre un accès continu au domaine spatial et aux ressources spatiales.
84. Collaborer avec les partenaires pour promouvoir les intérêts nationaux du Canada sur les questions spatiales, promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace et être un chef de file de l'élaboration de normes internationales pour le comportement responsable dans l'espace.
85. Investir dans une gamme de capacités spatiales, notamment la connaissance de la situation dans l'espace, l'observation de la Terre par satellite, la connaissance du domaine maritime par satellite et les communications par satellite qui assurent une couverture planétaire, y compris dans l'Arctique. (Pour de plus amples détails concernant les investissements de la Défense dans les capacités spatiales, voir les pages 38-39.)
86. Mener des travaux de recherche et développement de pointe sur de nouvelles technologies spatiales en étroite collaboration avec nos alliés, l'industrie et les universitaires afin d'accroître la résilience des capacités spatiales et d'appuyer les besoins en matière de capacités spatiales et les missions des Forces armées canadiennes.

CYBERCAPACITÉS

Le cyberspace est essentiel à la conduite d'opérations militaires modernes et est reconnu comme un domaine d'opérations, comme l'air, la mer, la terre et l'espace. Les Forces armées canadiennes et d'autres forces armées évoluées dépendent de réseaux protégés pour exploiter des systèmes de communication, de renseignement et d'armement. Les technologies de l'information modernes apportent de nombreux avantages opérationnels, mais engendrent aussi des vulnérabilités critiques.

L'environnement des cybermenaces évolue rapidement. Nos plateformes d'équipement, des aéronefs aux véhicules blindés en passant par les navires, sont très réseautés, tout comme notre personnel sur le terrain. Les adversaires possibles voient cela comme une occasion. Les adversaires stratégiques, tant étatiques que non étatiques, améliorent constamment leur capacité d'exploiter notre dépendance aux réseaux en utilisant des outils de plus en plus sophistiqués. Dans le cyberspace, un petit investissement peut donner des effets considérables.

La Défense peut être touchée par des cybermenaces au Canada et à l'étranger – de tentatives de vol de données sensibles sur nos réseaux internes, aux cyberattaques contre les Forces armées canadiennes participant à des missions à l'étranger, en passant par l'utilisation du cyberspace par des organisations terroristes pour propager des renseignements erronés, recruter des combattants et financer leurs opérations. Il y a eu une augmentation constante du nombre d'acteurs étatiques et non étatiques qui perfectionnent leur capacité de mener des cyberopérations perturbatrices.

L'Équipe de la Défense travaille de près avec le Centre de la sécurité des télécommunications, Sécurité publique Canada, Affaires mondiales Canada et Services partagés Canada sur des questions de cybersécurité. À ce jour, ce travail s'est concentré sur le renforcement de la protection de systèmes militaires critiques, la surveillance et le contrôle des réseaux, l'établissement de la future cyberforce et l'intégration de cyberopérations défensives dans les opérations militaires générales.

Toutefois, une posture de cyberopérations exclusivement de nature défensive ne suffit plus. Par conséquent, nous nous doterons de la capacité de mener des cyberopérations actives axées sur les menaces externes au Canada dans le contexte de missions militaires autorisées par le gouvernement. L'emploi de cette capacité sera approuvé par le gouvernement pour chaque mission, comme c'est le cas avec l'emploi d'autres ressources militaires, et sera assujéti à la même rigueur que d'autres formes de recours à la force militaire. Les cyberopérations seront assujétiées à toutes les lois nationales et internationales applicables ainsi qu'aux garde-fous éprouvés comme les règles d'engagement et les évaluations de ciblage et de dommages collatéraux.



NOUVELLES INITIATIVES

Pour mieux exploiter les cybercapacités en appui aux opérations militaires, l'Équipe de la Défense devra :

87. Protéger les réseaux et l'équipement militaires critiques contre des cyberattaques en créant un nouveau programme d'assurance des cybermissions qui incorpore les exigences en matière de cybersécurité au processus d'approvisionnement.
88. Développer des cybercapacités actives et les utiliser contre les adversaires potentiels pour appuyer les missions militaires autorisées par le gouvernement.
89. Étendre et améliorer la cyberforce en créant un nouveau groupe professionnel militaire de « cyberopérateur » au sein des Forces armées canadiennes pour attirer les meilleurs talents et les candidats les plus brillants et augmenter considérablement le nombre de militaires affectés à des cyberfonctions.
90. Utiliser des réservistes possédant des compétences spécialisées pour combler les postes dans la cyberforce des Forces armées canadiennes.

SYSTÈMES TÉLÉPILOTÉS

Les systèmes télépilotes, communément appelés drones – exploités sur terre, dans les airs et en milieu sous-marin – offrent un potentiel énorme pour aider le Canada à répondre à ses besoins en matière de défense au pays et à l'étranger. Il s'agit d'outils importants qui permettent d'extraire les humains de situations dangereuses et de mener des opérations dans des environnements extrêmes et inhospitaliers. Les systèmes télépilotes peuvent être utilisés efficacement à diverses fins militaires, qu'il s'agisse de systèmes terrestres utilisés comme robots-démineurs, de systèmes sous-marins utilisés pour la surveillance acoustique, la cartographie ou la surveillance des points de passage obligés, ou de ceux utilisés dans la lutte contre les mines marines. Les systèmes aériens peuvent assurer un relais de communication lors d'une mission de secours aux sinistrés lorsque les réseaux ordinaires ont été endommagés, faciliter la surveillance de longue portée sur les côtes et dans le Nord ou offrir une capacité de ciblage et de frappe de précision.

À mesure que le développement de systèmes télépilotes progresse, cette technologie se répand chez nos adversaires éventuels. Cette prolifération accrue, conjuguée aux avancées technologiques, signifie que le Canada sera confronté à diverses menaces possibles de la part de systèmes télépilotes. Il pourrait notamment s'agir d'acteurs non étatiques exploitant des systèmes aériens télépilotes peu évolués et disponibles sur le marché pour effectuer une reconnaissance, ou éventuellement d'États adversaires avancés se dotant de systèmes d'armement de haut niveau. Pour se protéger de ces menaces, le Canada devra se doter des capacités nécessaires lui permettant de repérer ces menaces en plein essor et de s'en défendre.



Comme c'est le cas avec toute technologie utilisée dans le cadre d'opérations, les Forces armées canadiennes veilleront à ce que leur exploitation des systèmes télépilotes soit conforme au droit national et international. Les opérations seront menées en stricte conformité avec toutes les mesures de contrôle, procédures et règles d'engagement qui régissent le recours à la force avec toute autre arme. Nous reconnaissons aussi que l'évolution rapide de la technologie pourrait mener à l'autonomie accrue des systèmes télépilotes. Nous continuerons d'appuyer la participation du Canada aux discussions stratégiques internationales sur cette question lors de forums multilatéraux. Les Forces armées canadiennes s'engagent à maintenir un contrôle convenable de la part de l'être humain sur l'utilisation de capacités militaires pouvant appliquer une force létale.

NOUVELLES INITIATIVES

Pour mieux exploiter les avantages uniques des systèmes télépilotes, l'Équipe de la Défense devra :

91. Investir dans divers systèmes télépilotes, notamment un système aérien armé capable de mener des opérations de surveillance et des frappes de précision (pour de plus amples détails sur les investissements planifiés dans les systèmes télépilotes, veuillez consulter les pages 38-39).
92. Faire de la recherche et développement pour les capacités terrestres, maritimes et aériennes télépilotes, en collaboration étroite avec l'industrie et le milieu universitaire.
93. Promouvoir le développement de normes internationales d'utilisation convenable, responsable et licite des systèmes télépilotes, à l'appui d'Affaires mondiales Canada.

MODERNISER LES ACTIVITÉS DE DÉFENSE

Qu'il s'agisse de respecter ses obligations environnementales, d'appliquer les pratiques exemplaires en matière de gestion du secteur privé ou de s'efforcer d'améliorer continuellement l'efficacité et l'efficacité, nous travaillerons sans relâche pour moderniser les activités de défense. Des activités de défense modernisées maximisent les résultats opérationnels et permettent d'optimiser chaque dollar consacré à la défense pour la réalisation de nos objectifs. L'Équipe de la Défense est déterminée à poursuivre l'amélioration continue, et tout porte à croire qu'elle atteindra son objectif, soit des économies de 750 millions de dollars et une productivité accrue d'ici 2019-2020.

AMÉLIORATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Un approvisionnement efficace en matière de défense est essentiel si l'on souhaite que les Forces armées canadiennes soient équipées et prêtes à exécuter les missions importantes que nous leur confions. Il est aussi essentiel afin d'assurer la confiance du public.

Nous devons bien faire les choses.

Bien que 90 p. 100 des projets soient réalisés selon la portée et le budget prévus, les responsables de l'approvisionnement en matière de défense connaissent sans aucun doute leur lot de défis. Notamment, d'importantes difficultés sont survenues lors de la réalisation d'une petite portion de projets d'équipement complexes et de grande valeur. La lourdeur du processus de prise de décision et d'approbation a engendré des retards indus. Les responsabilités des ministères sont diffuses et parfois imprécises. Les professionnels de l'approvisionnement bénéficieraient de meilleurs outils et d'une formation plus solides. Les besoins en matière de capacités n'ont pas toujours été communiqués clairement à l'industrie et aux Canadiens. Les premières estimations de coûts se sont parfois avérées problématiques, ce qui a créé des pressions financières et nécessité



des compromis quant à la capacité finale livrée. Sans doute le problème le plus important est que 70 p. 100 des projets n'ont pas été livrés à temps.

Les représentants de l'industrie ne devraient pas avoir à composer avec des processus d'approbation lourds et excessivement compliqués qui nuisent à leur capacité de planifier les investissements nécessaires et de répondre de façon efficace et efficiente aux besoins du gouvernement. Il importe également pour l'industrie d'entretenir une relation plus transparente avec le gouvernement de façon à pouvoir exécuter des projets qui répondent à des attentes communes et qui respectent les échéanciers.

Le gouvernement du Canada est conscient des difficultés associées à l'approvisionnement militaire et collabore étroitement avec des partenaires à l'échelle du gouvernement et de l'industrie à l'examen de chaque aspect du cycle d'approvisionnement en vue de trouver des solutions.

Malgré les récents progrès réalisés à ce chapitre, l'exécution des projets dans les délais prévus demeure un défi de taille et il faut en faire davantage. Un certain nombre de mesures peuvent être prises immédiatement pour aider à rationaliser le processus d'approvisionnement en matière de défense et pour miser sur les récents efforts déployés pour l'amélioration du processus d'approvisionnement à l'échelle du gouvernement. Ces mesures nous permettront de respecter les profils budgétaires prévus et de mettre en œuvre les nouvelles capacités au besoin.

INDUSTRIE DE LA DÉFENSE CANADIENNE

L'industrie canadienne de la défense est essentielle à l'habileté des Forces armées canadiennes de réaliser le mandat de défense. L'industrie fournit aux forces armées de nombreuses capacités de défense, dont les satellites, un éventail de technologies aérospatiales, des infrastructures de construction navale et divers véhicules de l'Armée. En plus des services de soutien, les contributions de l'industrie permettent directement aux forces armées de réussir dans tout ce qu'elles entreprennent. La collaboration étroite entre les Forces armées canadiennes et l'industrie est également nécessaire afin d'assurer que les Forces armées canadiennes conservent leur accès aux innovations et technologies avancées qui permettent au Canada de suivre le rythme des alliés et de conserver un avantage opérationnel sur les adversaires.

La coopération avec l'industrie permet non seulement d'améliorer la capacité des Forces armées canadiennes à réaliser son mandat avec les ressources essentielles militaires, mais aussi de fournir aux Canadiens des emplois bien rémunérés, et aux entreprises des possibilités d'exportation importantes. Le secteur de la défense emploie plus de 60 000 Canadiens et contribue à plus de 10 milliards de dollars annuellement au PIB. Le salaire annuel moyen des employés de l'industrie de la défense est près de 60 p. 100 supérieur à la moyenne du salaire des autres employés du secteur manufacturier et près de 60 p. 100 des ventes du secteur de la défense sont des exportations. Ce secteur vital appuie aussi l'économie vibrante et innovatrice du Canada puisque 30 p. 100 des professions de la défense se trouve dans les domaines liés à l'innovation de la science et de la technologie.

NOUVELLES INITIATIVES

Pour rationaliser le processus d'approvisionnement en matière de défense, mieux répondre aux besoins des forces armées et exécuter les projets plus rapidement, l'Équipe de la Défense devra :

94. Réduire les délais d'élaboration et d'approbation des projets au ministère de la Défense nationale d'au moins 50 p. 100 pour les projets à faible risque et peu complexes en améliorant la coordination interne, en augmentant la délégation et en renforçant les processus d'approbation.
95. Travailler avec des partenaires pour accroître les pouvoirs de passation de marchés du ministère de la Défense nationale de façon à faire passer ceux-ci à cinq millions de dollars d'ici 2018, permettant ainsi à plus de 80 p. 100 des contrats d'approvisionnement en matière de défense d'être gérés par la Défense.
96. Utiliser l'approvisionnement pour encourager la recherche et le développement au Canada dans des domaines technologiques importants et émergents.
97. Accroître la transparence et la rapidité des communications aux associations de l'industrie de la défense, y compris en organisant des rencontres entre le ministère de la Défense nationale et l'industrie canadienne par l'entremise d'un groupe consultatif de l'industrie de la défense et d'autres tribunes.
98. Accroître et professionnaliser les effectifs chargés de l'approvisionnement de défense afin de renforcer la capacité de gérer l'acquisition et le soutien des capacités militaires complexes d'aujourd'hui. Ceci inclut l'ajout de nouveaux postes de spécialistes en approvisionnement ainsi que la formation et les accréditations professionnelles dont ils ont besoin.
99. Informer régulièrement les Canadiens de l'état d'avancement des projets et des programmes importants afin d'accroître la transparence, d'exposer les problèmes et de mesurer le rendement, y compris la publication du Plan d'investissement de la Défense nationale.
100. Veiller à ce que tous les projets d'approvisionnement respectent les normes environnementales canadiennes.

ÉCOLOGISATION DE LA DÉFENSE

Un environnement propre et une économie durable constituent des priorités pour le gouvernement du Canada. L'Équipe de la Défense a un rôle clé à jouer dans la concrétisation de ces objectifs importants en tant que l'un des plus importants utilisateurs et mainteneurs d'équipement et d'infrastructure. L'Équipe de la Défense, qui gère plus de deux millions d'hectares de terres et des milliers de bâtiments, de jetées et de secteurs d'entraînement, doit être au cœur de l'engagement du gouvernement à jouer le rôle de gardien responsable de l'environnement.

Nous nous efforçons tous les jours d'être un bon gardien de l'environnement. Des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne l'assainissement de sites anciennement contaminés par des activités militaires, et des travaux sont en cours pour atténuer de manière proactive l'incidence environnementale des activités militaires futures. L'Équipe de la Défense contribue également à protéger les espèces en péril sur le périmètre des bases, notamment en ayant signé un protocole d'entente avec Environnement et Changement climatique Canada et Parcs Canada et en donnant des lignes directrices à son personnel sur la conformité aux exigences de la *Loi sur les espèces en péril*.

L'Équipe de la Défense entend réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 p. 100 par rapport aux niveaux d'émissions établis en 2005 d'ici 2030 afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif

ENGAGEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE À L'ÉGARD DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Défense nationale produit plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement du Canada. Par conséquent, elle a un rôle critique à jouer pour aider le gouvernement du Canada à atteindre ses objectifs en matière de climat.

La Défense nationale s'engage à atteindre ses objectifs de réduction des émissions fixés dans la Stratégie fédérale de développement durable qui vise une réduction de 40 p. 100 des niveaux d'émission établis en 2005 d'ici 2030 (excluant les flottes militaires).



établi dans la Stratégie fédérale de développement durable pour faire du gouvernement un gouvernement à faibles émissions de carbone. Pour ce faire, l'Équipe de la Défense recherchera notamment des occasions d'acheter de l'énergie propre comme en Alberta, où, depuis janvier 2017, 90 p. 100 de l'électricité qui alimente ses installations proviennent de sources renouvelables. Nous investissons également dans des marchés de services écoénergétiques pour que le Ministère puisse tirer parti des innovations et des capitaux du secteur privé en permettant aux fournisseurs de services d'énergie de trouver des moyens pour réaliser des économies d'énergie et de se faire payer à l'aide des sommes économisées en frais d'énergie. Les travaux pouvant être effectués dans le cadre de ces contrats comprennent la modernisation des systèmes d'éclairage et des installations de chauffage central, les rénovations de bâtiments et l'amélioration des pratiques opérationnelles.

Tout ce travail important est appuyé par des améliorations à la façon dont l'Équipe de la Défense mesure son rendement environnemental et en rend compte. Pour assurer l'écologisation efficace de l'Équipe de Défense, il faut dresser un portrait exact et quantifiable de notre empreinte. Les opérations militaires et la protection et la gestion de l'environnement ne sont pas mutuellement exclusives – faire en sorte que l'incidence environnementale des activités de défense soit réduite au maximum est essentiel au succès des opérations, au pays comme à l'étranger.

NOUVELLES INITIATIVES

Pour s'assurer d'atteindre l'objectif d'un gouvernement à faible émission de carbone énoncé dans la Stratégie fédérale de développement durable, l'Équipe de la Défense devra :

101. Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 p. 100 des niveaux établis en 2005 d'ici 2030 en prenant notamment les mesures suivantes :
 - Investir 225 millions de dollars d'ici 2020 dans un vaste éventail de projets d'infrastructure à l'échelle du Canada afin de réduire l'empreinte carbone.
 - Amorcer une transition de 20 p. 100 des parcs de véhicules non militaires vers des modèles hybrides et électriques d'ici 2020.
 - Exiger que les nouveaux projets de construction et de réfection importante respectent des normes reconnues par l'industrie quant aux bâtiments très performants telles que la cote Argent de la norme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) ou l'équivalent.
 - Favoriser le recours aux marchés de services écoénergétiques pour améliorer l'efficacité énergétique dans les bases et les escadres à l'échelle du Canada.
 - Installer des bornes de recharge électrique dans les nouveaux bâtiments de la Défense ou les bâtiments modernisés pour les parcs de véhicules de la Défense et les véhicules particuliers du personnel.
102. Examiner d'autres options d'énergie et leur utilisation possible pour les opérations militaires.



MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE

L'Équipe de la Défense gère le plus important portefeuille d'infrastructures du gouvernement fédéral, lequel comprend plus de 20 000 bâtiments, 5 500 kilomètres de routes et 3 000 kilomètres d'aqueducs. Ce portefeuille d'infrastructures vaut environ 26 milliards de dollars et le personnel affecté à l'entretien, à l'exploitation et aux infrastructures représente environ 10 p. 100 du budget de la Défense chaque année. La gestion efficace des infrastructures est un élément essentiel aux activités des Forces armées canadiennes, qu'il s'agisse des bases et des installations où les forces armées s'entraînent, se préparent pour des missions importantes et exécutent ces dernières, du vaste réseau de soutien nécessaire à l'entretien et au fonctionnement de l'équipement, ou des logements destinés aux militaires et à leurs familles.

Des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne l'amélioration de l'exploitation des infrastructures de défense par la consolidation du portefeuille, qui est passé de neuf à un seul opérateur. Bien que ce modèle n'existe que depuis avril 2016, le fait d'avoir un seul point de responsabilité a déjà réduit le fardeau administratif, augmenté l'efficacité et amélioré la capacité de réaction aux besoins opérationnels. Il est cependant possible de réaliser d'autres progrès pour améliorer la façon dont nous gérons l'infrastructure, afin de mieux tirer parti des pratiques novatrices et de maintenir un portefeuille abordable et durable soutenu par un effectif compétent.

Nous continuerons de moderniser nos infrastructures afin de réaliser des gains d'efficacité, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de soutenir le personnel militaire. Les efforts seront concentrés sur les propriétés qui sont pertinentes sur le plan opérationnel et pour lesquelles l'espace et les terres sont utilisés de façon optimale. L'adoption d'une approche de gestion centralisée nous offre une meilleure compréhension et visibilité de nos infrastructures. Nous sommes donc mieux placés pour consolider les actifs qui



exercer une fonction similaire et d'accélérer ainsi l'aliénation des bâtiments sous-utilisés qui ne satisfont pas à nos besoins. Cela nous permettra de réduire les coûts d'exploitation et des passifs. Tous ces efforts créeront des occasions pour que les Premières nations et les entreprises locales participent à des contrats de construction ou à des projets de démolition.

Afin de répondre aux besoins futurs en infrastructure des Forces armées canadiennes, nous chercherons à tirer profit de l'innovation et de l'expertise du secteur privé. Il faudra notamment envisager sérieusement de recourir à des modes d'exécution différents, tels que les partenariats publics-privés, lorsque l'analyse de rentabilité est solide et que cela apporte une valeur pour les Canadiens. Nous examinerons ces possibilités au cas par cas, en consultation avec les employés, les intervenants, les communautés locales et les syndicats du secteur public.

NOUVELLES INITIATIVES

Pour moderniser la gestion du portefeuille des biens immobiliers de façon à mieux servir la défense et à permettre au personnel de se consacrer aux tâches militaires, l'Équipe de la Défense devra :

103. Procéder à l'aliénation des bâtiments sous-utilisés et désuets. Cela permettra d'accroître l'efficacité du portefeuille d'infrastructure tout en nous aidant à accélérer la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.
104. Améliorer les infrastructures dans les bases et les escadres, y compris les logements des membres des Forces armées canadiennes. Ce faisant, nous examinerons des façons de travailler en partenariat avec le secteur privé et consulterons les syndicats de la fonction publique.

INNOVATION POUR LA DÉFENSE, L'EXCELLENCE ET LA SÉCURITÉ (IDEeS)

L'innovation en matière de technologie, de connaissances et de résolution de problèmes est essentielle pour le Canada et ses alliés afin d'atténuer les nouvelles menaces, de conserver un avantage sur nos adversaires et de répondre aux besoins changeants en matière de défense et de sécurité, et ce, tout en générant des économies pour le Canada.

Dans le passé, l'innovation en matière de défense se basait principalement sur les laboratoires de recherche du gouvernement. Dans la situation actuelle, l'économie, le développement technologique et l'innovation sont plus souvent générés par le secteur privé et les universités. De plus, la nature des conflits et des menaces changent rapidement.

Dans ce nouvel environnement, les forces armées du Canada ont fondamentalement besoin d'une nouvelle approche à l'égard de l'innovation qui leur permet de tirer profit du talent extraordinaire et de l'ingénuité de la population à la grandeur du pays. Le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS) permettra de mettre en place un certain nombre de nouvelles initiatives coordonnées qui transformeront la façon dont nous élaborons des solutions devant des problèmes complexes.

Dans le cadre d'IDEeS, on établira des groupes de recherche afin de stimuler la collaboration et la circulation libre des idées qui sont essentielles à l'innovation. Ces groupes seront formés d'universitaires, de gens de l'industrie et d'autres partenaires afin d'établir des réseaux coopératifs d'innovation. Les domaines de recherche et de développement avancés comprennent la surveillance, les cyberoutils pour la défense, le cyberspace, les carburants de remplacement, les systèmes télépilotes, l'analytique des données

et la lutte contre les dispositifs explosifs de circonstance. L'un des domaines critiques de recherche urgente porte sur la dimension humaine de notre travail, y compris les traitements pour la santé mentale et les blessures de stress opérationnel.

Les processus concurrentiels sont également une façon efficace de stimuler l'innovation. Le programme IDEeS comprend un nouvel engagement visant à faire appel à la « concurrence des idées » et à se tourner vers les innovateurs du secteur privé ou des universités pour trouver des solutions valables. Cela permettra aux innovateurs d'aborder les problèmes de façon créative sous leurs propres angles.

Le programme IDEeS mettra en œuvre de nouveaux outils d'approvisionnement souples qui permettront à la Défense de s'engager tôt dans le processus de développement pour être le premier client de ces nouvelles idées prometteuses. Cela permettra de créer un environnement dans lequel le risque est partagé plus équitablement entre la Défense et ses partenaires de l'innovation. La capacité de « développer et d'essayer » des solutions pendant leur développement permettra à l'industrie canadienne de faire des essais sur le terrain de leurs produits en collaboration avec les Forces armées canadiennes pour faire en sorte que les nouvelles capacités ou approches répondent aux besoins des forces armées et que les entreprises canadiennes ont l'occasion de participer dans les marchés mondiaux.

L'Équipe de la Défense travaillera de plus près avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour s'harmoniser

adéquatement avec le Programme d'innovation du Canada plus vaste, notamment en ce qui concerne les objectifs du programme visant à assurer l'expansion d'entreprises et la croissance accélérée, à favoriser une société entrepreneuriale et créative, à exploiter l'excellence scientifique internationale et à établir des groupes de recherche de classe mondiale.

NOUVELLES INITIATIVES

Afin de revitaliser l'innovation pour la défense au Canada, l'Équipe de la Défense nationale devra :

105. Investir 1,6 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour établir l'initiative Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS), incluant :

- Créer des groupes d'innovateurs pour la défense (universitaires, industrie, autres partenaires) pour mener des recherches et des activités de développement de pointe dans des domaines de recherche critiques pour les besoins futurs de la défense.
- Inviter des innovateurs à des processus concurrentiels visant à trouver des solutions à des problèmes de défense et de sécurité précis.
- Mettre en place de nouveaux mécanismes d'approvisionnement qui permettent à la Défense de développer et mettre à l'épreuve des idées et de donner suite à celles qui sont les plus prometteuses au moyen de l'approvisionnement.





ACCROÎTRE LES CAPACITÉS DANS L'ARCTIQUE

Chevauchant trois territoires et s'étendant quasiment jusqu'au pôle Nord, l'Arctique canadien est une vaste région englobant 75 p. 100 du littoral canadien et 40 p. 100 de la superficie totale de ses terres. La superficie considérable du Nord canadien, ainsi que ses mers glacées, la rudesse de son climat et ses quelque 36 000 îles en font une région difficile à surveiller, compte tenu surtout que le Nord comprend une partie importante des approches aériennes et maritimes de l'Amérique du Nord.

Bien que le Nord canadien soit faiblement peuplé, la région est parsemée de collectivités dynamiques, dont de nombreuses

MODERNISATION DU SYSTÈME D'ALERTE DU NORD (SAN)

Le SAN est une chaîne de stations radar sans personnel dans l'Arctique qui assure la surveillance aérospatiale des approches nordiques du Canada et des États-Unis.

Alors que le SAN actuel arrive à la fin de sa durée de vie d'un point de vue technologique et fonctionnel, les menaces éventuelles qui pèsent sur le continent, comme celle posée par les missiles de croisière et les missiles balistiques de nos adversaires, se sont malheureusement complexifiées et sont devenues de plus en plus difficiles à détecter.

À cette fin, le Canada et les États-Unis ont déjà lancé une collaboration bilatérale en vue de trouver une solution technologique novatrice permettant d'assurer une fonction d'alerte précoce dans le Nord. Des études sont en cours afin de déterminer la meilleure façon de remplacer cette importante capacité dans le cadre de la modernisation générale du NORAD.

communautés autochtones du Canada. Ces collectivités forment un élément important de l'identité canadienne, et notre histoire est intimement liée aux images et au caractère du Nord. D'un point de vue économique, le Nord canadien abrite d'importantes industries axées sur les ressources naturelles ainsi que des activités touristiques – et présente un potentiel d'exploration continue, y compris le transit par l'archipel arctique du Canada.

L'empreinte importante de l'Équipe de la Défense dans le Nord comprend plus de 800 immeubles sur plus de 60 sites. La Force opérationnelle interarmées (Nord), dont le quartier général se trouve à Yellowknife avec des détachements à Whitehorse et à Iqaluit, assure la présence des Forces armées canadiennes dans le Nord. Les Forces armées canadiennes, notamment par l'intermédiaire du NORAD, opèrent à partir de divers emplacements dans le Nord, dont Inuvik, Yellowknife, Rankin Inlet, Iqaluit et Goose Bay, ce qui appuie aussi le déploiement dans le Nord des avions de chasse. Les Forces armées canadiennes partagent aussi certaines installations avec des partenaires fédéraux, y compris une installation ultramoderne pour l'entraînement par temps froid à Resolute Bay, une installation du renseignement d'origine électromagnétique à la Station des Forces armées canadiennes Alert (l'installation habitée la plus nordique au monde) et une station météorologique de l'Extrême-Arctique, à Eureka. De plus, les travaux de construction de l'installation navale de Nanisivik, qui soutiendra les opérations des nouveaux navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique ainsi que celles d'autres navires du gouvernement, sont en cours.

Les contributions du Canada à la sécurité dans l'Arctique sont un élément essentiel de la relation de défense canado-américaine. Nulle part cet état de fait n'est-il plus manifeste que dans les efforts communs des deux pays visant à renouveler le Système d'alerte du Nord (SAN) et à moderniser des éléments du NORAD. Alors qu'évolue la dynamique de la sécurité dans l'Arctique, le Canada et les États-Unis poursuivront leur collaboration afin de protéger nos approches aériennes et maritimes communes dans le Nord.

L'Arctique revêt également une importance accrue pour la communauté internationale. Le changement climatique se traduit de plus en plus par un Nord plus accessible. Même si les opérations dans la région demeureront difficiles pour l'avenir prévisible, des États de l'Arctique et des États non arctiques cherchent à tirer parti des possibilités économiques éventuelles associées au développement de nouvelles ressources et à l'ouverture de nouvelles voies de transport.

L'OTAN, aussi, s'intéresse de plus en plus à l'Arctique, et s'inquiète de la capacité de la Russie de projeter sa force depuis son territoire arctique vers l'Atlantique Nord et de sa capacité de mettre à l'épreuve la posture de défense collective de l'OTAN. Le Canada et ses alliés de l'OTAN ont clairement fait savoir que l'Alliance sera prête à détecter et à dissuader toute menace éventuelle, y compris celles contre les voies de communication et les approches maritimes des territoires alliés dans l'Atlantique Nord.



Les Forces armées canadiennes, par l'entremise du NORAD, ont l'obligation de surveiller et d'assurer un contrôle sur l'ensemble du territoire et des approches du Canada. Afin d'exécuter pleinement cette mission et de fournir un contrôle et des alertes aérospatiaux efficaces pour l'Amérique du Nord, le Canada élargira la Zone d'identification de la défense aérienne du Canada (CADIZ) afin de couvrir tout l'archipel arctique canadien. La CADIZ actuelle est basée sur les radars du réseau d'alerte avancée (DEW) qui ont été remplacés à la fin des années 1980 par le Système d'alerte du Nord. Malgré ce changement à la capacité de surveillance du NORAD, les limites de la CADIZ demeurent inchangées. L'élargissement de la CADIZ permettra d'augmenter la détection du trafic aérien qui s'approche et qui participe à des opérations dans l'espace aérien souverain du Canada dans l'Arctique.

De plus, les Forces armées canadiennes mettront en place de nombreuses nouvelles capacités visant l'Arctique, notamment des vaisseaux comme les navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique, des ressources de surveillance spatiale comme la Mission de la constellation RADARSAT et la communication par satellite polaire, des systèmes aériens téléguidés, des sites de soutien opérationnel comme l'installation navale de Nanisivik et une famille de nouveaux véhicules au sol capables de se déplacer sur le terrain accidenté du

Nord canadien. Nous intégrerons ces capacités dans une approche axée sur un « système de systèmes » pour la surveillance de l'Arctique, comprenant des ressources aériennes, terrestres, maritimes et spatiales connectées par des technologies modernes.

Pendant nos opérations dans le Nord canadien, nous travaillons souvent étroitement avec d'autres partenaires fédéraux, territoriaux et locaux. Ainsi, nous nous servirons de nos nouveaux moyens pour aider à renforcer les capacités des partenaires pangouvernementaux afin de les aider à réaliser leurs mandats dans le Nord canadien et à appuyer les priorités globales du gouvernement du Canada dans la région de l'Arctique.

Comme les collectivités autochtones sont au cœur de la sécurité dans le Nord, nous chercherons également à élargir et à resserrer nos relations importantes avec ces collectivités, notamment par l'intermédiaire des Rangers canadiens et des Rangers juniors canadiens. Ces efforts viseront également à favoriser une participation des populations locales aux opérations et exercices courants.

ZONE D'IDENTIFICATION DE LA DÉFENSE AÉRIENNE

Les zones d'identification de la défense aérienne (ADIZ) sont des outils utilisés par les États afin de surveiller et d'identifier les aéronefs en approche vers leurs territoires et d'évaluer les menaces possibles à la sécurité nationale. En général, une ADIZ commence à la limite d'un espace aérien souverain et se prolonge vers l'extérieur jusque dans l'espace aérien international.

La Zone d'identification de la défense aérienne du Canada (CADIZ) fait partie d'une ADIZ plus large entourant le continent et est utilisée par le NORAD pour exécuter sa mission première d'alerte et de contrôle de l'espace aérien de l'Amérique du Nord.

La présence d'une ADIZ permet de fournir un avertissement aux aéronefs qu'ils pourraient être interceptés s'ils n'avisent pas les autorités canadiennes de leur entrée dans la CADIZ et de leur sortie de celle-ci.

NOUVELLES INITIATIVES :

Pour accroître la capacité des Forces armées canadiennes de mener des opérations dans l'Arctique et de s'adapter à un nouveau contexte de sécurité, l'Équipe de la Défense devra :

106. Accroître la mobilité, la portée et la présence des Forces armées canadiennes dans le Nord canadien afin d'appuyer les opérations, les exercices et la capacité de rayonnement des Forces armées canadiennes dans la région.
107. Aligner la Zone d'identification de la défense aérienne du Canada (CADIZ) à notre espace aérien souverain.
108. Améliorer et augmenter l'instruction et l'efficacité des Rangers canadiens dans le but de rehausser leurs capacités fonctionnelles au sein des Forces armées canadiennes.
109. Collaborer avec les États-Unis sur le développement de nouvelles technologies destinées à améliorer la surveillance et le contrôle de l'Arctique, notamment le renouvellement du Système d'alerte du Nord.
110. Mener des exercices conjoints avec nos alliés et nos partenaires dans l'Arctique, et contribuer au renforcement de la connaissance de la situation et des moyens d'échange d'information dans la région, notamment avec l'OTAN.

AGIR

Tout ce que l'Équipe de la Défense fait pour mieux anticiper les menaces, comprendre la complexité du contexte de sécurité et s'adapter au monde qui évolue rapidement, elle le fait avec un seul objectif en tête : faire en sorte que les Forces armées canadiennes réussissent leurs opérations. Les Forces armées canadiennes sont fondamentalement axées sur la production de résultats, qu'elles soient confrontées à des conditions difficiles pour sauver une personne en détresse dans l'Arctique canadien, qu'elles collaborent avec d'autres partenaires du gouvernement canadien pour apporter une aide vitale après une catastrophe naturelle survenant au pays ou à l'étranger, ou qu'elles soient engagées dans des combats pour vaincre des adversaires possibles ou protéger des populations vulnérables contre ceux qui leur veulent du mal, dans le contexte des opérations de paix des Nations Unies ou autres opérations.

Étant donné l'incertitude et la complexité du contexte de sécurité internationale, le Canada continuera d'investir dans une force polyvalente et prête au combat qui est en mesure d'agir de façon décisive et de produire des résultats dans l'ensemble du spectre des opérations. Les rôles et les missions des Forces armées canadiennes ont traditionnellement été caractérisés en termes géographiques, avec des lignes distinctes entre les responsabilités nationales, continentales et internationales. L'engagement des Forces armées canadiennes à défendre le Canada et l'ensemble du continent nord-américain, et

AGIR

MISSIONS DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Détecter et dissuader les menaces visant le Canada et s'en défendre	Détecter et dissuader les menaces visant l'Amérique du Nord et s'en défendre
Diriger les efforts de l'OTAN et de coalitions ou y contribuer des forces	Diriger des opérations de paix internationales ou y contribuer des forces
Répondre aux catastrophes/urgences majeures internationales et nationales	Prêter assistance aux autorités civiles et aux organismes d'application de la loi
Participer au renforcement des capacités	Mener des opérations de recherche et sauvetage

... avec des capacités militaires décisives à l'appui de 8 missions principales, avec de l'équipement moderne et du personnel hautement qualifié.

à apporter une contribution à la paix et la sécurité internationales sera plus solide que jamais. Toutefois, l'établissement de distinctions nettes entre les missions qui permettent d'assumer ces rôles est de moins en moins pertinent dans le nouveau contexte de sécurité. L'importance que prennent les menaces hors frontière comme le terrorisme et les cyberattaques, les liens de plus en plus étroits entre la stabilité mondiale et la sécurité et la prospérité nationales, et le fait que les Forces armées canadiennes soient aussi susceptibles d'appuyer les efforts pangouvernementaux généraux à l'étranger qu'au pays signifient que leurs trois rôles traditionnels sont de plus en plus inextricablement liés.

CONDUITE D'OPÉRATIONS SIMULTANÉES

À tout moment, le gouvernement du Canada peut demander aux Forces armées canadiennes d'entreprendre des missions pour assurer la protection du Canada et de sa population et pour maintenir la paix et la stabilité internationales. Il demandera souvent aux Forces armées canadiennes de mener plusieurs opérations en même temps. Cette politique permettra de faire en sorte que les Forces armées canadiennes soient préparées à simultanément :

- Défendre le Canada, notamment en répondant simultanément à plusieurs urgences nationales à l'appui des autorités civiles;
- Respecter leurs obligations auprès du NORAD, avec de nouvelles capacités dans certains domaines;
- Respecter leurs engagements auprès des alliés de l'OTAN en vertu de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord; et
- Contribuer à la paix et à la stabilité internationales en étant en mesure de mener :
 - o deux déploiements prolongés d'environ 500 à 1 500 militaires dans deux théâtres d'opérations différents, y compris un à titre de pays chef de file;
 - o un déploiement à durée limitée d'environ 500 à 1 500 militaires (de 6 à 9 mois);
 - o deux déploiements prolongés d'environ 100 à 500 militaires;
 - o deux déploiements à durée limitée (6 à 9 mois) d'environ 100 à 500 militaires;
 - o un déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC), avec soutien supplémentaire adaptable; et
 - o une opération d'évacuation de non-combattants, avec soutien supplémentaire adaptable.



MISSIONS PRINCIPALES DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Les huit nouvelles missions principales des Forces armées canadiennes doivent traduire cette réalité. Au lieu d'être simplement divisées géographiquement, elles sont désormais également envisagées en fonction du spectre des opérations militaires. Ces missions sont toutes essentielles à la réalisation des objectifs de défense du Canada et elles ne sont pas inscrites en ordre de priorité.

À une extrémité du spectre se trouvent les tâches traditionnelles de défense. Elles consistent notamment à aider les alliés et partenaires à empêcher les adversaires possibles de causer des dommages et de dissuader les gestes hostiles de la part d'acteurs étatiques et non étatiques visant le Canada et ses alliés. Elles consistent également à être en mesure de mener des combats si la prévention et la dissuasion échouent.

À l'autre extrémité du spectre se trouvent les activités que nous entreprenons à l'appui d'autres ministères en réponse à des urgences nécessitant une intervention immédiate ou prompte pour sauver des vies ou réduire la souffrance humaine.

Entre les deux extrémités du spectre se trouvent un large éventail d'opérations, y compris les opérations de soutien de la paix, de même que celles en appui d'autres ministères, de la réponse à des menaces terroristes au Canada au soutien à l'application des règlements sur les pêches au large de nos côtes et au renforcement des capacités, en passant par l'évacuation de Canadiens pour les éloigner d'un danger loin de chez eux.

Afin d'assurer la protection du Canada, la sécurité en Amérique du Nord et l'engagement canadien dans le monde, les Forces armées canadiennes doivent :

Détecter et dissuader les menaces ou les attaques visant le Canada et s'en défendre

Détecter et dissuader les menaces et les attaques visant l'Amérique du Nord et s'en défendre en partenariat avec les États-Unis, notamment par l'entremise du NORAD

Diriger et/ou offrir des forces à l'OTAN et aux coalitions afin de dissuader et de défaire des adversaires, y compris des terroristes, à l'appui de la stabilité mondiale

Diriger et/ou contribuer aux opérations de paix et aux missions de stabilisation internationales avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux

Participer au renforcement des capacités à l'appui de la sécurité d'autres pays et de leur capacité d'apporter une contribution à la sécurité à l'étranger

Prêter assistance aux autorités civiles et aux organismes d'application de la loi, y compris ceux chargés de la lutte contre le terrorisme, à l'appui de la sécurité nationale et de la sécurité des Canadiens à l'étranger

Prêter assistance aux autorités civiles et aux partenaires non gouvernementaux à la suite de catastrophes ou d'urgences majeures survenant au pays ou à l'étranger

Mener des opérations de recherche et sauvetage



Détecter et dissuader les menaces ou les attaques visant le Canada et s'en défendre

Défendre le Canada et les Canadiens est la priorité absolue des Forces armées canadiennes. Les Forces armées canadiennes doivent avant tout assurer la défense et la sécurité du Canada. Cela commence par la surveillance et le contrôle du territoire canadien et de ses voies d'accès, avec un accent particulier sur l'Arctique. Les Forces armées canadiennes assureront la surveillance continue des voies d'accès du Canada et disposent de ressources à disponibilité opérationnelle élevée en tout temps pour intervenir dans l'éventualité où des menaces seraient détectées.

Les Forces armées canadiennes établiront et conserveront une solide capacité de réponse simultanée à de multiples urgences nationales.

Détecter et dissuader les menaces et les attaques visant l'Amérique du Nord et s'en défendre en partenariat avec les États-Unis, notamment par l'entremise du NORAD

Les Forces armées canadiennes continueront de travailler au sein du NORAD pour mener des opérations continentales visant à assurer notre défense contre des menaces communes et relever des défis communs. Le Canada s'assurera de disposer des capacités militaires nécessaires pour respecter ses obligations auprès du NORAD, y compris un nombre suffisant d'avions de chasse, et renforcera sa capacité de maintenir sa connaissance de la situation aérospatiale et maritime et d'assurer un contrôle continu dans le domaine aérospatial.

En outre, le Cadre de travail des trois commandements réunit le NORAD et nos deux commandements nationaux, soit le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC) et le US Northern Command, pour renforcer la défense et la sécurité

de l'Amérique du Nord. Au-delà de cela, les forces armées canadiennes et américaines sont bien intégrées et interoperables, autant du point de vue du matériel que de la doctrine. En tant qu'États côtiers de l'Arctique, le Canada et les États-Unis ont tous deux intérêt à s'assurer que l'Arctique demeure sécuritaire et stable. Le Canada collaborera avec les États-Unis en matière de sécurité dans l'Arctique et se penchera dans le cadre de la modernisation du NORAD sur les besoins à satisfaire afin d'être en mesure de faire face aux menaces contre le continent. Cela se traduira également par un travail de concertation pour accroître la connaissance de la situation et la détection lointaine dans le Nord.

Diriger et/ou offrir des forces à l'OTAN et aux coalitions afin de dissuader et de défaire des adversaires, y compris des terroristes, en appui à la stabilité mondiale

Lutter contre les menaces à la stabilité mondiale renforce la sécurité et la prospérité au pays. Les Forces armées canadiennes seront prêtes à mener des opérations avec leurs proches alliés et partenaires pour défaire des adversaires armés et lutter contre l'instabilité partout dans le monde et dans les eaux internationales. Les Forces armées canadiennes collaboreront avec nos alliés pour détecter, affronter et contrer les menaces transrégionales, notamment celles posées par des organisations extrémistes violentes.

En tant que membre fondateur de l'OTAN, le Canada a l'obligation permanente d'appuyer et de défendre les alliés qui sont menacés par un éventuel adversaire et de contribuer au maintien de la sécurité, tout en préservant la stabilité de la zone euro-atlantique. Les Forces armées canadiennes contribueront activement à la défense collective. Depuis 2016, le Canada assume un rôle de chef de file au nom de la dissuasion en agissant comme pays-cadre dans le contexte de la présence renforcée avancée de l'OTAN en Europe orientale.



Diriger et/ou contribuer aux opérations de paix et aux missions de stabilisation internationales avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux

Le Canada s'est engagé fermement à accroître son soutien aux opérations de paix des Nations Unies. Ce faisant, il se concentrera sur quatre mesures clés entreprises dans un effort pangouvernemental :

- Offrir de l'instruction et du personnel canadiens pour les opérations de paix des Nations Unies;
- Améliorer le soutien canadien aux efforts de prévention des conflits, de médiation et de consolidation de la paix;
- Mettre en valeur les rôles des femmes et des jeunes dans la promotion de la paix et de la sécurité; et
- Appuyer les efforts de réforme de l'Organisation des Nations Unies pour rendre les opérations de paix plus efficaces.



Les efforts de soutien de la paix des Forces armées canadiennes compléteront les objectifs globaux du gouvernement et les efforts pangouvernementaux visant à prévenir les conflits, à stabiliser des situations fragiles et à lutter contre les menaces. Les Forces armées canadiennes collaboreront de près avec d'autres ministères et organismes concernés à l'adoption d'une approche plus intégrée à la planification opérationnelle des missions de soutien de la paix et de stabilisation. Elles seront prêtes à apporter des contributions concrètes et à valeur ajoutée aux opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies à l'égard de ces quatre mesures clés. Cela pourrait comprendre le déploiement de commandants ou des forces terrestres, ainsi que la fourniture de capacités habilitantes essentielles. Pour améliorer le rendement et les normes professionnelles des opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies, les Forces armées canadiennes augmenteront la capacité des autres à contribuer aux opérations de paix en offrant de l'instruction et en déployant des efforts de renforcement des capacités, et ses membres occuperont des postes clés au siège de l'Organisation des Nations Unies et dans les opérations de paix pour aider à apporter des changements. Le Canada continuera d'appuyer les efforts de prévention du recrutement des enfants soldats.

Les Forces armées canadiennes établiront des relations plus étroites avec d'autres partenaires multilatéraux, comme l'Union européenne, des acteurs régionaux, comme l'Union africaine, et des pays aux vues similaires, comme ceux de la Francophonie, pour accroître davantage la capacité internationale de promouvoir la paix et la sécurité.

Pour le Canada, contrer les menaces qui pèsent sur la stabilité internationale par l'entremise de structures dirigées ou autorisées par l'Organisation des Nations Unies présente un certain nombre d'avantages : cela facilite le partage du fardeau, répartit le risque, renforce l'ordre international fondé sur des règles et permet au Canada et à d'autres pays d'apporter une contribution selon leurs propres forces et capacités, dans l'intérêt collectif.

ENFANTS SOLDATS

Le recrutement d'enfants soldats est une réalité dérangeante, mais omniprésente des conflits mondiaux modernes. Bien que cet acte constitue un crime de guerre, il ne s'agit pas d'une nouvelle tendance.

Le Canada appuie la prévention du recrutement d'enfants soldats. Cette approche comporte nécessairement plusieurs volets et nécessite une collaboration étroite à l'échelle du gouvernement, de même qu'une coopération avec des organisations comme la Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative pour traiter ce problème particulier.

Pour s'attaquer à ce grave problème, les Forces armées canadiennes seront guidées par six principes :

- Comprendre le contexte pour la conduite des opérations militaires dans le respect des droits de la personne et du

droit international humanitaire, et déterminer et appliquer les règles d'engagement appropriées;

- Comprendre les exigences juridiques relatives au signalement des six violations graves [RCSNU 1261 (1999)] des droits de l'enfant;
- Déterminer les conséquences et les considérations logistiques relatives au traitement des enfants soldats;
- Assurer l'état de préparation physique et psychologique des membres des Forces armées canadiennes susceptibles de traiter avec des enfants soldats dans le cadre de leurs opérations;
- Assurer une répartition hommes-femmes appropriée au sein de la force déployée afin de faciliter la réponse aux rencontres avec des enfants soldats; et
- Assurer la communication rapide d'information publique exacte sur toutes les rencontres avec des enfants soldats.



LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

La Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté sa première résolution sur les femmes, la paix et la sécurité en octobre 2000. La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU) et les sept résolutions subséquentes ont pour objet de s'attaquer à l'impact disproportionné et unique des conflits armés sur les femmes et sur le rôle clé qu'elles peuvent jouer dans la gestion des conflits, le règlement des conflits et la paix durable. Le Cadre sur les femmes, la paix et la sécurité repose sur quatre piliers : la prévention des conflits et de la violence contre les femmes, la participation active et utile des femmes dans les activités de paix et de sécurité, la protection des droits des femmes et des filles, notamment contre la violence sexuelle, ainsi que la participation des femmes et leur accès aux efforts de secours et de récupération. La participation des femmes est essentielle à la réalisation et au soutien de la paix et a un effet concret sur l'efficacité opérationnelle de nos forces. Les femmes élargissent l'éventail de compétences et d'aptitudes dans toutes les catégories de personnel, améliorent l'exécution de tâches de paix et de sécurité, rehaussent la connaissance de la situation et l'alerte avancée en facilitant les contacts avec les femmes dans les collectivités, et rehaussent l'accessibilité, la crédibilité et l'efficacité de la force militaire dans son travail auprès des populations locales. En dernier lieu, quand des femmes sont présentes, les processus de paix sont plus susceptibles de réussir et les accords de paix ont plus de chance de perdurer.

Chez nos alliés, les Forces armées canadiennes sont perçues comme un chef de file en matière d'intégration des femmes. Le dernier groupe professionnel excluant les femmes, celui de sous-marinier, a été ouvert aux deux sexes en 2001, et les femmes participent pleinement et activement à tous les aspects des missions nationales et internationales. Les Forces armées

canadiennes ont élaboré et adopté des politiques sur l'égalité des chances et déploient des efforts considérables pour attirer davantage de femmes qualifiées et pour cerner les obstacles éventuels aux membres de la Défense et les éliminer. Même s'il reste des défis à surmonter dans ce domaine, les Forces armées canadiennes s'efforcent constamment de les relever. À titre d'exemple, la Stratégie des Forces armées canadiennes sur la diversité s'applique à tous les militaires et aux processus institutionnels clés, notamment les programmes, les politiques, les directives, les procédures et la doctrine qui encadrent et influencent les Forces armées canadiennes et leurs opérations.

Les Forces armées canadiennes continueront d'intégrer les perspectives sexospécifiques dans l'analyse, la planification, l'exécution et l'évaluation de toutes les opérations.

Ces efforts sont fondés sur la RCSNU 1325 et ses résolutions subséquentes. Intégrer ces perspectives dans la préparation, la conduite et l'évaluation des missions permet aux Forces armées canadiennes d'accroître l'efficacité opérationnelle et la compréhension des défis auxquels les populations à risque sont confrontées dans les régions touchées par des conflits armés ou des catastrophes naturelles. Les militaires reçoivent une instruction et une formation continues qui les sensibilisent à l'incidence différentielle des conflits, des catastrophes naturelles et des crises humanitaires sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Les Forces armées canadiennes font également la promotion du rôle des femmes dans la paix et la sécurité internationale au sein d'organisations internationales comme l'OTAN. Les militaires apprennent, dès l'instruction de base, à adhérer aux normes éthiques les plus élevées conformément au droit canadien et international en matière de droits de la personne.

Participer au renforcement des capacités à l'appui de la sécurité d'autres pays et de leur capacité d'apporter une contribution à la sécurité à l'étranger

Le Canada offre depuis longtemps son expertise pour aider des pays partenaires à renforcer la capacité professionnelle de leurs forces de défense et de sécurité. Les Forces armées canadiennes exploiteront leurs capacités de calibre mondial pour instruire et aider des forces armées étrangères et des partenaires de sécurité afin de poursuivre cette tradition aussi bien sur le terrain qu'au Canada, dans des établissements comme le Centre de formation pour le soutien de la paix à Kingston, en Ontario. Non seulement la consolidation des capacités des autres contribue-t-elle à la stabilité internationale, mais elle donne au Canada une belle occasion de faire preuve de leadership à l'étranger et de faire la promotion de valeurs canadiennes fondamentales comme l'inclusion, la gouvernance responsable, l'égalité entre les sexes et le respect de la diversité des droits de la personne.

Les activités de renforcement des capacités sont déterminées en fonction de la mission et peuvent comprendre de l'instruction, des conseils et de l'assistance pour les forces partenaires, y compris une aide létale ou non létale. Les Forces armées canadiennes travailleront avec Affaires mondiales Canada pour faire en sorte que les efforts de renforcement des capacités soient toujours axés sur des partenaires bilatéraux de confiance ayant fait la preuve d'un engagement ferme à l'égard des droits de la personne et de la stabilité régionale et mondiale.

Prêter assistance aux autorités civiles et aux organismes d'application de la loi, y compris ceux chargés de la lutte contre le terrorisme, en appui à la sécurité nationale et à la sécurité des Canadiens à l'étranger

Les Forces armées canadiennes seront en mesure de répondre aux demandes du gouvernement et d'aider d'autres ministères et des organismes d'application de la loi, au besoin, en appui à la sécurité nationale et à la sécurité des Canadiens à l'étranger. Au Canada, cela pourrait englober diverses opérations, comme répondre à des menaces terroristes, fournir du soutien en matière de sécurité lors d'un événement d'envergure ou répondre à un incident chimique, biologique, radiologique, nucléaire ou explosif (CBRN-E). Les Forces armées canadiennes pourraient également mener de telles opérations dans un contexte international, comme des opérations antidrogues, des opérations de lutte contre le terrorisme ou des évacuations de non-combattants. La réalisation de cette mission principale sera facilitée par un accroissement de l'effectif et des capacités des Forces d'opérations spéciales du Canada.

Prêter assistance aux autorités civiles et aux partenaires non gouvernementaux à la suite de catastrophes ou d'urgences majeures survenant au pays ou à l'étranger

À mesure que la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles et des urgences causées par des événements météorologiques augmenteront, le soutien des Forces armées canadiennes sera de plus en plus sollicité. Au pays, les Forces armées canadiennes se tiennent prêtes à répondre aux appels des autorités civiles lorsque les capacités de ces dernières ne suffisent plus. De la même façon, l'assistance humanitaire et les secours aux sinistrés à l'étranger demeurent une priorité du gouvernement du Canada, et les Forces armées canadiennes sont disposées à prêter assistance au besoin, en appuyant d'autres ministères, les organisations d'aide internationale et les gouvernements locaux lors des interventions d'urgence internationales. Le rôle de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe au sein des Forces armées canadiennes sera essentiel dans ce contexte.

En plus de répondre aux catastrophes naturelles, les Forces armées canadiennes pourraient être appelées à fournir du soutien militaire aux organisations civiles à la suite d'une perturbation majeure ou d'une attaque contre des infrastructures essentielles, y compris une cyberattaque catastrophique perpétrée contre des réseaux essentiels.



L'ÉQUIPE D'INTERVENTION EN CAS DE CATASTROPHE (EICC)

L'EICC est une organisation militaire diversifiée et multidisciplinaire que l'on déploie à court préavis n'importe où dans le monde en réponse à des situations comme des catastrophes naturelles ou des urgences humanitaires complexes. L'EICC est un des outils à la disposition du gouvernement du Canada pour répondre à des crises de ce genre à l'étranger; on la déploie en dernier recours sur l'avis d'Affaires mondiales Canada en partenariat avec l'Équipe de la Défense.

L'EICC est équipée pour mener des opérations de secours d'urgence pour une période limitée en attendant que les organismes d'aide nationaux et internationaux soient en mesure de fournir un soutien à long terme. L'EICC ne cherche pas à prendre la place de ces organismes; elle complète leurs activités. L'EICC n'a pas pour objet d'assurer des services de première intervention, comme les opérations de recherche et de sauvetage ou les soins de traumatologie d'urgence, mais plutôt de répondre à des besoins critiques : la purification de l'eau, les soins médicaux primaires et du soutien technique. Les membres de l'EICC, qui appartiennent à des unités des Forces armées canadiennes d'un bout à l'autre du pays, s'entraînent collectivement de façon régulière et se tiennent prêts à une mobilisation rapide. L'EICC comprend aussi des conseillers civils qui assurent une liaison civilo-militaire critique, et qui donnent des conseils humanitaires et en matière de politique.

L'échelonnabilité et la multidisciplinarité constituent des grands atouts de l'EICC, et elles seront maintenues.



Mener des opérations de recherche et de sauvetage (SAR)

Les Forces armées canadiennes mèneront des opérations de recherche et de sauvetage aériennes pour aider les personnes en détresse se trouvant dans leur zone de responsabilité, en plus d'aider à coordonner des opérations de recherche et sauvetage maritimes en collaboration avec la Garde côtière canadienne. La recherche et le sauvetage est une responsabilité partagée par tous les ordres de gouvernement et est menée avec l'aide du secteur privé; des milliers de bénévoles canadiens et les Forces armées canadiennes jouent un rôle essentiel dans cette grande équipe.

De plus, la capacité satellite de recherche et sauvetage en orbite moyenne pluriannuelle continue, dont le Canada est l'un des quatre principaux collaborateurs, améliorera grandement la capacité des Forces armées canadiennes à trouver les personnes en détresse. La Défense va acquérir un nouvel aéronef à voilure fixe pour la recherche et le sauvetage et investira aussi dans les hélicoptères de recherche et sauvetage pour assurer la fiabilité sur laquelle comptent les Canadiens en cas de besoin.

LA RECHERCHE ET SAUVETAGE EN CHIFFRES

Le Canada a l'une des plus vastes zones de recherche et sauvetage au monde, car elle englobe 18 millions de kilomètres carrés de terres et de plans d'eau, plus de 243 800 kilomètres de littoral, trois océans, trois millions de lacs, ainsi que le bassin du fleuve Saint-Laurent.

En collaboration avec la Garde côtière canadienne, les Forces armées canadiennes répondent à plus de 9 000 appels de recherche et sauvetage par an, dont environ 1 000 se traduisent par le déploiement de ressources aériennes de recherche et sauvetage. Exploitant une constellation multinationale de satellites de recherche et sauvetage dont le Canada est un contributeur clé, des opérations de recherche et sauvetage réussies dépendent de personnel hautement qualifié pour opérer de l'équipement spécialisé à partir d'emplacements situés stratégiquement sur le territoire canadien.

Environ 950 membres des Forces armées canadiennes sont chargés d'assurer des services de recherche et sauvetage 24 heures sur 24, 365 jours par année.



7 ENGAGEMENT INTERNATIONAL EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Pour être en mesure de s'occuper de problèmes de sécurité communs, il faut que les Forces armées canadiennes mènent régulièrement des opérations avec des forces armées alliées et partenaires et qu'elles soient interopérables avec elles. Il est rare que le Canada agisse seul et plus normal qu'il agisse au sein d'une alliance ou d'une coalition, habituellement dans le cadre du NORAD ou sous un mandat des Nations Unies ou de l'OTAN. Des partenariats solides avec des alliés, des partenaires et des organisations régionales et internationales sont essentiels à l'exécution efficace du mandat de la Défense. Le Canada est décidé à être un acteur international responsable qui défend les valeurs universelles, participe à la consolidation de la paix et collabore avec des partenaires pour améliorer les capacités et la résilience globales.

Les relations de défense coopératives appuient aussi l'avancement et la promotion des priorités globales du gouvernement – plus particulièrement la sécurité nationale, le commerce, l'assistance internationale et les objectifs de la politique étrangère. La Défense apporte une contribution à ces activités diplomatiques générales en étroite collaboration avec ses partenaires pangouvernementaux, notamment Affaires mondiales Canada, Sécurité publique et les organisations qui relèvent d'elle. L'Équipe de la Défense doit être en mesure de travailler à l'étranger en collaboration avec ses partenaires pangouvernementaux, en exploitant toutes les forces du gouvernement du Canada d'une façon coordonnée et cohérente pour s'attaquer aux problèmes internationaux. Cela peut consister à collaborer avec des organisations non gouvernementales et des autorités civiles qui coopèrent régulièrement avec le gouvernement du Canada afin de réaliser des objectifs communs.

Consciente que les intérêts stratégiques du Canada sont engagés de différentes façons selon la région du monde, la Défense privilégiera une approche taillée sur mesure à l'égard des partenariats internationaux. Cela consistera notamment à maintenir un réseau de partenariats de défense souple et adaptable.

Outre le resserrement de son engagement avec des alliés de longue date aux vues similaires, la Défense visera également des relations plus solides avec d'autres pays clés, notamment ceux confrontés à de l'instabilité ou dont les politiques et les perspectives ne sont pas alignées sur celles du Canada. Un engagement actif avec d'autres forces armées et ministères de la défense offre des occasions de développer une compréhension mutuelle, d'accroître la transparence, de régler des différends, de faire preuve de leadership et de faire valoir les valeurs canadiennes.



DIPLOMATIE DE LA DÉFENSE

Des relations profondes et significatives avec des partenaires internationaux permettent à l'Équipe de la Défense de faire ce qui suit :

- Améliorer la connaissance de la situation au moyen d'une collaboration en matière de renseignement;
- Accroître l'interopérabilité et l'efficacité opérationnelle;
- Augmenter la mobilité et la portée au moyen d'ententes en matière de logistique et de diplomatie;
- Renforcer les capacités de nos partenaires;
- Promouvoir la coopération au chapitre du matériel de défense et les possibilités d'exportation pour l'industrie canadienne; et
- Échanger des leçons retenues et des pratiques exemplaires.

Plus important encore, les partenariats signalent l'engagement du Canada à collaborer avec ses alliés, ses partenaires et la communauté internationale dans son ensemble pour régler des problèmes communs de sécurité et apporter une contribution utile à la sécurité et la stabilité mondiales.



PARTENARIATS INTERNATIONAUX DU CANADA EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Le Canada est engagé partout dans le monde. Notre engagement envers le NORAD, l'OTAN et le Groupe des Cinq est indéfectible. Le Canada et les États-Unis partagent une relation de défense sans parallèle forgée par une géographie, des valeurs et des intérêts communs, des liens historiques profonds et nos économies fortement intégrées. Cette relation est indispensable à tous points de vue pour les intérêts en matière de défense et la prospérité économique du Canada. Le NORAD a été créé en 1958 comme un moyen de dissuasion et de défense contre les menaces aérospatiales contre l'Amérique du Nord. Depuis, les menaces auxquelles fait face l'Amérique du Nord ont évolué considérablement dans les environnements aérien et maritime. De plus, des progrès remarquables ont été réalisés dans de nouveaux domaines ainsi que dans les technologies des armes, dont les missiles balistiques et de croisière. Le Canada n'a pas changé sa politique quant à sa participation à la défense antimissile balistique. Toutefois, dans le cadre de la modernisation du NORAD, nous avons l'intention, en collaboration avec les États-Unis, de jeter un regard d'ensemble sur les menaces et les dangers qui guettent l'Amérique du Nord dans tous les domaines.

À l'approche du 60^e anniversaire du NORAD, en 2018, le Canada collaborera avec les États-Unis pour moderniser le Commandement et surmonter ces défis ainsi que ceux concernant la défense continentale. Il s'agit d'une approche globale et prudente qui tient compte de tous les dangers. Le Canada et les États-Unis examineront conjointement les options en vue de renouveler le Système d'alerte du Nord et de moderniser le NORAD, ce qui est essentiel à la réalisation du mandat d'alerte et de contrôle aérospatial et d'alerte maritime du NORAD.

À l'extérieur du continent nord-américain, le Canada continuera de collaborer à l'échelle internationale avec les États-Unis, dans le respect des valeurs et des intérêts canadiens, en participant à des activités complémentaires qui apportent une contribution à la stabilité internationale, ce qui se traduira par le maintien de notre sécurité nationale.

Le Canada demeure décidé à exercer intégralement sa souveraineté dans le Nord canadien, et continuera de surveiller de près les activités militaires dans la région et d'y mener des opérations et des exercices militaires au besoin. L'intérêt renouvelé du Canada pour la surveillance et le contrôle de l'Arctique canadien sera complété par une collaboration étroite avec des partenaires choisis de l'Arctique, notamment les États-Unis, la Norvège et le Danemark, dans la perspective de rehausser la surveillance et le contrôle de la grande région de l'Arctique.

NOUVELLE INITIATIVE

Pour assurer la sécurité continue de l'Amérique du Nord, l'Équipe de la Défense devra :

111. Moderniser le NORAD en vue de faire face aux défis actuels et aux menaces en évolution pour l'Amérique du Nord, tout en tenant compte de l'ensemble des menaces.

Alors que les huit États de l'Arctique (Canada, Danemark, États-Unis, Islande, Norvège, Suède, Finlande et Russie) demeurent à juste titre les principaux acteurs dans l'Arctique, le Canada reconnaît l'intérêt accru des États et des organisations non arctiques et collaborera avec tous les partenaires bien disposés pour faire avancer les intérêts communs en matière de sécurité.

L'OTAN est le fondement des relations de défense du Canada en **Europe**. Le Canada jouit aussi d'un certain nombre de relations bilatérales étroites avec certains pays de la région en raison de valeurs et d'intérêts communs. La plus importante de ces relations est celle que le Canada entretient avec le **Royaume-Uni**, avec qui il maintient déjà des liens militaires étroits et dynamiques enracinés dans l'histoire, fondés sur des valeurs communes et ancrés dans une étroite collaboration en matière de défense. De façon similaire, le Canada entretient des liens historiques et linguistiques serrés avec la **France**. Le Canada a l'intention d'approfondir ces relations et de chercher des occasions de les renforcer.

LE MULTILATÉRALISME EN ACTION

Nations Unies

Le Canada est pleinement décidé à renouveler son engagement auprès des Nations Unies et à accroître sa contribution aux opérations de paix des Nations Unies. Les Nations Unies ont un rôle critique à jouer en façonnant l'ordre international fondé sur des règles et apportent des contributions importantes à la stabilité mondiale, à la prévention des conflits et à la protection des civils. Apporter notre contribution aux efforts des Nations Unies visant à promouvoir et à soutenir la paix et la sécurité mondiales sert directement les intérêts du Canada. Un monde plus pacifique est également un monde plus sécuritaire et prospère pour le Canada. La Défense nationale fournira des contributions importantes de personnel et de formation canadiens dans le contexte des opérations de paix des Nations Unies, notamment en augmentant ses effectifs au Siège des Nations Unies et en augmentant les efforts en matière de formation et de renforcement des capacités. Les Nations Unies ont reconnu l'évolution de la nature et la complexité des opérations de paix, et le Canada accueille les efforts continus des Nations Unies pour faire en sorte que l'organisation et ses États membres puissent s'adapter efficacement. Le Canada reconnaît que la direction des opérations de paix par les Nations Unies offre un certain nombre d'avantages importants : cela confère une légitimité aux interventions, facilite le partage du fardeau, diffuse le risque et permet au Canada et à d'autres pays d'apporter des contributions en fonction de leurs forces et capacités particulières.



Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

Le Canada a été un membre fondateur de l'OTAN en 1949, et l'Alliance constitue depuis sa création le principal pilier de la défense euro-atlantique et la pierre angulaire de la politique de défense et de sécurité du Canada. L'OTAN offre des avantages importants pour la sécurité du Canada et ses intérêts dans le monde. L'adhésion à l'OTAN s'accompagne aussi d'obligations importantes. L'article 5 du Traité de Washington garantit qu'une attaque armée contre un ou plusieurs alliés est considérée comme une attaque contre tous les membres, ce qui oblige le Canada à être prêt à intervenir. L'adhésion à l'Alliance – en vertu de l'Article 3 du Traité – exige aussi des alliés qu'ils maintiennent leurs capacités individuelles et collectives pour se défendre et résister à une attaque. La capacité de l'OTAN de réagir à une attaque repose sur l'Article 3. Le Canada s'est doté de capacités ayant pour objet de défendre notre vaste territoire, notamment des forces maritimes, des chasseurs, des moyens de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, des capacités de mobilité aérienne, et le ravitaillement en vol. Ces capacités sont également indispensables pour l'Alliance.

Alors que les activités de gestion de crise de l'OTAN ont suscité beaucoup d'intérêt au cours des dernières années, la défense collective et la sécurité coopérative demeurent des missions essentielles de l'Alliance, tout comme la dissuasion, qui prend de plus en plus de place dans le contexte de sécurité actuel. La Défense continuera à faire preuve d'un engagement constant à l'égard de l'OTAN en maintenant des forces expéditionnaires interopérables de grande qualité pouvant être déployées par le Canada, au besoin, pour contribuer efficacement à la posture de dissuasion, aux opérations, aux exercices et aux activités de renforcement des capacités de l'OTAN. Le Canada soutient les efforts de l'OTAN visant à assurer sa préparation à réagir à un contexte de sécurité en évolution rapide. La contribution du Canada en tant que pays-cadre de la présence renforcée avancée de l'OTAN en Europe centrale et orientale témoigne de cet engagement. Les efforts de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération, aussi, contribuent directement à la réalisation des objectifs fondamentaux de l'Alliance, soit apporter une contribution à des relations internationales plus sûres, stables et prévisibles.

Groupe des Cinq

Misant sur nos valeurs communes et une longue tradition de coopération opérationnelle, les partenaires du Groupe des Cinq, à savoir le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sont essentiels à la protection des intérêts canadiens et contribuent directement au succès opérationnel. Créé à des fins d'échange de renseignements, ce partenariat continue d'accroître considérablement notre capacité de comprendre le contexte de sécurité internationale et d'y réagir, et augmente notre interopérabilité avec les alliés. Le Groupe des Cinq est de plus en plus un forum de consultation et de coordination pour un nombre plus grand de questions stratégiques et opérationnelles clés, notamment l'utilisation de l'espace par les forces armées et la collaboration en matière de recherche et développement. La Défense nationale continuera de resserrer ses liens avec ses partenaires du Groupe des Cinq, notamment quand il s'agira d'étendre la coopération dans l'espace et en matière d'innovation.

Le Canada est aussi un État du Pacifique. Étant donné l'importance accrue de l'**Asie-Pacifique** pour la sécurité et la prospérité canadiennes, le Canada s'engage à être un acteur fiable dans la région, par un engagement soutenu et des partenariats solides. Nous établirons des dialogues stratégiques utiles avec des puissances régionales clés pour échanger des vues sur des questions de sécurité régionale et les menaces contre la stabilité régionale, notamment les disputes territoriales et la situation dans la péninsule de Corée. Cela se manifestera au moyen d'une présence continue dans la région, notamment par des visites de haut niveau et la participation aux exercices régionaux. Nous travaillerons de près avec nos partenaires de longue date, l'**Australie**, la **Nouvelle-Zélande** et les **États-Unis** sur des questions de sécurité en Asie-Pacifique. Nous nous efforçons de développer des relations plus fortes avec les autres pays de la région, en particulier la **Chine**. De plus, nous renforcerons notre collaboration avec l'**Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)**. Tandis que le Canada cherche à devenir membre du Sommet de l'Asie de l'Est, le ministère de la Défense nationale cherchera de son côté à être inclus dans la Réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE. La participation à ce forum important aidera le Canada à comprendre l'architecture de sécurité de la région et d'y jouer un rôle plus actif. Nous serons ainsi plus aptes à contribuer à la stabilité et à la sécurité en Asie-Pacifique. De plus, nous poursuivrons notre coopération avec nos alliés et partenaires dans la région en rehaussant notre participation au Forum régional de l'ANASE.

En **Afrique**, l'Équipe de la Défense travaillera dans le cadre d'une approche pangouvernementale intégrée pour faire avancer les intérêts du Canada, notamment en apportant une contribution à la paix et la sécurité en s'investissant de nouveau dans les opérations de paix des Nations Unies, en fournissant de la formation, en appuyant le développement et en autonomisant les femmes et les filles. Notre approche à l'égard de l'Afrique sera de contribuer concrètement à



l'atteinte de la stabilité nécessaire à l'avancement des objectifs en matière de développement durable et à la création des conditions propices à la paix. Pour réussir, la Défense devra établir de nouvelles relations bilatérales en Afrique, plus particulièrement avec l'Union africaine, compte tenu de son rôle de chef de file dans les efforts de maintien de la paix dans la région. De telles relations en Afrique sont importantes pour prévenir les conflits et aider à endiguer l'expansion de l'instabilité.

Au **Moyen-Orient**, les principaux intérêts stratégiques du Canada seront de poursuivre notre contribution à la paix et la sécurité régionales, en plus de lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et de réduire la menace du terrorisme. Cela exige des relations solides pour assurer le réapprovisionnement, le transbordement de matériel, le survol d'aéronefs et autres autorisations diplomatiques pour l'équipement et le personnel à l'appui des opérations. L'Équipe de la Défense continuera de collaborer avec ses partenaires dans la région pour assurer la stabilité, notamment au moyen d'opérations maritimes multinationales, et de faciliter les besoins opérationnels au moyen d'Accords de coopération en matière de défense et d'autres accords diplomatiques et logistiques d'intérêt mutuel. Un intérêt particulier pour le renforcement des capacités et la participation à diverses opérations sera maintenu.

Dans les **Amériques**, le Canada continuera de collaborer avec des partenaires partout dans l'hémisphère pour développer des capacités régionales, encourager la souplesse opérationnelle et favoriser la professionnalisation des forces armées. Une coopération et un engagement réguliers sont essentiels pour relever les défis en matière de sécurité et de défense de la région. Le Canada a l'occasion de faire preuve de leadership dans des domaines comme le renforcement des capacités, l'intégration des questions d'égalité des sexes dans l'élaboration de politiques publiques, ainsi que l'assistance humanitaire et les secours aux sinistrés. Le Canada continuera aussi d'exploiter ses relations de défense bilatérales solides pour appuyer des organisations multilatérales comme la Conférence des ministres de la Défense des Amériques et la Commission interaméricaine de défense, en plus de maintenir son soutien à d'autres ministères pour contrer le trafic illicite de drogues, de personnes, d'armes et d'argent, ainsi que d'autres activités criminelles transnationales.





DIPLOMATIE DE DÉFENSE

Les forces armées ne peuvent respecter leur engagement dans le monde sans y être présentes, ce qui se manifeste également dans l'établissement et le maintien de solides relations avec nos alliés, nos partenaires et d'autres forces armées et institutions multilatérales. Ces relations de collaboration améliorent les connaissances, la compréhension et l'interopérabilité; permettent l'échange de pratiques exemplaires; et contribuent finalement au succès des opérations de façon importante. Ce genre d'engagement militaire continu dans le monde est souvent désigné comme étant de la « diplomatie de défense ».

Les efforts de diplomatie de défense actuels des Forces armées canadiennes comportent trois volets principaux : (1) des échanges et des affectations coordonnés avec les alliés les plus proches du Canada, particulièrement avec les États-Unis et nos partenaires du Groupe des Cinq; (2) une participation active et continue au sein des organisations multilatérales, principalement au sein de l'OTAN et des Nations Unies; (3) une représentation militaire au sein de nos missions diplomatiques partout dans le monde.

Les postes que prévoient ces volets sont remplis par des militaires qui font partie des effectifs des Forces armées canadiennes affectés à l'étranger, ce qui comprend la composante canadienne du Quartier général du NORAD et d'autres formations aux États-Unis, des officiers d'état-major administratif et d'échange opérationnel, des officiers généraux remplissant des postes de dirigeant important dans des quartiers généraux aux États-Unis et à l'OTAN, et des attachés de défense partout dans le monde.

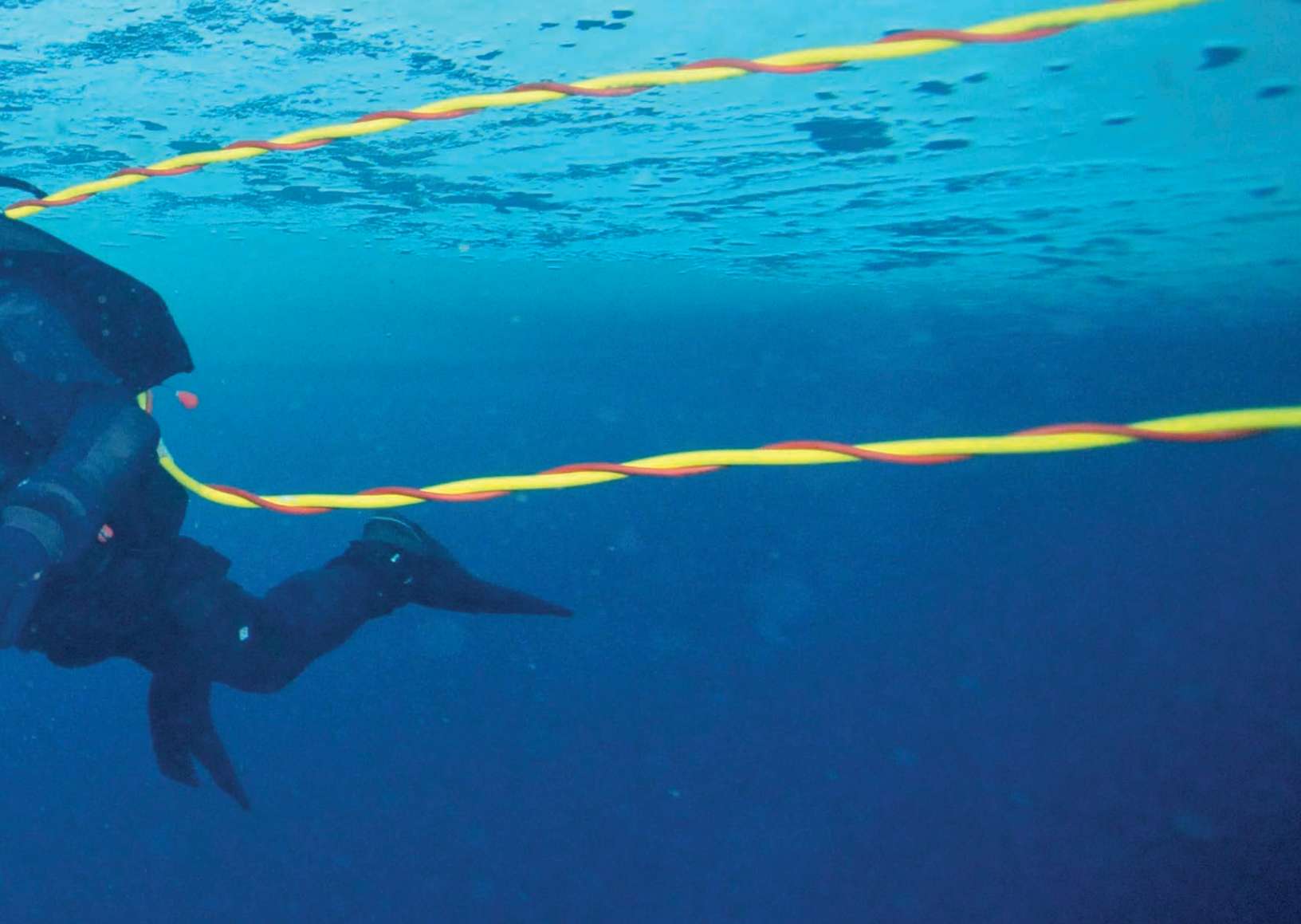
La diplomatie de défense est essentielle au succès de nos engagements dans le monde et à une meilleure compréhension du monde complexe qui nous entoure. En étant en contact de façon directe et au quotidien avec les dirigeants militaires de nombreux pays, le réseau des attachés de défense des Forces armées canadiennes favorise une compréhension pointue et nuancée des perspectives et des motivations des acteurs mondiaux, et de la dynamique de la sécurité dans différentes régions. La représentation de la Défense au sein des missions diplomatiques du Canada renforce l'engagement

local par rapport à un éventail de questions en matière de sécurité et de défense, et contribue aux priorités du Canada en matière de politique étrangère et de relations commerciales. Ce qui est peut-être le plus important, c'est que les attachés de défense établissent et maintiennent des liens qui facilitent la collaboration et les communications opérationnelles, y compris en temps de crise.

Pour atteindre ces objectifs importants, les Forces armées canadiennes évalueront régulièrement le contexte de sécurité en évolution, les priorités opérationnelles et en matière de politique étrangère, et les besoins clés en développement de capacités et en instruction afin de déterminer l'emplacement optimal de l'empreinte des effectifs affectés à l'étranger.







ANNEXE A :

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* augmente considérablement la transparence du budget de la Défense. Non seulement ces changements clarifient-ils la façon dont les fonds de la Défense sont gérés et dépensés, mais ils sont également essentiels pour faire en sorte que les ressources affectées à la réalisation du mandat de la Défense permettent d'obtenir les résultats auxquels s'attendent les Canadiens.

Par le passé, certains aspects du budget de la Défense étaient gérés selon des règles divergentes, compliquées et parfois arbitraires. Il était donc difficile d'utiliser toutes les ressources attribuées à la Défense nationale et encore plus difficile de gérer les fonds associés aux projets complexes s'étalant sur plusieurs années et comportant de longs délais d'exécution. Non seulement cela posait-il son lot de difficultés à la Défense nationale, mais la gestion du budget de la Défense était un sujet difficile à expliquer aux Canadiens et aux parlementaires.

On a modifié les processus de gestion et de planification des dépenses d'amortissement en immobilisations de la Défense nationale en fonction des prévisions financières établies par le ministère des Finances selon la comptabilité d'exercice. La gestion des immobilisations selon la comptabilité d'exercice permet de répartir les coûts d'acquisition d'une immobilisation sur la durée de vie prévue de celle-ci. Cela permet donc d'assurer une meilleure planification à long terme en plus de simplifier la gestion budgétaire d'année en

année. Ainsi, les Canadiens et les parlementaires seront en mesure de mieux comprendre comment les fonds de la Défense sont dépensés, et la Défense nationale disposera de la marge de manœuvre nécessaire pour réaliser des investissements importants qui permettront aux Forces armées canadiennes de défendre le Canada et de contribuer à rendre le monde plus sûr et prospère.

Certaines améliorations ont déjà été apportées pour rehausser cette transparence, comme la publication du Guide d'acquisition de la Défense. Ce guide illustre les capacités prévues et potentielles prises en compte à court et à long terme, en plus de fournir quelques estimations théoriques, ce qui a permis de clarifier quelque peu les priorités de défense, sans toutefois apporter la transparence et les précisions nécessaires pour que les Canadiens aient confiance en la manière dont les fonds publics sont dépensés, pour que l'industrie puisse se préparer adéquatement à répondre aux besoins de la Défense, et pour que le Parlement puisse exercer une surveillance adéquate. Afin de réaliser l'engagement du gouvernement à l'égard de la transparence, des résultats et de la responsabilité, le gouvernement du Canada publiera le prochain « Plan d'investissement de la Défense » en 2018 ainsi que d'autres par la suite.

La Défense gère son budget de deux façons. Elle planifie ses investissements en immobilisations en fonction de la comptabilité d'exercice. Son *financement* est géré en fonction de la comptabilité de caisse.

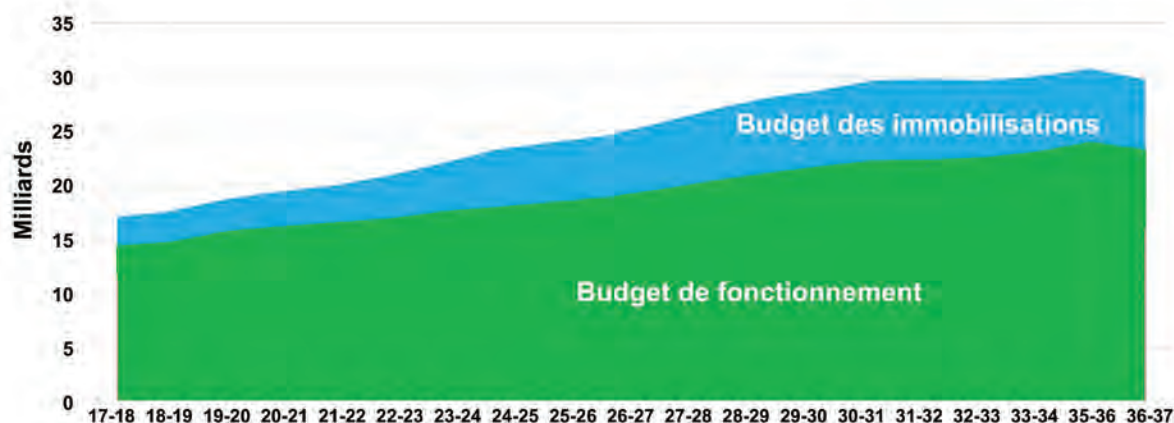
DÉPENSES MILITAIRES – COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Le budget de la Défense qui a été établi selon la comptabilité d'exercice présente un panorama complet et à long terme des ressources du Ministère, ce qui permettra à celui-ci d'assurer une meilleure planification et une meilleure gestion. Il comporte deux volets : l'un concerne les investissements en immobilisations et l'autre, le budget de fonctionnement (voir la figure 1). Dans le volet des investissements en immobilisations, on présente les charges d'amortissement des biens, comme l'équipement et les infrastructures immobilières, selon la méthode comptable. Selon la comptabilité d'exercice, le coût d'un bien est passé en charge lorsqu'il entre en service et est réparti sur sa durée de vie utile plutôt que d'être enregis-

tré dans les dépenses au moment du paiement de la facture, ce qui est conforme aux pratiques de comptabilité du gouvernement du Canada. Le budget de fonctionnement présente les fonds utilisés au cours de l'année même où la dépense a été réalisée.

Les fonds d'immobilisations accordés à la Défense sont prévus annuellement en fonction de la version à jour du Plan d'investissement de la Défense. Ce plan s'appuie sur le moment prévu de la mise en service du bien à acquérir ou sur le moment où le bien devrait commencer à déprécier.

Figure 1 : Budget de la Défense – Comptabilité d'exercice

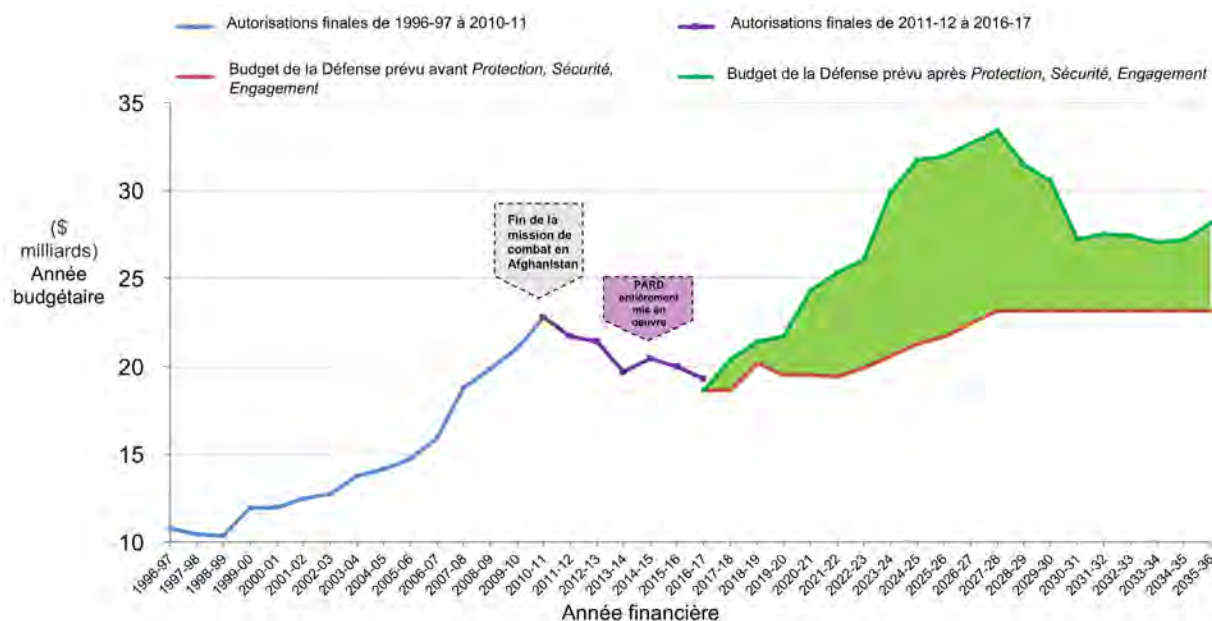


DÉPENSES MILITAIRES – COMPTABILITÉ DE CAISSE

Le Parlement accorde des crédits annuellement au Ministère. Le budget de trésorerie est d'abord approuvé dans le budget principal des dépenses et peut être révisé jusqu'à trois fois par année dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les crédits accordés servent à payer les salaires, les coûts de fonctionnement et d'entretien, les subventions et contributions, les achats de biens d'équipement et la construction d'infrastructures immobilières.

La figure 2 représente le budget de la Défense actuel et prévu selon la comptabilité de caisse.

Figure 2 : Budget réel et prévu de la Défense (comptabilité de caisse)



Lorsqu'on examine les crédits de la Défense au cours des dernières années, on relève quelques tendances distinctes :

- Augmentation du budget (ligne bleue) à 22,75 milliards de dollars en 2010-2011. En 2004-2005, le gouvernement a apporté des augmentations annuelles au budget de la Défense représentant environ 1,5 milliard de dollars pour les années suivantes. Après cela, le budget a subi une augmentation supplémentaire, en grande partie pour couvrir les coûts de la mission de combat en Afghanistan qui a pris fin en 2010-2011.
- De 2011-2012 à aujourd'hui (ligne violette), le budget a descendu jusqu'à 18,7 milliards de dollars. Cette baisse s'explique par la fin de la mission de combat en Afghanistan, par deux programmes gouvernementaux de réduction du déficit (l'Examen stratégique [1 milliard] et le Plan d'action pour la réduction du déficit [1 milliard]), et les transferts de fonds vers des programmes d'autres ministères (environ 700 millions de dollars par année), par exemple Services partagés Canada.
- Avant l'examen de la politique de Défense, le budget de la Défense devait, en raison des augmentations approuvées (ligne

orange), passer à 23,14 milliards de dollars d'ici 2027-2028, puis demeurerait stable par la suite.

- En vertu de la politique *Protection, Sécurité, Engagement* (ligne verte), le budget devrait atteindre les 33,4 milliards de dollars d'ici 2027-2028, sans compter les coûts liés aux grandes missions futures. Le budget de trésorerie commencera à décroître en 2028-2029, lorsque certains grands projets d'immobilisations seront complétés.

Il est arrivé, et il arrive encore que la Défense n'utilise pas tous les fonds qui lui sont alloués au cours d'une année donnée. Cela arrive lorsque le total des décaissements de l'année est moindre que le total des fonds autorisés par le Parlement. Parmi les facteurs qui contribuent à la création de tels crédits, il y a le report des fonds d'immobilisations non utilisés à des années ultérieures, les fonds pour imprévus inutilisés pour les grands projets d'immobilisations et d'infrastructures, et les fonds inutilisés pour les opérations en cours. Comme les autres ministères, la Défense a la possibilité de reporter les fonds inutilisés à l'année suivante, à concurrence de 2,5 p. 100 du budget autorisé.

Afin de réduire ces ressources inutilisées, la Défense nationale veut mieux prévoir son budget d'immobilisations afin de faire en sorte de ne pas demander au Parlement un financement supérieur à ce dont il a besoin. Depuis 2015-2016, le Ministère surveille étroitement ses projets d'immobilisations en cours d'année afin de repérer les décalages et les retards accumulés plus tôt dans l'année, pour ensuite quantifier les crédits à prévoir. En cours d'année, il peut arriver que de nouveaux projets soient approuvés, augmentant ainsi les besoins de financement. Pour réduire les fonds inutilisés, la Défense nationale financera ces nouveaux projets au moyen des fonds excédentaires relevés en cours d'année plutôt que de demander des fonds supplémentaires au Parlement.

La Défense nationale a mis en œuvre des mesures semblables afin de réduire les ressources inutilisées. Essentiellement, lorsque le gouvernement approuve du financement additionnel pour les déploiements militaires, les demandes de financement viennent plus tard au cours du processus pour faire en sorte que seul le financement requis soit demandé.

Les fonds non utilisés liés aux subventions et aux contributions peuvent être attribués en grande partie aux fonds fournis directement au programme de l'OTAN et aux fluctuations du taux de change. On surveillera de près les fluctuations prévues du taux de change afin de mieux en prévoir les répercussions sur les estimations budgétaires.

ÉTABLISSEMENT DU BUDGET ET PLANIFICATION DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS

La Défense planifie ses acquisitions d'équipement et de biens immobiliers selon une comptabilité d'exercice. Ce modèle de financement offre la plus grande souplesse en ce qui concerne la gestion des grands projets d'acquisition grâce à la répartition des coûts d'acquisition d'un bien sur l'ensemble de la durée de vie utile de celui-ci.

La Défense nationale doit produire une estimation du coût du cycle de vie pour tous ses nouveaux projets d'immobilisations majeurs, et ce avant l'acquisition. Lors de l'estimation du coût du cycle de vie, la Défense doit estimer toutes les dépenses qui auront lieu pendant la durée de vie utile d'un bien. Dans certains cas, cette durée de vie peut aller jusqu'à 50 ans. La Défense doit prévoir quatre types de coûts : 1) développement du projet et acquisition; 2) fonctionnement; 3) maintien en puissance et 4) élimination.

Les schémas ci-dessous illustrent comment la Défense gère ses investissements en immobilisations selon la comptabilité d'exercice et selon la comptabilité de caisse. Le scénario présenté concerne la proposition d'achat d'un navire dont la durée de vie utile serait de 30 ans et le coût total de 7,6 milliards de dollars.

Schéma A

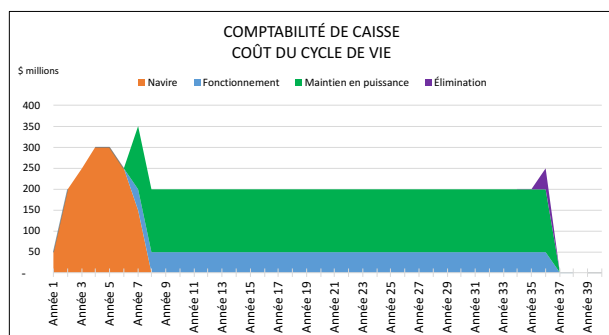
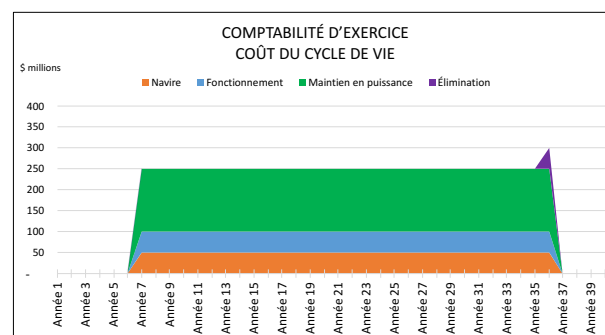


Schéma B



1) COÛTS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION

Les coûts de développement englobent toutes les dépenses associées à la planification requise en vue d'acquiescer ou de faire construire un bien d'équipement, y compris la conception d'un bien ou sa modification à une fin particulière. Les coûts d'acquisition englobent les dépenses liées à l'achat ou à la construction d'un bien d'équipement et comprennent notamment les frais accessoires comme les salaires des membres de l'équipe de gestion du projet.

Dans le scénario présenté, les coûts de développement et

d'acquisition (en orange) sont estimés à 1,5 milliard de dollars, et on prévoit que le navire sera mis en service au cours de l'année 7.

Selon la *comptabilité d'exercice*, le total des coûts de développement et d'acquisition, qui s'élève à 1,5 milliards de dollars est réparti sur l'ensemble de la durée de vie utile du navire. Comme indiqué dans le schéma A, le Ministère dépensera environ 50 millions de dollars par année à compter de l'année 7 du projet, soit l'année où le navire entrera en service.

Selon la *comptabilité de caisse*, les paiements comptant sont effectués à mesure que les dépenses surviennent lors de l'acquisition du navire (schéma B). Le coût total de développement et d'acquisition, qui s'élève à 1,5 milliards de dollars, sera payé au cours des sept premières années du processus d'approvisionnement.

2) COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Les coûts de fonctionnement englobent toutes les dépenses associées au fonctionnement des navires. Ils comprennent divers éléments comme les salaires des membres de l'équipage et du personnel de maintenance, et les frais de carburant. Dans notre scénario (en bleu), on estime qu'il en coûtera environ 50 millions de dollars par année pour faire fonctionner le navire à compter de l'année 7, soit l'année de son entrée en service, et jusqu'à la fin de la durée de sa vie utile. Au total, on estime que le coût de fonctionnement total du navire s'élèvera à 1,5 milliard de dollars. Les dépenses de fonctionnement sont comptabilisées au cours la même année où a eu lieu le paiement. Par conséquent, ces dépenses sont comptabilisées de la même manière que ce soit en fonction de la *comptabilité d'exercice* (schéma A) ou de la *comptabilité de caisse* (schéma B).

3) COÛTS DE MAINTIEN EN PUISSANCE

Les coûts de maintien en puissance englobent toutes les dépenses associées à la maintenance et à la réparation de l'équipement pendant sa vie utile, y compris la maintenance prévue, les réparations et les améliorations. Dans notre scénario (en vert), on estime que le maintien en puissance coûtera 150 millions de dollars par année, à partir de la 7^e année, soit à la mise en service du navire, et jusqu'à ce que le navire atteigne la fin de sa vie utile. Le coût total, pour toute la durée de vie du navire, serait de 4,5 milliards de dollars. Les dépenses de maintien en puissance sont comptabilisées au cours la même année où a eu lieu le paiement. Par conséquent, ces dépenses sont comptabilisées de la même manière que ce soit en fonction de la *comptabilité d'exercice* (schéma A) ou de la *comptabilité de caisse* (schéma B).

4) COÛTS D'ÉLIMINATION

Les coûts d'élimination englobent toutes les dépenses associées à la mise hors service et l'élimination du navire. Dans le cadre du présent scénario (en violet), on estime que l'élimination du navire coûtera 50 millions de dollars la 37^e année. Le coût d'élimination du navire sera aussi comptabilisé au cours la même année où a eu lieu le paiement. Par conséquent, ces dépenses sont comptabilisées de la même manière que ce soit en fonction de la *comptabilité d'exercice* (schéma A) ou de la *comptabilité de caisse* (schéma B).

COÛTS GLOBAUX

Dans le cadre du scénario, on estime que le coût global du cycle de vie du navire durant sa vie utile, soit 30 ans, sera de 7,6 milliards de dollars.

En ce qui concerne la comptabilité d'exercice, le schéma A illustre la planification, la budgétisation et la comptabilisation effectuées par la Défense par rapport aux quatre composantes du coût du cycle de vie. Le Ministère répartira le coût total du cycle de vie, soit 7,6 milliards de dollars, sur 30 ans, pour un coût annuel approximatif de 250 millions de dollars.

En ce qui concerne la comptabilité de caisse, le schéma B illustre quand les fonds paieront les dépenses de chacun des quatre composantes du coût du cycle de vie, soit 7,6 milliards de dollars, sont affectés. Le Ministère dépensera 1,5 milliard de dollars pour le développement et l'acquisition au cours des 7 premières années, puis dépensera les 6,1 milliards restant sur 30 ans, ce qui représente environ 200 millions par année.

LATITUDES POUR LES DÉPENSES EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Compte tenu des changements apportés dans le cadre de *Protection, Sécurité, Engagement*, la Défense planifie désormais tous ses projets d'immobilisation et établit leurs budgets selon la comptabilité d'exercice. Il faut une certaine latitude pour apporter des ajustements au budget en comptabilité d'exercice afin de tenir compte des changements qui surviennent lors des grands projets d'immobilisations. Parmi les changements au plan qui pourraient entraîner la nécessité de corriger la comptabilité d'exercice ou de reporter des fonds, notons, mais sans s'y limiter :

- les retards associés au processus de passation de marchés et d'approbation;
- les glissements en matière d'exécution du contrat et de livraison;
- les changements à l'échéancier de projet planifié (projets prévus);
- les changements dans la portée du projet; et
- les changements aux estimations de coût à mesure qu'avance le projet et que des renseignements actualisés liés à l'établissement des coûts sont connus, comme l'inflation prévue, le prix des intrants (p.ex. l'acier) et les taux de change.

Il importe de comprendre que des changements au budget en comptabilité d'exercice ne représentent pas une « réduction budgétaire », mais plutôt un réalignement de la comptabilité d'exercice afin de répartir la dépense sur la durée de vie du bien. Par exemple, dans le budget de 2017, on annonçait que 8,48 milliards de dollars en comptabilité d'exercice seraient reportés à des années ultérieures. Ce montant comprenait le réalignement de 3,72 milliards de dollars qui avaient été annoncés dans le budget de 2016 et de 4,76 milliards supplémentaires en comptabilité d'exercice afin qu'ils correspondent au calendrier d'exécution de projets d'immobilisation de grande envergure. Les crédits pour ces projets à grande échelle ne sont pas retenus. Les fonds sont à la disposition du ministère de la Défense nationale, au moment où il en a besoin, et ils demeurent réservés à son usage exclusif.

ANNEXE B :

APERÇU DE L'ENGAGEMENT FINANCIER À LONG TERME À L'ÉGARD DES CAPACITÉS DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Pour faire en sorte que les femmes et hommes des Forces armées canadiennes disposent des capacités requises pour que le Canada assure la *Protection* du pays, la *Sécurité* en Amérique du Nord et un *Engagement* dans le monde, la présente politique prévoit des investissements importants à long terme.

Cela comprend 33,8 milliards de dollars pour 52 nouveaux projets d'immobilisations critiques.

De plus, la politique prévoit 74,2 milliards de dollars pour les ressources existantes et les projets d'équipement, d'infrastructure et de technologie de l'information prévus antérieurement. Dans le cadre de *Protection, Sécurité, Engagement*, ces projets ont subi un examen des coûts rigoureux qui s'est traduit par la mise à disposition de 5,9 milliards de dollars sur 20 ans, en plus de ce qui avait été prévu initialement dans le budget pour ces projets, afin de mieux refléter leurs coûts réels. Au total, cette nouvelle vision pour la défense prévoit 108 milliards de dollars pour le développement et l'acquisition de biens d'équipement au cours des 20 prochaines années.

Tous ces projets ont fait l'objet d'une évaluation des coûts et la méthodologie pour établir les coûts ont été vérifiés de façon indépendante par cinq cabinets comptables externes. Durant ce processus, la Défense a aussi travaillé avec des experts en coûts de la firme Deloitte, qui a mis à profit son expertise acquise par sa participation dans les revues des politiques de défense d'alliés proches du Canada. Ce processus rigoureux fait en sorte que la vision énoncée

dans cette politique est crédible et réaliste.

Le Tableau 1 présente la répartition prévue du budget selon la comptabilité d'exercice au cours de la durée prévue de cette politique, soit 20 ans. Il est important de noter que ce tableau ne représente pas le coût global de l'ensemble des acquisitions d'équipement. Par exemple, la livraison du premier nouveau navire de combat de surface canadien n'aura pas lieu avant 2026, et sera suivie des 14 autres navires. Comme ces navires ont une durée de vie prévue de 30 ans, une bonne partie des coûts selon la comptabilité d'exercice surviendront en dehors de la période de 20 ans illustrée dans le tableau.

D'autre part, puisqu'il s'agit d'estimations sur une période de 20 ans, il est nécessaire de prévoir une flexibilité pour ajuster le budget selon la comptabilité d'exercice pour refléter les changements en ce qui concerne les grands projets d'immobilisations. L'ajustement et le report de ces estimations dans le temps se fait dans le cadre du processus de planification des investissements. La Défense publiera en 2018 le prochain Plan d'investissement de la Défense. Ce Plan d'investissement de la Défense comprendra tous les projets d'immobilisation approuvés en vertu de la politique et il sera mis à jour tous les trois ans pour faire en sorte que les parlementaires et les Canadiens comprennent bien les changements éventuels apportés au budget, et pour assurer la concrétisation de l'engagement du gouvernement en ce qui concerne la transparence, l'obtention de résultats et la responsabilisation.

Tableau 1 : Aperçu de 20 ans selon la comptabilité d'exercice et de caisse pour les projets d'immobilisations prévus et les nouveaux investissements en immobilisations (en milliards de dollars)

Capacité	Total sur 20 ans (comptabilité d'exercice)			Total sur 20 ans (comptabilité de caisse)
	Investissements pour réaliser les projets prévus (1)	Nouveaux investissements <i>Protection, Sécurité, Engagement</i> (2)	Total projets prévus et nouveaux investissements	Total projets prévus et nouveaux investissements
Marine royale canadienne	14,6	2,9	17,5	53,5
Armée canadienne	10,1	8,8	18,9	23,2
Aviation royale canadienne	26,4	20,1	46,4	64,4
Forces d'opérations spéciales	1,2	0,4	1,5	1,2
Domaines interarmées/émergents	3,4	1,2	4,6	9,7
Infrastructures	4,5	0,4	4,9	12,0
Total - capacités	60,1	33,8	93,9	164,0
Dépenses d'exercice – équipement et infrastructure existants (3)	14,1	-	14,1	-
Total sur 20 ans (4)	74,2	33,8	108,0	164,0

- 1 *Protection, Sécurité, Engagement* engage 74,2 milliards de dollars sur 20 ans pour financer intégralement 281 projets qui étaient prévus, mais pour lesquels la Défense avait des fonds insuffisants. Des fonds adéquats sont maintenant alloués pour la réalisation de ces projets d'équipement de base.
- 2 *Protection, Sécurité, Engagement* engage 33,8 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour 52 nouveaux projets d'équipement, d'infrastructure et de technologie de l'information pour les Forces armées canadiennes.
- 3 Ce montant (14,1 milliards de dollars) selon la comptabilité d'exercice représente l'équipement et l'infrastructure déjà acquis. Comme ils sont déjà en service, il n'y aura pas de dépenses additionnelles selon la comptabilité de caisse pour leur acquisition.
- 4 Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments en raison de l'arrondissement.

Est présenté ci-après un aperçu des engagements financiers pour des biens d'équipement prévus dans *Protection, Sécurité, Engagement*, présentés sous forme d'investissements dans la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne, l'Aviation royale canadienne, les Forces d'opérations spéciales, les Capacités interarmées et l'Infrastructure.

INVESTISSEMENTS DANS LA MARINE ROYALE CANADIENNE

Le gouvernement accordera 17,5 milliards de dollars à la Marine royale canadienne pour financer des projets d'acquisition d'équipement au cours des 20 prochaines années. Cela comprend :

- 2,9 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour deux nouveaux investissements dans l'équipement de la Marine royale canadienne en vue de remplacer des éléments obsolètes des systèmes actuels et améliorer la capacité de la Marine royale canadienne de contrer l'évolution des menaces sous-marines.
- 14,6 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour financer intégralement les projets d'équipement prévus. Par exemple, cette politique prévoit des fonds suffisants pour acquérir l'ensemble complet de 15 navires de combat de surface canadiens. Il importe de noter que le Tableau 1 ne présente que le profil de 20 ans selon la comptabilité d'exercice des investissements dans l'équipement faisant l'objet d'un engagement dans la présente politique. Comme la livraison du premier navire ne doit pas avoir lieu avant 2026 et comme la flotte doit être en service pendant 30 ans, il y aura des dépenses importantes en dehors de cette période.

INVESTISSEMENTS DANS L'ARMÉE CANADIENNE

Le gouvernement accordera 18,9 milliards de dollars à l'Armée canadienne pour des projets d'acquisition d'équipement au cours des 20 prochaines années. Cela comprend :

- 8,8 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour 20 nouveaux projets d'acquisition d'équipement. Par exemple, cet investissement permettra de remplacer les camions légers et lourds actuellement utilisés au pays et aux cours d'opérations expéditionnaires. Nous prévoyons également améliorer la capacité de l'Armée canadienne à fonctionner dans le nord du Canada avec une nouvelle famille de véhicules terrestres adaptés à l'Arctique, en plus de combler des écarts critiques comme le manque d'équipement de défense aérienne au sol, ce qui lui permettrait de contrer les menaces posées par les armes aéroportées comme les véhicules et les aéronefs téléportés utilisés par les ennemis potentiels.
- 10,1 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour financer entièrement des projets d'acquisition d'équipement prévus. Par exemple, la mise à niveau du parc de véhicules blindés légers, ce qui améliorera la mobilité et la capacité de survie.

INVESTISSEMENTS DANS L'AVIATION ROYALE DU CANADA

Le gouvernement accordera 46,4 milliards de dollars à l'Aviation royale du Canada pour financer des projets d'acquisition d'équipement au cours des 20 prochaines années. Cela comprend :

- 20,1 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour 17 nouveaux projets d'acquisition d'équipement pour l'Aviation royale du Canada. Par exemple, cet investissement permettra d'acquérir un aéronef canadien multimission afin de remplacer l'aéronef de patrouille à long rayon d'action CP-140 Aurora, ce qui nous permettra de conserver notre avantage technologique par rapport aux ennemis potentiels. Aux termes de la responsabilité de l'Aviation royale du Canada par rapport aux capacités aérospatiales, des portions de ce nouvel investissement permettront de prolonger la capacité des Forces armées canadiennes d'utiliser les ressources spatiales en appui aux opérations. Cela comprend des projets visant à améliorer les communications dans le Nord.
- 26,4 milliards de dollars pour financer entièrement les projets d'acquisition d'équipement prévus. Le nouveau programme de chasseur a été augmenté pour veiller à ce que l'Aviation royale du Canada puisse acquérir 88 nouveaux chasseurs avancés, ce qui nous permettra de respecter nos engagements envers le NORAD et l'OTAN sans compromis.

INVESTISSEMENTS DANS LES FORCES D'OPÉRATIONS SPÉCIALES

Le gouvernement accordera 1,5 milliard de dollars aux Forces d'opérations spéciales pour des projets d'acquisition d'équipement au cours des 20 prochaines années. Cela comprend :

- 366 millions de dollars au cours des 20 prochaines années pour quatre nouveaux projets d'acquisition. Par exemple, l'équipement intégré du soldat sera modernisé afin d'en améliorer l'interopérabilité et de maintenir l'avantage technologique par rapport aux ennemis potentiels.
- 1,2 milliard de dollars au cours des 20 prochaines années afin de financer entièrement les projets d'acquisition d'équipement prévus. Par exemple, nous acquerrons une plate-forme aéroportée de renseignement, de surveillance et de reconnaissance qui permettra d'améliorer la capacité de nos Forces d'opérations spéciales à mieux comprendre l'environnement opérationnel.

INVESTISSEMENTS DANS LES CAPACITÉS INTERARMÉES

Le gouvernement accordera 4,6 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour des projets de capacité interarmées dans des domaines comme la cybernétique, le renseignement, de même que le commandement et le contrôle interarmées. Cela comprend :

- 1,2 milliard de dollars au cours des 20 prochaines années pour cinq nouveaux projets d'acquisition d'équipement et un projet de technologie de l'information. Par exemple, le projet de modernisation du renseignement interarmées permettra de créer un centre moderne et déployable de renseignement pour les opérations terrestres, à partir de leçons retenues au cours des récentes opérations. En outre, le projet de modernisation des radios sécurisées permettra d'améliorer la capacité de chiffrement des radios afin de maintenir la sécurité et l'interopérabilité avec nos partenaires du Groupe des Cinq.
- 3,4 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années afin de financer entièrement les projets d'acquisition d'équipement prévus. Par exemple, nous améliorerons les capacités du régiment des transmissions et du quartier général déployable interarmées. Ceci comprend l'acquisition de structures portables pour abriter le quartier général et le matériel employé par son effectif pour le commandement, le contrôle et les communications.

INVESTISSEMENTS DANS L'INFRASTRUCTURE

Le gouvernement accordera 4,9 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour des projets d'infrastructure partout au Canada, dans le but de conserver le portefeuille immobilier nécessaire. Cela comprend :

- 446 millions de dollars au cours des 20 prochaines années pour trois nouveaux projets d'infrastructure. Par exemple, ce financement permettra la construction de nouveaux bâtiments pour héberger l'Unité interarmées d'intervention des Forces armées canadiennes. Cela permettra à l'unité d'offrir une capacité de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire au Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada.
- 4,5 milliards de dollars pour financer entièrement les projets d'acquisition prévus au cours des 20 prochaines années.

ANNEXE C :

ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES PLUS ET EXAMEN DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE

L'Équipe de la Défense est présente de façon importante partout au Canada. Ses activités ont une portée et une influence mondiales et son effectif compte plus de 100 000 militaires et 25 000 employés civils. Étant donné l'ampleur et l'étendue des activités de défense, nos politiques, nos programmes, nos services et nos initiatives peuvent avoir des répercussions importantes sur divers groupes de personnes selon le sexe et divers autres facteurs identitaires. Par conséquent, l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) est un outil analytique précieux qui nous aide à obtenir de meilleurs résultats pour les Canadiens parce qu'il fait en sorte que nos activités répondent mieux aux situations et aux besoins précis des différents groupes de personnes. Notre application de l'ACS+ à l'examen de la politique de défense nous aide à respecter les engagements du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'égalité entre les sexes, l'inclusion et l'établissement de politiques fondées sur des faits.

DONNÉES DES SPÉCIALISTES

L'ACS+ s'est avérée très utile tout au long de l'élaboration de cette politique et a été employée à toutes les étapes de l'examen de la politique de défense à partir de nos consultations publiques sans précédent.

En plus de veiller à ce que des voix très diversifiées participent à toutes les tables rondes d'experts qui ont eu lieu partout au Canada pour appuyer l'examen de la politique de défense, l'Équipe de la Défense a tenu une table ronde extraordinaire avec des spécialistes des questions de genre et de diversité et des hauts fonctionnaires afin de se pencher sur les grandes questions de l'Examen sous l'angle de l'ACS+.

Cette discussion a permis de recueillir des commentaires utiles et d'entendre de nouveaux points de vue sur les questions étudiées, notamment les façons d'utiliser l'ACS+ dans la planification des opérations militaires, comment faire en sorte qu'une carrière dans les Forces attire autant les membres des deux sexes, et comment le Canada pourrait promouvoir les droits de la personne et l'égalité entre les sexes dans les opérations de déploiement. Les recommandations formulées par les experts ont contribué grandement à la préparation d'une nouvelle politique de défense canadienne.

L'ACS+ DANS LA POLITIQUE

Nous avons eu recours à des données inestimables obtenues de la consultation publique, parallèlement à notre analyse de l'ACS+, pour préparer la politique, ce qui a eu une incidence directe sur le libellé et l'orientation stratégique du document final.

L'influence de notre analyse de l'ACS+ est peut-être plus apparente au premier chapitre sur la protection, la sécurité et l'engagement qui porte sur notre personnel.

- La nouvelle orientation stratégique sur le recrutement, l'entraînement et le maintien en poste inclut des directives précises sur la priorité à accorder à la diversité et l'inclusion dans les Forces armées canadiennes pour concevoir et mettre en œuvre une nouvelle stratégie de maintien en poste dans les Forces armées canadiennes pour garantir un milieu de travail sain et accueillant, et un examen des conditions de service afin de favoriser des choix de carrière plus personnalisés et souples.
- La politique comprend une section sur la façon de tirer parti de la diversité du Canada qui inclut des directives pour nommer un champion de la diversité et intégrer l'ACS+ dans toutes les activités de la défense dans l'ensemble des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale, qu'il s'agisse de la conception et la mise en œuvre des programmes et services qui appuient notre personnel, de l'acquisition de matériel ou de planification des opérations. La politique constitue aussi une formation obligatoire dans le cadre de l'ACS+ et ordonne aux Forces armées canadiennes d'être un chef de file dans l'équilibre entre les genres au sein des forces armées grâce à une représentation accrue des femmes de 1 p. 100 par année pendant les 10 prochaines années pour atteindre une représentation de 25 p. 100 d'ici 2026.
- La politique porte directement sur la nécessité d'éliminer les comportements préjudiciables et garantir un milieu de travail sans harcèlement et discrimination. La mise en œuvre complète des 10 recommandations du rapport Deschamps par l'intermédiaire de l'opération HONOUR – la mission des Forces armées canadiennes en vue d'éliminer le comportement sexuel nuisible ou inconvenant dans les forces armées – est indiquée explicitement comme une priorité déterminante dans

la politique, ainsi que l'offre d'une gamme complète de services de soutien aux victimes et aux survivants d'agressions sexuelles pour les membres des Forces armées canadiennes.

- La politique inclut des initiatives inédites pour veiller sur la santé et la résilience des Forces armées canadiennes, entre autres grâce à la création d'un environnement exempt de stigmatisation dans lequel les militaires sont invités à faire part de leurs problèmes de santé, peu importe leur nature, et à demander de l'aide lorsqu'ils en ont besoin.
- La politique reconnaît que le service militaire a une incidence qui va au-delà de ceux et celles qui portent l'uniforme et inclut plusieurs initiatives destinées à rendre la vie plus stable pour les membres des Forces armées canadiennes et leurs familles. Entre autres un accès amélioré à des services de psychologie, des efforts pour alléger le fardeau des réinstallations fréquentes, des ressources pour empêcher la violence fondée sur le sexe ou pour intervenir le cas échéant, et d'autres programmes visant à aider les familles des militaires.

Outre les initiatives axées sur les gens et l'orientation stratégique expliquée ci-dessus, l'application de l'ACS+ à notre analyse de la politique a influencé la nouvelle politique de défense du Canada dans une large mesure. À titre d'exemple :

- La vision dominante de la politique articule les valeurs canadiennes qui guideront l'engagement des Forces armées canadiennes dans le monde : l'inclusion, la compassion, la gestion responsable et le respect de la diversité et des droits de la personne.
- Notre analyse de l'environnement de la sécurité mondiale reconnaît les moteurs socio-économiques et les autres dimensions humaines des conflits, prend note que partout dans le monde un nombre croissant de migrants fuient devant des crises économiques, environnementales ou liées à des conflits, ce qui exacerbe les conséquences négatives de l'inégalité et la marginalisation, et identifie la prévalence continue de la violence sexuelle fondée sur les conflits comme un enjeu préoccupant de tout instant.
- Le besoin de mieux anticiper et comprendre le contexte de la sécurité mondiale – le premier élément de notre nouvelle approche en matière de défense – est centré sur l'atteinte d'une compréhension plus profonde et plus pointue des raisons fondamentales du conflit en vue de jouer un rôle plus grand dans la prévention du conflit, d'intervenir plus tôt dans le cycle du conflit le cas échéant et de minimiser les conséquences d'un conflit prolongé. Notre analyse de l'ACS+ montre non seulement cette exigence, mais sera aussi un outil essentiel dans l'analyse de l'environnement de la sécurité sur une base continue. Notre programme de liaison avec le milieu universitaire inclut un engagement à être attentif au besoin pour une panoplie d'opinions sur les enjeux liés à la défense et la sécurité.

- Le nouvel ensemble des huit missions essentielles pour les Forces armées canadiennes inclut un engagement renouvelé envers les opérations de paix et une autre mission axée sur le renforcement de la capacité d'autrui. Le travail visant à mettre en œuvre et favoriser le programme à l'égard des femmes, de la paix et la sécurité qui a été mis de l'avant dans la résolution historique 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes qui ont suivi seront un aspect important des engagements militaires internationaux du Canada dans ces deux domaines. De plus, la politique inclut un engagement à poursuivre l'intégration des questions d'égalité des sexes dans l'analyse, la planification, l'exécution et l'évaluation de toutes les opérations des Forces armées canadiennes.
- Les Forces armées canadiennes reconnaissent que la diversité et l'inclusion dans les Forces armées canadiennes augmentent l'efficacité opérationnelle en mettant à contribution les forces de la population diversifiée et multiculturelle du Canada.
- Les enjeux liés à l'égalité des sexes et la diversité occupent aussi une place importante dans le traitement de la politique sur l'engagement international, y compris l'apport à des efforts plus importants du gouvernement du Canada pour aider les femmes et les filles africaines à se prendre en charge, et pour faire preuve de leadership en Amérique dans l'intégration des questions d'égalité des sexes dans l'élaboration des politiques publiques.
- L'Équipe de la Défense a travaillé en collaboration extrêmement étroite avec Condition féminine Canada pour que l'optique de l'ACS+ soit adoptée dans la rédaction du texte de la présente politique afin de s'assurer qu'il est inclusif et qu'il reflète la population canadienne.

ACS+ ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la politique inclut un engagement à intégrer l'ACS+ dans toutes les activités liées à la défense dans l'ensemble des Forces armées canadiennes et au ministère de la Défense nationale. Cet engagement fera en sorte que chacun des éléments de la mise en œuvre de la nouvelle politique de défense du Canada sera guidé par l'ACS+, que ce soit pour l'acquisition d'importantes nouvelles plateformes de matériel, le nombre accru de militaires et de civils au sein de l'équipe de la défense, le nouveau programme d'innovation pour l'excellence en matière de défense et de sécurité jusqu'à la planification et la poursuite des opérations des Forces armées canadiennes.

ANNEXE D :

LISTE DES NOUVELLES INITIATIVES

Missions principales des Forces armées canadiennes

Le gouvernement du Canada peut demander aux Forces armées canadiennes, en tout temps, d'entreprendre des missions pour protéger le Canada et les Canadiens ou maintenir la paix et la stabilité internationales. La présente politique s'assure que les Forces armées canadiennes seront prêtes à faire ce qui suit :

- Détecter et dissuader les menaces ou les attaques visant le Canada et s'en défendre;
- Détecter et dissuader les menaces et les attaques visant l'Amérique du Nord et s'en défendre en partenariat avec les États-Unis, notamment par l'entremise du NORAD;
- Diriger des efforts de l'OTAN ou de coalitions visant à dissuader et à défaire des adversaires, y compris des terroristes, à l'appui de la stabilité mondiale ou contribuer des forces à ces efforts;
- Diriger des opérations de paix et des missions de stabilisation internationales avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres partenaires multilatéraux ou contribuer à celles-ci;
- Participer au renforcement des capacités à l'appui de la sécurité d'autres pays et de leur capacité d'apporter une contribution à la sécurité à l'étranger;
- Prêter assistance aux autorités civiles et aux organismes d'application de la loi, y compris ceux chargés de la lutte contre le terrorisme, à l'appui de la sécurité nationale et de la sécurité des Canadiens à l'étranger;
- Prêter assistance aux autorités civiles et aux partenaires non gouvernementaux à la suite de catastrophes ou d'urgences majeures survenant au pays ou à l'étranger; et
- Mener des opérations de recherche et sauvetage.

Opérations simultanées

La présente politique s'assure que les Forces armées canadiennes seront prêtes à faire ce qui suit simultanément :

- Défendre le Canada, notamment en répondant simultanément à plusieurs urgences nationales à l'appui des autorités civiles;
- Respecter leurs obligations auprès du NORAD, notamment au moyen de nouvelles capacités dans certains domaines;
- Respecter leurs engagements auprès des alliés de l'OTAN en vertu de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord; et
- Apporter une contribution à la paix et la stabilité internationales en étant en mesure de mener :
 - o Deux déploiements prolongés d'environ 500 à 1 500 militaires, dont un en tant que pays chef de file;
 - o Un déploiement à durée limitée (6 à 9 mois) d'environ 500 à 1 500 militaires;
 - o Deux déploiements prolongés d'environ 100 à 500 militaires;
 - o Deux déploiements à durée limitée (6 à 9 mois) d'environ 100 à 500 militaires;
 - o Un déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) comprenant du soutien supplémentaire adaptable; et
 - o Une opération d'évacuation de non-combattants comprenant du soutien supplémentaire adaptable.

Des gens et des familles résilients, bien soutenus et reflétant la diversité canadienne

Recrutement, instruction et maintien de l'effectif

Pour assurer l'efficacité du recrutement, de l'instruction et du maintien en poste de ses effectifs, l'Équipe de la Défense devra :

1. Réduire de façon considérable le temps requis pour s'enrôler dans les Forces armées canadiennes en procédant à la réforme de tous les aspects du processus de recrutement militaire.
2. Mettre en œuvre une campagne de recrutement pour promouvoir les occasions de carrière uniques à temps plein et à temps partiel offertes par les Forces armées canadiennes, en plus d'appuyer les principales priorités de recrutement, notamment l'embauche de plus de femmes, l'augmentation de la diversité, l'augmentations des effectifs des groupes professionnels prioritaires et la satisfaction des besoins de la Force de réserve.
3. Rétablir le statut du Collège militaire royal de Saint-Jean en tant qu'établissement ayant les pleins pouvoirs d'attribution des grades afin de bien préparer les leaders des Forces armées canadiennes de la prochaine génération.
4. Augmenter la capacité de l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes en vue d'accueillir une quantité plus grande de recrues qui est associée à une force de taille plus grande.
5. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie complète sur le maintien de l'effectif des Forces armées canadiennes afin de maintenir en poste les militaires faisant preuve de talent en créant un milieu de travail accueillant et sain.
6. Entreprendre un examen exhaustif des conditions de service et des cheminements de carrière afin d'offrir des choix de carrière plus personnalisés et plus flexibles.
7. Moderniser le système des décorations et titres honorifiques des Forces armées canadiennes pour s'assurer que le service des militaires soit reconnu d'une manière plus appropriée et opportune.
8. Mettre en œuvre la toute première stratégie intégrée pour les ressources humaines de façon à équilibrer la répartition optimale des tâches entre les militaires, les civils de la Défense et le secteur privé.
9. Accorder à tous les membres des Forces armées canadiennes qui participent à une opération internationale nommée, quelle qu'elle soit, un revenu exempt d'impôt jusqu'au niveau de rémunération le plus élevé d'un lieutenant-colonel. Cette mesure ne touche aucunement les indemnités de difficulté, de risque ou d'opération prévues dans les Directives sur le service militaire à l'étranger (DSME), dont le versement se poursuivra. Cette initiative est rétroactive à janvier 2017.

Tirer profit de la diversité du Canada

Afin de tirer pleinement profit de la diversité du Canada, l'Équipe de la Défense devra :

10. Faire la promotion de la diversité et de l'inclusion à titre de valeur institutionnelle primordiale dans l'ensemble de l'Équipe de la Défense.
11. Nommer un champion en matière de diversité qui surveillera la mise en œuvre de tous les aspects de la stratégie et du plan d'action en matière de diversité, y compris de la formation obligatoire sur la diversité à toutes les étapes du perfectionnement professionnel.
12. Utiliser l'outil Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour toutes les activités de défense dans l'ensemble des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale, de la conception et la mise en œuvre de programmes et de services soutenant notre personnel à l'acquisition d'équipement et à la planification opérationnelle.
13. Mettre l'accent sur le recrutement et le maintien en poste de membres de groupes sous-représentés au sein des Forces armées canadiennes, ce qui comprend, sans s'y limiter, les femmes, les Autochtones et les membres des minorités visibles.
14. Aspirer à jouer un rôle de leader dans l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les forces armées en augmentant la proportion des femmes de 1 p. 100 par année au cours des 10 prochaines années pour atteindre 25 p. 100 de l'ensemble des forces.

La Santé globale et des soins pour nos gens

Pour améliorer la résilience et la santé de ses membres, les Forces armées canadiennes devront :

15. Améliorer le système de santé des Forces armées canadiennes de manière à ce qu'il réponde aux besoins uniques des militaires en leur offrant des soins efficaces, qu'ils soient en service au Canada ou à l'étranger. Cette mesure comprend également l'augmentation des effectifs des Services de santé de 200 personnes.
16. Mettre en œuvre une Stratégie conjointe de prévention du suicide, au ministère de la Défense nationale et à Anciens Combattants Canada, pour laquelle nous embaucherons de nouveaux professionnels de la santé mentale et mettrons en œuvre un cadre conjoint axé sur la prévention du suicide dans l'ensemble de la communauté des militaires et des anciens combattants.
17. Supprimer les obstacles aux soins, y compris par la création d'un milieu exempt de préjugés dans lequel les militaires sont encouragés à faire part de leurs préoccupations en matière de santé de quelque nature que ce soit et à demander de l'aide appropriée quand ils en ont besoin.

Promouvoir une culture axée sur le leadership, le respect et l'honneur

Pour éliminer les comportements dommageables et veiller à la mise en place d'un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination, l'Équipe de la Défense devra :

18. Assurer la mise en œuvre complète des 10 recommandations du rapport Deschamps par l'entremise de l'opération HONOUR.
19. Fournir une gamme complète de services de soutien aux victimes et aux survivants pour les membres des Forces armées canadiennes.
20. Traiter les plaintes de harcèlement sexuel d'une manière claire et en temps opportun par la simplification des procédures officielles de plaintes.
21. Communiquer ouvertement et de façon transparente les progrès réalisés dans la résolution de ce problème important à la fois aux membres des Forces armées canadiennes et à la population canadienne.

Soutenir les familles des militaires

Pour améliorer les services et le soutien offerts aux membres des familles des militaires, l'Équipe de la Défense devra :

22. Créer des équipes dans les escadres et les bases à l'échelle du Canada, en partenariat avec les Centres de ressources pour les familles des militaires, pour prévenir la violence sexospécifique et intervenir.
23. Améliorer l'accès aux services psychologiques par l'intermédiaire de travailleurs sociaux et d'aiguillages vers des programmes et des services communautaires.
24. Élaborer un plan global pour les familles des militaires afin de stabiliser davantage la vie familiale des membres des Forces armées canadiennes et de leurs familles qui sont tenus d'effectuer fréquemment des déménagements. Il s'agira notamment de :
 - Fournir 6 millions de dollars additionnels par année pour moderniser les programmes de soutien aux familles des militaires, tels que les Centres de ressources pour les familles des militaires, en vue d'offrir un meilleur soutien aux familles lorsque les militaires sont en mission ou lorsqu'ils s'absentent.
 - Mettre en place une expertise de la relocalisation pour aider les familles des militaires à faire appel aux services dont ils ont besoin dans la nouvelle communauté.
 - Travailler avec des partenaires fédéraux, provinciaux et du secteur privé pour améliorer la coordination des services entre les provinces dans le but d'alléger le fardeau des déménagements.

Réinventer la transition

Pour mieux répondre aux besoins des membres blessés et malades, et de ceux qui partent à la retraite, l'Équipe de la Défense devra :

25. Établir un service d'administration du personnel composé d'experts en gestion des ressources humaines militaires et en administration du personnel dans le but de centraliser et d'améliorer les services de ressources humaines militaires pour tous les membres des Forces armées canadiennes.
26. Affecter à l'appui des services de transition une partie des effectifs supplémentaires accordés aux Services de santé.
27. Mettre sur pied un nouveau Groupe de transition des Forces armées canadiennes qui fournira le soutien à tous les militaires pour une transition sans heurts à la vie civile. Ce groupe, commandé par un officier général et composé d'experts en ressources humaines et en administration du personnel, comptera environ 1 200 membres, parmi lesquels figureront du personnel spécialisé et des militaires blessés ou malades qui se préparent à reprendre le service actif ou à faire la transition vers la vie civile. Il fournira du soutien personnalisé pleinement engagé pour aider à la transition de tous les membres des Forces armées canadiennes, et plus particulièrement les personnes malades ou blessées, y compris celles qui souffrent de blessures de stress graves ou psychologiques.
28. Voir à ce que toutes les indemnités sont en place avant qu'un militaire commence la transition vers la vie civile.

Investissements à long terme visant l'amélioration des capacités des forces armées canadiennes

Investissements dans la Marine royale canadienne

29. Remplacer la flotte de navires de surface en investissant dans 15 navires canadiens de combat de surface et deux navires de soutien interarmées.
30. Acquérir cinq à six navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique.
31. Exploiter et moderniser les quatre sous-marins de la classe Victoria.
32. Acquérir des systèmes nouveaux ou améliorés de renseignement, de surveillance et de reconnaissance maritimes, de l'armement mis à niveau et des systèmes supplémentaires pour les plateformes actuelles et futures permettant des capacités navales offensives et défensives plus efficaces.
33. Mettre à niveau les torpilles légères transportées par les navires de surface, les hélicoptères maritimes et les aéronefs de patrouille maritime.

Investissements dans l'Armée canadienne

34. Acquérir des systèmes de défense aérienne au sol et les munitions appropriées qui sont capables de protéger tous les éléments de force sur le terrain contre les armes aéroportées.
35. Moderniser la simulation des effets des armes afin de mieux préparer les soldats aux opérations de combat.
36. Remplacer la famille de véhicules blindés de soutien au combat, qui comprend les véhicules de commandement, les ambulances et les équipes mobiles de réparation.
37. Moderniser l'ensemble des capacités de détection et de destruction des dispositifs explosifs de circonstance.
38. Acquérir de l'équipement de communication, de maintien en puissance et de surviabilité pour les forces légères de l'Armée, y compris des radios légères et de l'équipement du soldat améliorés.
39. Mettre à niveau le parc des véhicules de combat légers afin d'améliorer la mobilité et la surviabilité.
40. Moderniser les véhicules logistiques, l'équipement lourd du génie et les véhicules utilitaires légers.
41. Améliorer la capacité de l'Armée d'effectuer des opérations dans les régions éloignées en investissant dans la modernisation des communications, des abris, de la production d'énergie, des systèmes avancés de purification de l'eau et de l'équipement pour les environnements difficiles.
42. Moderniser les systèmes de commandement et contrôle, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance basés au sol.
43. Acquérir des véhicules tout-terrain, des motoneiges et des véhicules utilitaires à chenilles semi-amphibies plus gros qui sont adaptés à l'environnement dans l'Arctique.
46. Acquérir des nouveaux systèmes de commandement, de contrôle et de communication intégrée tactique, de nouveaux dispositifs cryptographiques radio et d'autres systèmes de communication nécessaires.
47. Acquérir des avions de ravitaillement en vol stratégiques de prochaine génération (remplacement des avions CC-150 Polaris).
48. Remplacer les avions de transport polyvalents (remplacement des avions CC-138 Twin Otter).
49. Acquérir des avions multimission de prochaine génération (remplacement des avions de patrouille maritime CP-140 Aurora).
50. Investir dans des véhicules aériens télépilotes moyenne altitude.
51. Moderniser les missiles air-air courte portée (armement des avions de chasse).
52. Mettre à niveau les systèmes de navigation, de gestion et de contrôle aériens.
53. Investir dans des systèmes d'instruction des équipages.
54. Remplacer ou prolonger la durée de vie des capacités existantes en prévision de l'arrivée des plateformes de prochaine génération.
55. Soutenir les capacités nationales de recherche et sauvetage, notamment en prolongeant la durée de vie des systèmes existants, en acquérant de nouvelles plateformes et en assurant une intégration accrue avec nos partenaires internes et externes.
56. Opérationnaliser la flotte d'avions de recherche et sauvetage nouvellement acquise.

Investissements dans l'Aviation royale canadienne

44. Remplacer la flotte de chasseurs CF-18 actuelle avec 88 chasseurs plus sophistiqués afin d'améliorer les capacités de contrôle et de frappe aériennes des Forces armées canadiennes.
45. Acquérir des capacités spatiales destinées à accroître la connaissance de la situation et le ciblage, notamment : le remplacement du système RADARSAT actuel afin d'améliorer l'identification et le suivi des menaces ainsi que la connaissance de la situation en ce qui concerne la circulation régulière sur le territoire canadien; des capteurs capables d'identifier et de suivre des débris spatiaux pouvant menacer les systèmes spatiaux canadiens et alliés (surveillance de l'espace); des systèmes spatiaux qui étendront et amélioreront à l'échelle mondiale les communications tactiques par satellite à bande étroite et à large bande,
57. Acquérir des plateformes de renseignement, surveillance et reconnaissance aéroportées.
58. Remplacer les véhicules blindés de type VUS et de modèle commercial existants.
59. Moderniser les systèmes d'information de commandement, de contrôle et de communication des Forces d'opérations spéciales, ainsi que les réseaux de défense informatiques.
60. Améliorer l'équipement intégré du soldat de prochaine génération, les plateformes de mobilité terrestre et de mobilité maritime, ainsi que les véhicules de combat des Forces d'opérations spéciales.
61. Accroître l'effectif des Forces d'opérations spéciales en ajoutant 605 militaires.

Investissements dans les Forces d'opérations spéciales

Investissements dans les capacités interarmées

62. Acquérir des systèmes et de l'équipement de commandement et de contrôle interarmées, plus précisément pour la technologie de l'information et les communications intégrées.
63. Acquérir des capacités interarmées de renseignement électromagnétique qui augmentent la capacité des Forces armées canadiennes de recueillir et d'exploiter ce type de renseignement lors d'opérations expéditionnaires.
64. Améliorer les capacités du Régiment des transmissions et du Quartier général déployable interarmées des Forces armées canadiennes, y compris les structures mobiles qui abritent le quartier général lors d'un déploiement ainsi que l'équipement utilisé par ce quartier général pour le commandement, le contrôle et les communications.
65. Améliorer les capacités cryptographiques, les capacités des opérations d'information et les cybercapacités, ce qui inclura des projets de cybersécurité et de connaissance de la situation, l'identification des cybermenaces et la réponse à celles-ci, ainsi que le développement de capacités pour mener des opérations d'information et des cyberopérations offensives militaires dans le but de cibler, d'exploiter, d'influencer et d'attaquer à l'appui des opérations militaires.
66. Améliorer les capacités de détection chimique, biologique, radiologique, nucléaire et explosive et les capacités d'intervention connexes.

Anticiper

Prioriser le renseignement, la surveillance et la reconnaissance interarmées

Pour accroître ses capacités en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées, l'Équipe de la Défense devra :

67. Investir dans des plateformes de renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées clés, notamment des avions de surveillance de prochaine génération, des systèmes télépilotes et des dispositifs de surveillance spatiale (voir les pages 38-40).
68. Intégrer les ressources actuelles et futures à un système de systèmes interarmées fonctionnant en réseau qui permettra l'échange d'information entre de multiples plateformes interconnectées et un centre des opérations;
69. Faire du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance interarmées dans l'Arctique une priorité en matière de recherche et développement pour la défense afin de trouver des solutions novatrices aux problèmes de surveillance dans le Nord.

Améliorer le renseignement de défense

Pour répondre à la demande en matière de renseignement de défense à l'interne, à l'échelle du gouvernement du Canada et chez nos alliés, l'Équipe de la Défense devra :

70. Créer jusqu'à 120 nouveaux postes de renseignement chez les militaires, dont certains seront occupés par des réservistes, et ajouter jusqu'à 180 nouveaux postes d'analyste du renseignement chez les civils.
71. Renforcer la capacité du COMRENSFC de fournir un soutien du renseignement plus perfectionné pour les opérations, notamment grâce à une meilleure capacité de prévoir les points chauds et les nouvelles menaces, mieux soutenir les plateformes de prochaine génération et comprendre les développements rapides dans le domaine spatial, cybernétique, de l'information et les autres domaines émergents.
72. Établir une capacité de choix des objectifs au sein des Forces armées canadiennes, afin de mieux tirer parti des capacités du renseignement pour appuyer les opérations militaires.

Multiplier les contacts avec le milieu universitaire

Pour resserrer ses liens avec le riche milieu des universitaires et des analystes canadiens et en tirer plus d'avantages, l'Équipe de la Défense devra :

73. Augmenter l'investissement dans les contacts avec le milieu universitaire à 4,5 millions de dollars par année pour financer un Programme de coopération de la Défense remanié et élargi, notamment :
 - des réseaux collaboratifs d'experts;
 - un nouveau programme de bourses d'études pour les boursiers de maîtrise et postdoctoraux; et
 - l'expansion de la série existante de conférences animées par des spécialistes, ainsi que le Programme de subventions de coopération.

S'adapter

Une nouvelle vision pour la Force de réserve

Pour accroître le rôle et les capacités de la Force de réserve, les Forces armées canadiennes devront :

74. Faire passer l'effectif de la Force de réserve primaire à 30 000 membres (une hausse de 1 500) et réduire de façon importante le processus initial de recrutement d'un nombre de jours qui se calcule en mois à un nombre de jours qui se calcule en semaine.

75. Attribuer aux unités et formations de la Réserve de nouveaux rôles qui fournissent une capacité à temps plein aux Forces armées canadiennes à l'aide d'un effectif à temps partiel, y compris :
- Recherche et sauvetage en milieu urbain avec équipement léger;
 - Défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire;
 - Capacités de combat (p. ex., pelotons de tir direct, de mortier et de pionniers);
 - Cyberopérateurs;
 - Spécialistes du renseignement;
 - Équipes de sécurité navale; et
 - Linguistes.
76. Élargir les rôles existants attribués aux unités et aux formations de la Force de réserve, y compris :
- Opérations d'information (y compris les activités d'influence);
 - Soutien au combat et soutien logistique au combat; et
 - Techniciens de soutien aux opérations aériennes.
77. Utiliser la Force de réserve afin de mener des missions expéditionnaires précises dans un rôle primaire comme le renforcement des capacités effectué par les Forces armées canadiennes.
78. Créer un modèle de service flexible qui appuie la transition entre le service à temps plein et le service à temps partiel, et qui fournit la souplesse nécessaire pour s'adapter aux différents parcours de carrière au sein de la Force de réserve.
79. Harmoniser la solde et les avantages sociaux de la Force de réserve primaire à ceux de la Force régulière, dont les exigences de service sont similaires.
80. Réviser les règlements sur l'emploi des pensionnés afin d'attirer vers la Force de réserve et d'y retenir davantage d'anciens membres de la Force régulière.
81. Offrir des emplois d'été à temps plein aux réservistes durant leurs quatre premières années au sein de la Réserve à compter de 2018.
82. Collaborer avec nos partenaires du gouvernement fédéral afin d'harmoniser les lois fédérales régissant la protection des emplois. Par la suite, nous collaborerons avec les provinces et les territoires dans le but d'harmoniser la sécurité d'emploi pour les réservistes à ce niveau.

Capacités spatiales

Pour s'adapter à l'évolution des défis et des possibilités dans le domaine spatial, l'Équipe de la Défense devra :

83. Défendre et protéger les capacités spatiales militaires, notamment en travaillant en étroite collaboration avec nos alliés et partenaires afin d'assurer une approche coordonnée devant permettre un accès continu au domaine spatial et aux ressources spatiales.
84. Collaborer avec les partenaires pour promouvoir les intérêts nationaux du Canada sur les questions spatiales, promouvoir l'utilisation pacifique de l'espace et être un chef de file de l'élaboration de normes internationales pour le comportement responsable dans l'espace.
85. Investir dans une gamme de capacités spatiales, notamment la connaissance de la situation dans l'espace, l'observation de la Terre par satellite, la connaissance du domaine maritime par satellite et les communications par satellite qui assurent une couverture planétaire, y compris dans l'Arctique. (Pour de plus amples détails concernant les investissements de la Défense dans les capacités spatiales, voir les pages 38-39).
86. Mener des travaux de recherche et développement de pointe sur de nouvelles technologies spatiales en étroite collaboration avec nos alliés, l'industrie et les universitaires afin d'accroître la résilience des capacités spatiales et d'appuyer les besoins en matière de capacités spatiales et les missions des Forces armées canadiennes.

Cybercapacités

Pour mieux exploiter les cybercapacités en appui aux opérations militaires, l'Équipe de la Défense devra :

87. Protéger les réseaux et l'équipement militaires critiques contre des cyberattaques en créant un nouveau programme d'assurance des cybermissions qui incorpore les exigences en matière de cybersécurité au processus d'approvisionnement.
88. Développer des cybercapacités actives et les utiliser contre les adversaires potentiels pour appuyer les missions militaires autorisées par le gouvernement.
89. Étendre et améliorer la cyberforce en créant un nouveau groupe professionnel militaire de « cyberopérateur » au sein des Forces armées canadiennes pour attirer les meilleurs talents et les candidats les plus brillants et augmenter considérablement le nombre de militaires affectés à des cyberfonctions.
90. Utiliser des réservistes possédant des compétences spécialisées pour combler les postes dans la cyberforce des Forces armées canadiennes.

Systèmes télépilotés

Pour mieux exploiter les avantages uniques des systèmes télépilotés, l'Équipe de la Défense devra :

91. Investir dans divers systèmes télépilotés, notamment un système aérien armé capable de mener des opérations de surveillance et des frappes de précision (pour de plus amples détails sur les investissements planifiés dans les systèmes télépilotés, veuillez consulter les pages 38-39).
92. Faire de la recherche et développement pour les capacités terrestres, maritimes et aériennes télépilotées, en collaboration étroite avec l'industrie et le milieu universitaire.
93. Promouvoir le développement de normes internationales d'utilisation convenable, responsable et licite des systèmes télépilotés, à l'appui d'Affaires mondiales Canada.

Amélioration de l'approvisionnement en matière de défense

Pour rationaliser le processus d'approvisionnement en matière de défense, mieux répondre aux besoins des forces armées et exécuter les projets plus rapidement, l'Équipe de la Défense devra :

94. Réduire les délais d'élaboration et d'approbation des projets au ministère de la Défense nationale d'au moins 50 p. 100 pour les projets à faible risque et peu complexes en améliorant la coordination interne, en augmentant la délégation et en renforçant les processus d'approbation.
95. Travailler avec des partenaires pour accroître les pouvoirs de passation de marchés du ministère de la Défense nationale de façon à faire passer ceux-ci à 5 millions de dollars d'ici 2018, permettant ainsi à plus de 80 p. 100 des contrats d'approvisionnement en matière de défense d'être gérés par la Défense.
96. Utiliser l'approvisionnement pour encourager la recherche et le développement au Canada dans des domaines technologiques importants et émergents.
97. Accroître la transparence et la rapidité des communications avec les associations de l'industrie de la défense, y compris en organisant des rencontres entre le ministère de la Défense nationale et l'industrie canadienne par l'entremise d'un groupe consultatif de l'industrie de la défense et d'autres tribunes.
98. Accroître et professionnaliser les effectifs chargés de l'approvisionnement de défense afin de renforcer la capacité de gérer l'acquisition et le soutien des capacités militaires complexes d'aujourd'hui. Ceci inclut l'ajout de plus de 60 postes de spécialistes en approvisionnement ainsi que la formation et les accréditations professionnelles dont ils ont besoin.

99. Informer régulièrement les Canadiens de l'état d'avancement des projets et des programmes importants afin d'accroître la transparence, d'exposer les problèmes et de mesurer le rendement.

100. Veiller à ce que tous les projets d'approvisionnement respectent les normes environnementales canadiennes.

Écologisation de la Défense

Pour s'assurer d'atteindre l'objectif d'un gouvernement à faible émission de carbone énoncé dans la Stratégie fédérale de développement durable, l'Équipe de la Défense devra :

101. Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 p. 100 des niveaux établis en 2005 d'ici 2030 en prenant notamment les mesures suivantes :

- Investir 225 millions de dollars d'ici 2020 dans un vaste éventail de projets d'infrastructure à l'échelle du Canada afin de réduire l'empreinte carbone;
- Amorcer une transition de 20 p. 100 des parcs de véhicules non militaires vers des modèles hybrides et électriques d'ici 2020;
- Exiger que les nouveaux projets de construction et de réfection importante respectent des normes reconnues par l'industrie quant aux bâtiments très performants telles que la cote Argent de la norme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) ou l'équivalent;
- Favoriser le recours aux marchés de services écoénergétiques pour améliorer l'efficacité énergétique dans les bases et les escadres à l'échelle du Canada; et
- Installer des bornes de recharge électrique dans les nouveaux bâtiments de la Défense ou les bâtiments modernisés pour les parcs de véhicules de la Défense et les véhicules particuliers du personnel.

102. Examiner d'autres options d'énergie et leur utilisation possible pour les opérations militaires.

Modernisation de l'infrastructure de la Défense

Pour moderniser la gestion du portefeuille des biens immobiliers de façon à mieux servir la défense et à permettre au personnel de se consacrer aux tâches militaires, l'Équipe de la Défense devra :

103. Procéder à l'aliénation des bâtiments sous-utilisés et désuets. Cela permettra d'accroître l'efficacité du portefeuille d'infrastructure tout en nous aidant à accélérer la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

104. Améliorer les infrastructures dans les bases et les escadres, y compris les logements des membres des Forces armées canadiennes. Ce faisant, nous examinerons des façons de travailler en partenariat avec le secteur privé et consulterons les syndicats de la fonction publique.

Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEES)

Afin de revitaliser l'innovation pour la défense au Canada, l'Équipe de la Défense nationale devra :

105. Investir 1,6 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années pour établir l'initiative Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEES), incluant :
- Créer des groupes d'innovateurs pour la défense (universitaires, industrie, autres partenaires) pour mener des recherches et des activités de développement de pointe dans des domaines de recherche critiques pour les besoins futurs de la défense.
 - Inviter des innovateurs à des processus concurrentiels visant à trouver des solutions à des problèmes de défense et de sécurité précis.
 - Mettre en place de nouveaux mécanismes d'approvisionnement qui permettent à la Défense de développer et mettre à l'épreuve des idées et de donner suite à celles qui sont les plus prometteuses au moyen de l'approvisionnement.

Accroître les capacités dans l'Arctique

Pour accroître la capacité des Forces armées canadiennes de mener des opérations dans l'Arctique et de s'adapter à un nouveau contexte de sécurité, l'Équipe de la Défense devra :

106. Accroître la mobilité, la portée et la présence des Forces armées canadiennes dans le Nord canadien afin d'appuyer les opérations, les exercices et la capacité de rayonnement des Forces armées canadiennes dans la région.
107. Aligner la Zone d'identification de la défense aérienne du Canada (CADIZ) à notre espace aérien souverain.
108. Améliorer et augmenter l'instruction et l'efficacité des Rangers canadiens dans le but de rehausser leurs capacités fonctionnelles au sein des Forces armées canadiennes.
109. Collaborer avec les États-Unis sur le développement de nouvelles technologies destinées à améliorer la surveillance et le contrôle de l'Arctique, notamment le renouvellement du Système d'alerte du Nord.
110. Mener des exercices conjoints avec nos alliés et nos partenaires dans l'Arctique, et contribuer au renforcement de la connaissance de la situation et des moyens d'échange d'information dans la région, notamment avec l'OTAN.

Engagement international en matière de défense

Pour assurer la sécurité continue de l'Amérique du Nord, l'Équipe de la Défense devra :

111. Moderniser le NORAD en vue de faire face aux défis actuels et aux menaces en évolution pour l'Amérique du Nord, tout en tenant compte de l'ensemble des menaces.